

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE

Bureau spécialisé de la défense nationale

Répertoire numérique détaillé

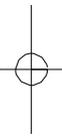
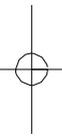
Rédigé par Cindy MENCÉ, stagiaire de master en archivistique de l'Université Lyon III



ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER
Aix-en-Provence



Préfecture de Constantine
Bureau spécialisé de la défense nationale
1938-1962



ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER

PRÉFECTURE DE CONSTANTINE

BUREAU SPÉCIALISÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE

1938-1962

(Documents : 1877-1962)

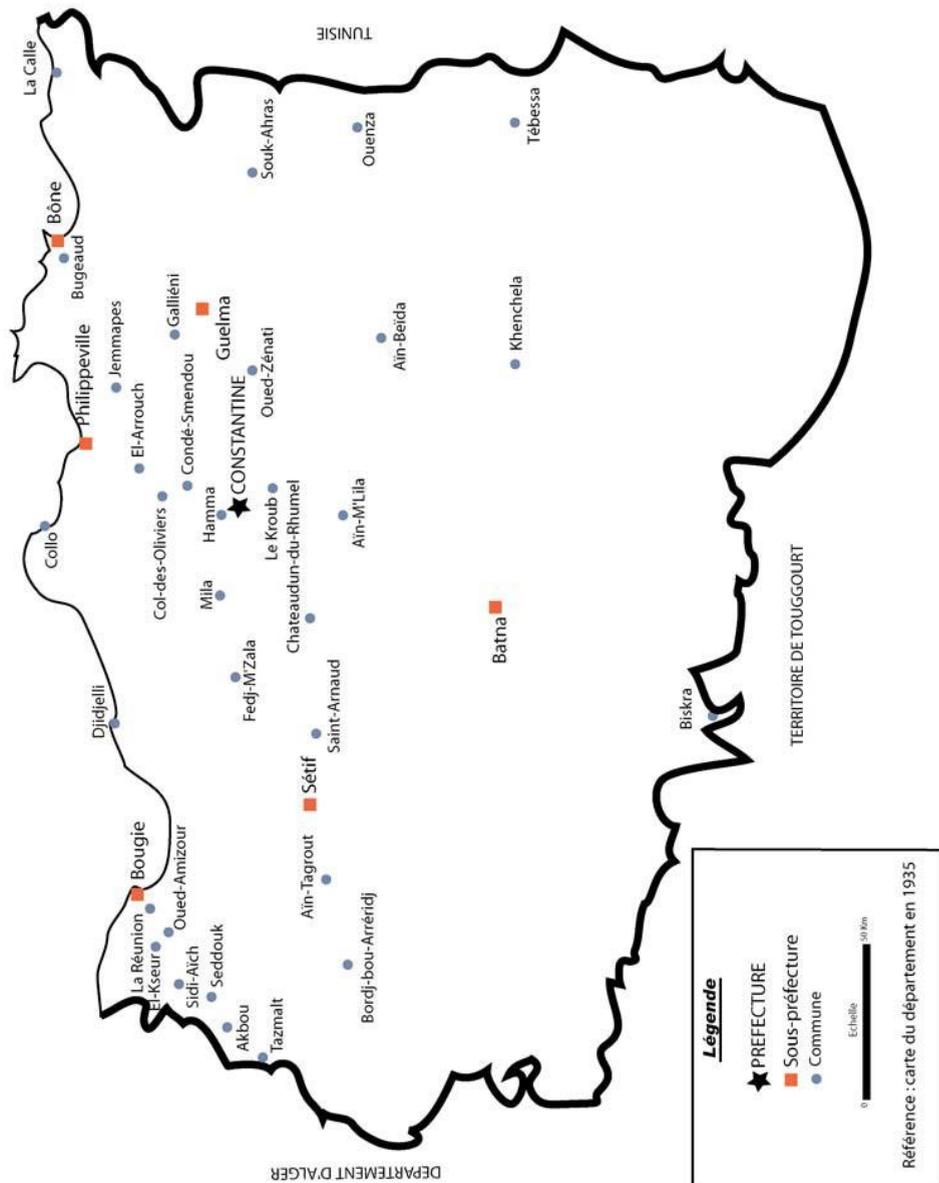
FRANOM 93 5Q 1 à 464

Répertoire numérique détaillé établi par
Cindy MENCÉ
Stagiaire de master-2 en archivistique de l'Université de Lyon III

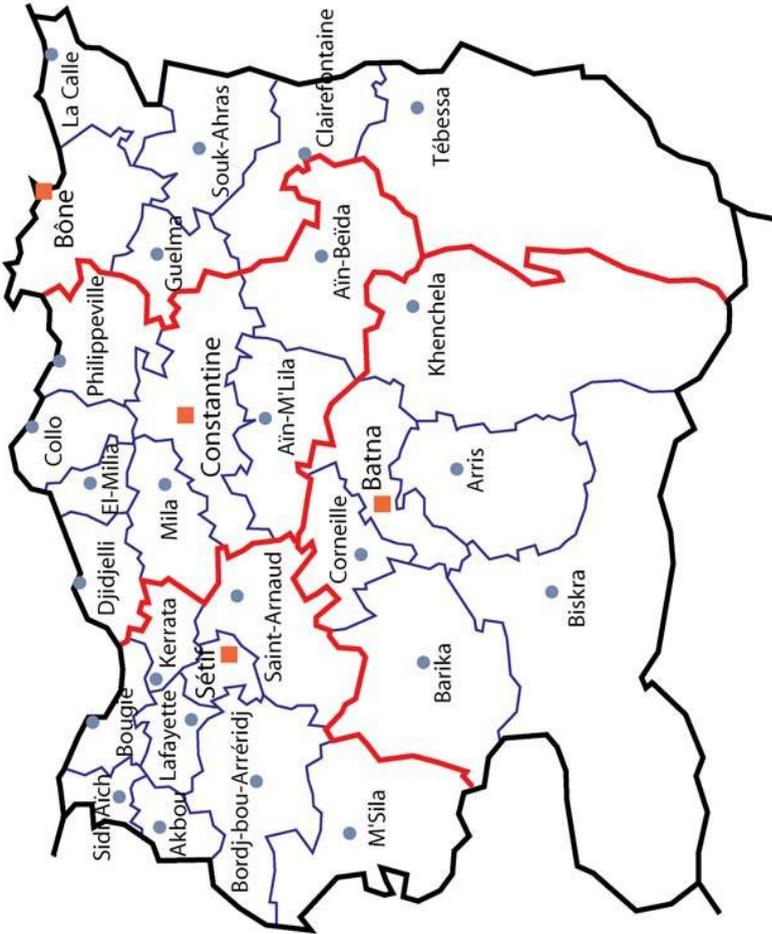
Sous la direction d'André BROCHIER
Conservateur en chef du patrimoine

Aix-en-Provence
2008

Carte des principales localités du département de Constantine citées dans le répertoire



Carte des nouveaux départements créés en 1956 dans l'ancien département de Constantine



Légende

- Ancien département de Constantine
- Nouveaux départements
- Arrondissements
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu d'arrondissement

INTRODUCTION

Les documents répertoriés constituent le fonds d'archives du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture de Constantine. Le fonds couvre la grande majorité des archives de ce bureau à l'exception d'une partie de sa correspondance qui avant la constitution de son propre secrétariat en 1955, se confond avec celle du cabinet de la préfecture de Constantine. Bien qu'ayant été créé en 1938, comme tous les bureaux spécialisés de la défense nationale métropolitains, le fonds d'archives du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture de Constantine se compose également de documents plus anciens. En effet, il a hérité d'une documentation antérieure à sa création dont le document le plus ancien date de 1877. Les archives du bureau ont ainsi pour dates extrêmes 1877 et 1962, 1962 étant la date de la fin de l'administration française en Algérie.

Historique du bureau ¹

Le bureau spécialisé de la défense nationale s'intègre dans l'organisation administrative coloniale de l'Algérie qui s'attache à reproduire l'organisation administrative métropolitaine. Créé par l'article 51 de la loi du 11 juillet 1938, le bureau spécialisé de la défense nationale a son organisation définie dans le décret du 14 janvier 1939. Les bureaux spécialisés de la défense nationale d'Algérie sont présents dans chacune de ses préfectures, à Alger, Oran et Constantine. Ils sont régis par les mêmes dispositions réglementaires que ceux de la métropole.

1. L'historique du service ainsi que les conditions de conservation des documents ont pu être réalisés avec l'aide de la réglementation et de la correspondance relatives à la défense nationale contenus dans les dossiers 93 5Q 62, 93 5Q 125.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Au départ étroitement lié au cabinet du préfet de Constantine, il s'en détache et devient un service à part entière. D'ailleurs ce n'est que dans les années 1952 et 1955, que ce service prend le nom de bureau spécialisé de la défense nationale après avoir été appelé service de la défense nationale puis bureau de la défense nationale.

Le bureau spécialisé de la défense, dont les attributions ne cessent d'évoluer durant toute son existence, doit connaître toutes les questions relatives à la mise en condition du territoire, en vue de préparer, faire et supporter une guerre éventuelle. Il permet ainsi d'assurer une étroite coordination entre le commandant militaire divisionnaire et l'Autorité civile.

Place du bureau spécialisé de la défense nationale dans l'organisation générale de la défense nationale

Le Comité de la défense nationale présidé par le Président de la République est un comité interministériel qui émet des avis sur toutes les décisions de caractère général concernant la défense de l'union française. Ce comité a un secrétariat appelé Secrétariat général permanent de la défense nationale. En ce qui concerne l'Algérie, le ministre de la défense nationale délègue au ministre résidant son autorité.

Un Secrétariat permanent de la défense nationale, placé sous la haute autorité du gouverneur général de l'Algérie est chargé de représenter le Secrétariat général permanent de la défense nationale auprès du ministre résidant.

Le bureau spécialisé de la défense nationale, placé sous la haute autorité du préfet est chargé de suivre l'exécution des travaux de défense nationale, de centraliser et de coordonner les décisions prises en matière de défense nationale à l'échelle départementale. Il a compétence organique pour traiter de nombreuses affaires.

Les attributions du bureau

Les attributions départementales du bureau sont en constante évolution. Elles sont étroitement liées au contexte national et au contexte intérieur de l'Algérie.

De 1938 à 1952, il a un travail limité qui se résume à assurer l'exécution des instructions du Gouverneur général en matière de défense nationale et à coordonner:

- la défense du territoire et des centres de colonisation (dispositifs restreints de sécurités)
- la défense passive

Introduction

- le maintien de l'ordre
- la coordination du contrôle de l'armement mis à la disposition des collectivités locales
- la mobilisation dans tous les domaines
- le ravitaillement
- les réquisitions

À partir de 1952, les attributions s'étoffent. Il est ainsi chargé de :

- la protection des points sensibles
- des affectations spéciales du personnel nécessaire, en temps de guerre, pour assurer la satisfaction des besoins des professions administratives, industrielles, commerciales et agricoles
- la préparation des réquisitions automobiles
- l'organisation des transports routiers en temps de guerre
- l'organisation économique en temps de guerre
- coordonner et de centraliser les renseignements relatifs aux affaires politiques, à savoir :
 1. Les partis politiques européens et algériens
 2. Les syndicats
 3. Les grèves
 4. Les membres des diverses assemblées ou personnalités politiques.

En 1954, le BSDN coordonne le plan de réquisition immobilière. En 1955, des attributions découlant de la guerre Algérie viennent se greffer aux autres :

- l'application des pouvoirs spéciaux :
 1. Assignation à résidence et interdiction de séjour
 2. Mise en place et organisation des zones interdites
 3. Interdictions des réunions publiques ou privées
 4. La fermeture de lieux publics
 5. Le contrôle des moyens d'expression
 6. Les mesures prévues à l'encontre des fonctionnaires
 7. La responsabilité matérielle collective
 8. L'enlèvement des armes
 9. Les perquisitions
- la coordination des centres de renseignement et d'opérations (CRO)
- les unités territoriales
- la coordination du plan de protection qui englobe les domaines suivants :
 1. La défense et l'armement des centres
 2. L'armement des communes mixtes

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

3. La protection des fermes isolées
 4. Le système d'alerte des centres isolés
- la mise en place des relations avec l'armée en permettant la coordination :
 1. des officiers des renseignements des services d'État-major
 2. du concours de l'armée en temps de grève
 3. des manœuvres interarmes
 4. des commissions d'évaluations des dégâts
 5. de l'approvisionnement en essence des armées
 6. du rappel des réservistes français musulmans
 7. des exercices de champ de tir de circonstance et de cadre
 8. du transport de matériel militaire
 9. de la coordination des services de sécurité des forces armées
 10. de la participation de corps de troupes et de musiques militaires à des manifestations civiles ou officielles
 11. du recensement des réservistes titulaires du permis de conduire
 - la protection du secret dans les entreprises travaillant pour la défense nationale
 - les étrangers en cas de mobilisation
 - le contrôle et la surveillance de l'armement, des transmissions et des transports

Il importe d'insister sur le fait que le BSDN n'est pas un organe d'exécution mais uniquement un organe de coordination et de centralisation en matière de défense nationale à l'intérieur du département. L'étude, l'organisation et la réalisation des mesures à prendre incombent aux services départementaux.

Le personnel du bureau

Le bureau doit être constitué par un personnel réduit en nombre en temps de paix, mais élevé en qualité et placé en position centrale auprès du préfet en temps de guerre.

Le chef du bureau est placé sous l'autorité directe du préfet. Il travaille en liaison étroite avec tous les services dépendants du préfet, les services municipaux et les autorités militaires divisionnaires. Il est attendu de lui qu'il soit familiarisé avec la réglementation pour l'exercice convenable de ses attributions mais également parce qu'il est le conseiller de tous les chefs d'entreprises ou des services administratifs. Il doit avoir une action effective sur les principaux services de la préfecture.

Introduction

Le service se compose en principe de fonctionnaires et d'officiers. De nombreuses dispositions prévoient ponctuellement ou de manière définitive le personnel suivant : dactylographes, attaché de préfecture, inspecteur de police, agents de police des renseignements généraux, auxiliaire de bureau, commis archiviste, secrétaire administrative, et des contractuels.

L'affectation complète du personnel jugé indispensable au fonctionnement du bureau n'a jamais été totalement respectée avant 1952 et pendant plusieurs années un seul fonctionnaire assume le travail de rédaction et de gestion des archives. Le préfet n'a cessé de réclamer au Gouverneur général du personnel pour lui permettre de mener à bien sa tâche. Ses fonds départementaux étant insuffisants, il réclamait du personnel dont les traitements devaient être imputés au budget de l'Algérie. L'application des pouvoirs spéciaux dont elle a la responsabilité à partir de 1955 a apparemment entraîné une augmentation de son personnel. Il est évident que la gestion des assignations à résidence qui occupait la majeure partie du temps le personnel durant les sept dernières années de son existence, a obligatoirement nécessité davantage de fonctionnaires.

Historique de conservation et modalités d'entrée

Jusqu'en 1953, les archives du service sont conservées sur place. C'est-à-dire dans un unique bureau au premier étage du Cabinet de la préfecture de Constantine. D'ailleurs la question matérielle des locaux a été problématique et soulevée durant toute la période par le chef du bureau.

Entre 1953 et 1962, le bureau spécialisé de la défense nationale verse en 21 fois ses archives aux Archives départementales de Constantine.

Les archives transférées en métropole

Les documents encore enliassés ont intégré les Archives nationales d'outre-mer en quatre transferts opérés entre 1961 et 1962. Aucun instrument de recherche n'a été réalisé avant le présent répertoire. Les archives étaient néanmoins pourvues de bordereaux de versement extrêmement sommaires réalisés pour les Archives départementales de Constantine par le bureau.

Classement des archives

Tout d'abord, il a fallu rassembler les documents du bureau. Les documents du bureau étaient, pour une partie, intégrés au fonds du cabinet doté d'une cotation provisoire. L'autre partie des documents du bureau avait

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

conservé la numérotation continue provisoirement donnée au moment du transfert en métropole.

Le classement du fonds du bureau spécialisé de la défense nationale a ainsi consisté à redonné au fonds son unité en supprimant les deux systèmes de cotation, pour finir par coter en 5Q l'ensemble de ses archives.

Cette sous-série a été attribuée en tenant compte du cadre de classement des archives départementales de l'Algérie qui affecte les affaires militaires à la série Q. Le tableau de concordance entre anciennes et nouvelles cotes, donné en annexe, illustre cet état de fait.

Une fois la totalité du fonds identifié, un plan de classement a été dressé. Il n'existe pas de plan de référence, il a donc fallu en définir un qui respecte le plus fidèlement la cohérence du fonds et sa structure organique. Le plan de classement a donc été établi en s'appuyant sur les attributions du bureau et l'évolution de ces dernières. Un plan chronologique en quatre parties tenant compte des documents hérités par le bureau a ainsi été retenu :

1. La **documentation antérieure à la création du bureau spécialisé de la défense nationale** (1877-1938).
2. Les attributions assumées durant la **seconde guerre mondiale** qui représente également la période de la mise en place effective du service (1939-1945).
3. Le fonctionnement du bureau en temps de paix de **l'après-guerre à la guerre d'Algérie** (1945-1955).
4. Pendant **la guerre d'Algérie** de nouvelles attributions s'imposent au bureau de la défense nationale, s'ajoutant aux anciennes attributions qui sont maintenues (1955-1962).

Intérêts du fonds

Les archives de ce fonds sont particulièrement riches. Si elles ont un intérêt historique certain, les dossiers d'assignation à résidence qu'elles comportent, permettent aux citoyens algériens de faire valoir leur droit. En effet, le gouvernement algérien verse une indemnité aux Algériens qui ont fait l'objet d'un arrêté d'assignation à résidence ou à leurs ayants droit.

Le fonds du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture de Constantine est le premier fonds de ce type classé pour le territoire de l'Algérie. Ils apportent donc des éléments d'informations nouveaux qui devraient éclairer ou préciser certains points déjà connus sur l'organisation du maintien de l'ordre et de la défense nationale en Algérie.

Introduction

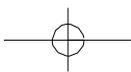
Ce fonds intéresse de nombreux domaines de l'histoire. Il renseigne très largement sur la répression et les moyens utilisés par l'administration française pour lutter contre la révolution nationaliste algérienne. Les documents laissent transparaître une certaine ambiguïté symbolisée par l'attribution et l'application des pouvoirs spéciaux qui atteste de façon flagrante d'un état de guerre. Pourtant, l'absence de l'emploi du mot « guerre » dans les documents est manifeste. De telle sorte que les principaux conflits armés de la guerre d'Algérie, sont dissimulés derrière le mot plus neutre « d'événements ».

Conditions d'accès et d'utilisation

Depuis 1992, une grande partie des archives de la guerre d'Algérie est librement communicable. Néanmoins, certains documents contenus dans ce fonds ne sont pas en libre accès. Pour les consulter une demande de dérogation doit donc être formulée. Ces documents sont soumis à un délai de communicabilité de 60 ans en raison de la protection de la vie privée des personnes et conformément aux dispositions légales en vigueur².

La présence de documents en langue arabe aux côtés des documents écrits en français n'a pas posé de problème particulier au classement du fonds. En effet, très peu nombreux ce sont des documents qui émanent directement de la société algérienne (presse, tracts, documents perquisitionnés ou saisis) et non de l'administration française. En général, ils sont même accompagnés (sauf la presse) d'une traduction certainement réalisée pour les besoins de leur traitement par l'administration.

2. Article L.213-2 du code du patrimoine.



ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

L'absence de toute étude historique consacrée spécifiquement à l'organisation administrative touchant aux questions de la Défense nationale en Algérie ne permet pas d'orienter le chercheur vers des sources imprimées en relation directe avec le présent répertoire. Les ouvrages cités ci-après permettent de situer les archives décrites dans l'histoire de l'Algérie coloniale.

AGERON (Charles Robert), *Histoire de l'Algérie contemporaine, de l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération*, tome II 1871-1954, Paris, PUF, 1997, 643 p.

BRUNET (Carole), *Les opérations de maintien de l'ordre et la recherche d'information à caractère militaire en Algérie, 1954-1962*, DEA sous la direction de Monsieur Dufour, Paris 1996.

CANTIER (Jacques), *L'Algérie sous le régime de Vichy*, Paris, édition Odile Jacob, 2002, 417 p.

CHANTEBOUT (Bernard), *L'organisation générale de la défense nationale en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967

COLLOT (Claude), *Les institutions de l'Algérie pendant la période coloniale*, éditions du CNRS, 1987, 343 p.

COURRIÈRE (Yves), *La guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 1968-1970.

STORA (Benjamin), *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1954*, Paris, La découverte, 1992, 127 p.

STORA (Benjamin), *Histoire de l'Algérie coloniale, 1954-1962*, Paris, La découverte, 2001, 128 p.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Le répertoire du bureau spécialisé de la défense nationale étant le premier de ce type pour l'Algérie, les sources complémentaires ne permettront que de fournir quelques compléments de sources relatifs à l'administration militaire coloniale, à l'histoire militaire de l'Algérie et à l'histoire de la guerre d'Algérie pour l'essentiel. On ne dressera donc pas une liste de cotes, on se contentera plutôt de donner une présentation très succincte des sources qui complètent directement celles des Archives nationales d'Outre-mer. Les sources complémentaires qui suivent ne visent nullement à l'exhaustivité.

I. Fonds d'archives

Archives nationales d'outre-mer à Aix-en-Provence (ANOM)

Fonds de la préfecture de Constantine

La consultation complémentaire de l'ensemble des archives du cabinet du préfet est indispensable. Parmi celles-ci, il convient de privilégier les fonds suivants :

- Le Service de la défense passive mis en place pendant la seconde guerre mondiale.
- Le Centre de liaison et d'exploitation pour la guerre d'Algérie pendant la période 1956-1958
- Le Service des liaisons Nord-africaines qui complètent l'activité de surveillance du bureau.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Fonds des préfectures d'Alger et d'Oran

Pour avoir quelques éléments de comparaison, on peut se référer aux archives du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture d'Oran qui bénéficient d'une cotation provisoire en continue de 501 à 606, ainsi que les archives du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture d'Alger coté provisoirement en 10K.

Les archives de ces deux BSDN sont néanmoins nettement moins riches et étendues chronologiquement que celles de la préfecture de Constantine.

Fonds du gouvernement général de l'Algérie

Le fonds du secrétariat permanent de la défense nationale est très certainement le fonds le plus complémentaire du fonds du bureau spécialisé de la défense nationale de la préfecture de Constantine.

Coté en GGA 2R 1 à 2R 188, il couvre à peu près les mêmes dates que le fonds du BSDN, de 1912 à 1962. L'article de ce fonds coté GGA 2R 121 est particulièrement intéressant : services permanents des préfectures, organisation, crédits de fonctionnement (1939-1945).

L'ensemble des archives du Cabinet militaire du gouvernement général de l'Algérie constitue une source précieuse : sous-série 1CM 1 à 1CM 11 pour la période allant de 1919 à 1948 (cotes provisoires). A partir de 1948, le fonds du cabinet militaire est classé par gouverneur :

- Sous-série GGA 3R 201 à 3R 235 « Gouverneur Marcel Edmond Naegelen » pour la période allant de 1948 à 1951.
- Sous-série GGA 3R 236 à 3R 285 « Gouverneur Roger Léonard » pour la période allant de 1951 à 1955.
- Sous-série GGA 3R 286 à 3R 314 « Gouverneur Jacques Soustelle » pour la période allant de 1955 à 1956.

Archives extérieures aux Archives nationales d'Outre-mer

Les grands fonds d'archives militaires et politiques forment un complément indispensable aux sources conservées par les Archives nationales d'Outre-mer. Pour commencer, il importe de souligner l'étroite complémentarité entre les fonds conservés à Vincennes et ceux d'Aix-en-Provence. Cela vaut non seulement pour le conflit algérien mais encore pour toute la période qui va de la conquête de l'Algérie à son indépendance.

*Sources complémentaires**Service historique de la Défense*

Conservées au Service historique de la Défense, les archives militaires de la présence française en Algérie forment un vaste ensemble qui prend place dans la sous-série 1 H du cadre de classement de cette institution. Les documents postérieurs à 1945 représentent près de mille cartons. C'est un fonds très riche.

La consultation des dossiers d'organisation contenus dans les grands fonds d'archives militaires de l'Etat-major général, du secrétariat de la défense nationale (série Q), du cabinet du ministre des armées (sous-série 1 R) et de l'Etat major de l'armée (série T) s'avère également intéressante.

Dans le département « terre » du service historique de la défense nationale, les articles de la sous-série 9N1472 à 9N1475 (l'inspection générale des troupes coloniales), la sous-série 9N1228 relative à la direction de la défense passive et la sous-série 7N avec les articles 7N827 à 7N1049 portant sur la section militaire d'Afrique et d'Orient peuvent apporter des renseignements précieux.

Dans le département « mer », la série VV intitulée « Archives opérationnelles guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie » (1952-1964) renferment aussi quelques dossiers.

Archives nationales, site de Paris

La consultation des papiers des chefs de l'Etat conservés dans la série AG, les dossiers de séances du comité de défense nationale, les procès-verbaux réunions du comité des affaires algériennes, les dossiers relatifs au plan de Constantine, les archives du ministère de l'intérieur, de la justice ou encore de la sûreté de l'Etat ne doivent pas être négligées.

Archives nationales, site de Fontainebleau

Ce site accueille les archives versées par les ministères après 1958. La consultation des archives pour les dernières années de la présence française en Algérie doit donc y être demandée.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

II. Sources imprimées

Les sources imprimées incontournables pour connaître les textes réglementaires sont :

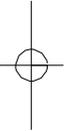
- *Journal officiel de la République française*, 1938-1968. Il est consultable aux Archives nationales d'Outre-mer et dans tous les dépôts d'archives départementaux.
- *Journal officiel de l'Algérie*, 1938-1958. Il est consultable aux Archives nationales d'Outre-mer.



RÉPERTOIRE

Pour citer les références tirées de ce répertoire :

Le préfixe FR ANOM doit obligatoirement accompagner les cotes relevées.
Exemple : FR ANOM 93 5Q 1 pour l'article coté 93 5Q 1 dans le répertoire.



PLAN DE CLASSEMENT DÉTAILLÉ

MISE EN PLACE DU BUREAU SPÉCIALISÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE93 5Q 1-93 5Q 62
ORGANISATION93 5Q 1-93 5Q 2
INTERVENTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS COMPÉTENTS EN MATIÈRE DE DÉFENSE NATIONALE93 5Q 3-93 5Q 41
Activités de surveillance93 5Q 3-93 5Q 11
Surveillance du littoral93 5Q -93 5Q 4
Surveillance de la frontière algéro-tunisienne93 5Q 5
Surveillance de la navigation aérienne93 5Q 6
Espionnage et contre-espionnage93 5Q 7-93 5Q 9
Transmissions93 5Q 10-93 5Q 11
Défense des centres de colonisation93 5Q 12-93 5Q 22
Organisation pour la mise en état de défense des centres de colonisation93 5Q 12-93 5Q 17
Personnel de la défense des centres93 5Q 18-93 5Q 20
Armement des centres93 5Q 21-93 5Q 22
Organisation de la sécurité du territoire en état de siège93 5Q 23
Défense passive93 5Q 24-93 5Q 40
Organisation de la défense passive93 5Q 24-93 5Q 32
Mesures de défense passive93 5Q 33-93 5Q 40
Dispositif restreint de sécurité93 5Q 41
MOBILISATION93 5Q 42-93 5Q 57
Organisation générale93 5Q 42-93 5Q 44
Organisation de la mobilisation par secteur93 5Q 45-93 5Q 57
Mobilisation de l'administration93 5Q 45-93 5Q 47

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Mobilisation bancaire et financière	93 5Q 48
Mobilisation économique et industrielle	93 5Q 49-93 5Q 53
Mobilisation des forces de sécurité	93 5Q 54
Mobilisation des transports	93 5Q 55
Mobilisation sanitaire	93 5Q 56
Mobilisation scientifique	93 5Q 57
RAVITAILLEMENT	93 5Q 58-93 5Q 60
RÉQUISITIONS	93 5Q 61
TRAVAUX DE DÉFENSE NATIONALE	93 5Q 62
SECONDE GUERRE MONDIALE	93 5Q 63-93 5Q 124
ORGANISATION	93 5Q 63-93 5Q 68
Organisation de la Défense nationale et classement des archives secrètes	93 5Q 63
Organisation de la sécurité du territoire en cas de crise, de trouble, en état d'urgence et en cas d'alerte générale	93 5Q 64
Organisation du territoire en temps de guerre	93 5Q 65-93 5Q 68
SURVEILLANCE DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE	93 5Q 69-93 5Q 75
Surveillance de la population	93 5Q 69
Surveillance du territoire	93 5Q 70
Dispositifs restreints de sécurité	93 5Q 71
Garde territoriale	93 5Q 72-93 5Q 73
Défense des centres de colonisation	93 5Q 74
Evènements et affaires diverses	93 5Q 75
DÉFENSE PASSIVE	93 5Q 76-93 5Q 93
Organisation et fonctionnement	93 5Q 76-93 5Q 82
Organisation	93 5Q 76
Personnel	93 5Q 77
Taxes locales de sécurité	93 5Q 78
Matériel et approvisionnement	93 5Q 79
Points sensibles	93 5Q 80
Exercices de défense passive	93 5Q 81
Débarquement allié	93 5Q 82
Mesures de défense passive	93 5Q 83-93 5Q
93 Protection de la population civile	93 5Q 83-93 5Q 86
Alerte	93 5Q 87-93 5Q 88

Plan de classement détaillé

Lutte contre l'incendie	93 5Q 89
Travaux de défense passive	93 5Q 90-93 5Q 92
Autres mesures	93 5Q 93
MOBILISATION	93 5Q 94-93 5Q 97
Réglementation	93 5Q 94
Mobilisation civile	93 5Q 95
Mobilisation militaire	93 5Q 96
Réservistes	93 5Q 97
AFFECTATIONS SPÉCIALES	93 5Q 98-93 5Q 111
Réglementation	93 5Q 98
Commission de contrôle des affectations spéciales	93 5Q 99
Commissions départementales	93 5Q 100-93 5Q 107
Commissions départementales de mises en affectations spéciales	93 5Q 100-93 5Q 106
Commissions départementales des mises en appels différés des affectations spéciales	93 5Q 107
Mises en affectations spéciales	93 5Q 108-93 5Q 111
Secteur public	93 5Q 108-93 5Q 110
Secteur privé	93 5Q 111
RÉQUISITIONS	93 5Q 112-93 5Q 115
Organisation et mainlevées	93 5Q 112
Réquisitions individuelles	93 5Q 113-93 5Q 114
Réquisitions des véhicules automobiles	93 5Q 115
CONTRÔLE DES DISTRIBUTIONS DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	93 5Q 116-93 5Q 124
DE L'APRÈS-GUERRE À LA GUERRE D'ALGÉRIE	93 5Q 125-93 5Q 139
ORGANISATION	93 5Q 125
SURVEILLANCE DE LA POPULATION ET DU TERRITOIRE	93 5Q 126-93 5Q 135
Surveillance générale	93 5Q 126
Maintien de l'ordre	93 5Q 127
Bon déroulement des élections politiques	93 5Q 128
Concours de l'Armée en cas de grève	93 5Q 129
Dispositifs restreints de sécurité	93 5Q 130-93 5Q 132
Gardes territoriaux	93 5Q 133
Défense des centres de colonisation	93 5Q 134-93 5Q 135

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

AFFECTATIONS SPÉCIALES	93 5Q 136-93 5Q 138
Mises en affectations spéciales et appels différés en cas de mobilisation	93 5Q 136
Mises en affectations spéciales dans le secteur public	93 5Q 137-93 5Q 138
EXERCICES MILITAIRES	93 5Q 139
GUERRE D'ALGÉRIE	93 5Q 140-93 5Q 464
CORRESPONDANCE ET ARRÊTÉS	93 5Q 140-93 5Q 196
Correspondance	93 5Q 140-93 5Q 191
Correspondance active	93 5Q 140-93 5Q 174
Correspondance active classée "Z"	93 5Q 175-93 5Q 185
Correspondance active concernant les centres d'hébergement	93 5Q 186-93 5Q 188
Correspondance passive	93 5Q 189-93 5Q 191
Arrêtés relatifs aux décisions prises en matière de Défense nationale par application des pouvoirs spéciaux	93 5Q 192-93 5Q 196
MAINTIEN DE L'ORDRE ET PACIFICATION	93 5Q 197-93 5Q 401
Organisation	93 5Q 197-93 5Q 200
Renforcement des moyens destinés au maintien de l'ordre	93 5Q 197
Délégation de pouvoirs de maintien de l'ordre	93 5Q 198
Pacification de l'Algérie	93 5Q 199
Création et implantation des sections administratives spécialisées et des sections administratives urbaines	93 5Q 200
Relations entre les services civils et militaires	93 5Q 201-93 5Q 2111
Rapports entre les autorités civiles et militaires	93 5Q 201
Etat major mixte	93 5Q 202
Compagnies républicaines de sécurité (CRS)	93 5Q 203
Groupes mobiles de police rurale (GMPR)	93 5Q 204
Groupes mobiles de sécurité (GMS)	93 5Q 205
Unités Territoriales	93 5Q 206-93 5Q 207
Sécurité générale	93 5Q 208-93 5Q 209
Mesures de prévention	93 5Q 210-93 5Q 211

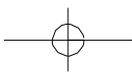
Plan de classement détaillé

Informations sur les évènements93 5Q 212-93 5Q 226
Télégrammes de situation93 5Q 212-93 5Q 221
Synthèses de différents services93 5Q 222-93 5Q 225
Bulletins d'informations93 5Q 226
Lutte contre le terrorisme93 5Q 227-93 5Q 245
Activités des services de sécurité93 5Q 227-93 5Q 235
Activités terroristes93 5Q 236-93 5Q 239
Libération de détenus condamnés pour actes de terrorisme93 5Q 240-93 5Q 241
Plaintes classées formulées par la population93 5Q 242-93 5Q 245
Assignation à résidence93 5Q 246-93 5Q 401
Dossiers généraux93 5Q 246-93 5Q
255 Commissions d'examen des assignations à résidence en vue de la libération des assignés93 5Q 256-93 5Q 266
Arrêtés d'assignation à résidence93 5Q 267-93 5Q 291
Dossiers individuels d'assignés à résidence93 5Q 292-93 5Q 398
Transferts dans les centres d'hébergement93 5Q 399-93 5Q 401
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION93 5Q 402-93 5Q 459
Surveillance du territoire93 5Q 402-93 5Q 423
Mesures de protection93 5Q 402-93 5Q 413
Contrôle de la circulation93 5Q 414-93 5Q 419
Réseaux radioélectriques93 5Q 420-93 5Q 422
Préparation des rentrées scolaires93 5Q 423
Surveillance de la population93 5Q 424-93 5Q 429
Circulation des personnes93 5Q 424
Surveillance des Français musulmans de retour en Algérie93 5Q 425-93 5Q 426
Surveillance du personnel des télécommunications93 5Q 427
Contrôles divers93 5Q 428
Affaires diverses93 5Q 429
Contrôle des moyens d'information93 5Q 430-93 5Q 459
Saisie de journaux, de revues et d'ouvrages de nature à troubler l'ordre public93 5Q 430-93 5Q 458
Propagande par émissions radiophoniques93 5Q 459



Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

RÉQUISITIONS93 5Q 460-93 5Q 462
Réquisition des forces de l'ordre93 5Q 460
Réquisition de personnel93 5Q 461-93 5Q 462
FICHIERS DU BSDN93 5Q 463-93 5Q 464
Fichier normal du bureau spécialisé de la défense nationale93 5Q 463
Fichier est-algérien93 5Q 464



MISE EN PLACE DU BUREAU SPÉCIALISÉ DE LA DÉFENSE NATIONALE

Créé par l'article 51 de la loi du 11 juillet 1938, le bureau spécialisé de la défense nationale a son organisation définie dans le décret du 14 janvier 1939. Lors de sa mise en place, il hérite d'un ensemble de dossiers ouverts par les services ayant eu en charge les domaines qui relèvent désormais de sa compétence. C'est ce qui explique la présence dans ce fonds de documents antérieurs à sa date de création, le plus ancien remontant à 1877. Les dossiers ouverts antérieurement qui ont continué à être alimentés par le bureau de la défense nationale ont été maintenus dans leur intégrité, même si ils ont été clos au cours de la seconde guerre mondiale.

Organisation

93 5Q 1 Organisation administrative de la défense nationale et tenue des dossiers secrets

1912/1938

Rapports sur le fonctionnement du secrétariat permanent de la défense nationale en Algérie (SPDN) (1928-1929). Extrait de l'instruction interministérielle pour l'application du décret du 12 octobre 1930 portant organisation du Commandement militaire en Afrique du Nord (1933). Carnet des étapes de la division de Constantine (1934). Réorganisation du service de la défense nationale (1937). Organisation et fonctionnement du service de l'information en temps de guerre (1937). Instructions sur la tenue des dossiers secrets (1912-1938). Numérotage des dossiers secrets de défense nationale (1937).

93 5Q 2 Répertoire des instructions de base entrant dans la composition des dossiers secrets de défense nationale

1936/1938

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

**Intervention des services administratifs compétents
en matière de défense nationale**

93 5Q 3-93 5Q 11 Activités de

1896/1942

surveillance 93 5Q 3-93 5Q 4

1896/1939

Surveillance du littoral

1896/1939

93 5Q 3 Organisation et surveillance

Dossier 1 Instructions, rapports, correspondance (1896-1924).

Dossier 2 Surveillance des voies ferrées et du littoral par les unités d'infanterie en cas de mobilisation.— Correspondance et listes nominatives (1910-1924).

Dossier 3 Faits signalés.— Correspondance (1936-1939).

Dossier 4 Dossiers divers.— Extrait du rapport sur la surveillance du littoral du 5 juin 1936 (1936), éclairage du littoral (1917-1919), organisation de la transmission des renseignements (1917), fermetures des frontières (1918), sous-marins (1915-1917).

93 5Q 4 Fermeture et surveillance du littoral

1933/1939

Délimitation des secteurs de surveillance, instructions données aux autorités administratives, états nominatifs des goumiers affectés à cette surveillance, administration des goumiers, correspondance, renseignements sur les chefs de secteurs.

93 5Q 5 Surveillance de la frontière algéro-tunisienne

1933/1939

Dossier 1 Réglementation relative à la surveillance des frontières.— Instructions (1933-1938).

Dossier 2 Fermeture et surveillance renforcée de la frontière algéro-tunisienne.— Instructions, correspondance, listes des goumiers, croquis (1936-1939).

Dossier 3 Liaisons entre les autorités frontalières.— Instructions, correspondance, procès-verbaux des conférences (1937-1939).

93 5Q 6 Surveillance de la navigation aérienne

1920/1939

Dossier 1 Organisation de la police de l'air en Algérie.— Instructions, correspondance, marques des nationalités, listes des avions civils du département de Constantine (1933-1938).

Mise en place du BSDN

Dossier 2 Police de l'air.— Instructions (1926-1939).

Dossier 3 Défense aérienne du territoire.— Notes et circulaires (1921-1925), conférence faite à Alger le 22 octobre 1935, code de signaux terre-avions (1920-1921), enquête sur les terrains d'atterrissage du département : rapports et correspondance (1920-1921).

Dossier 4 Protection des aérodromes algériens.— Instructions, correspondance, plans (1935-1938).

Dossier 5 Aérodromes du département.— Correspondance, listes des aérodromes du département, plan (1935-1938).

Dossier 6 Activités des aéro-clubs du point de vue politique.— Correspondance (1937-1938).

Dossier 7 Affaires diverses.— Correspondance, rapports (1936-1938).

93 5Q 7-93 5Q 9 Espionnage et contre-espionnage

1914/1942

93 5Q 7 Réglementation et personnel

1914/1942

Dossier 1 Réglementation (1914/1938).

Dossier 2 Personnel du service du contre-espionnage.— Instructions (1929-1942). Agents auxiliaires du service de contre-espionnage: listes des agents auxiliaires (1934-1941), listes modificatives (1934-1935). Dossiers par arrondissement, listes et états des propositions en vue de la désignation des agents auxiliaires : Batna (1931), Bône (1931), Bougie (1932-1933), Constantine (1931-1933), Guelma (1931), Philippeville (1931-1932), Sétif (1931-1933).

93 5Q 8-93 5Q 9 Surveillance des étrangers

1929/1938

93 5Q 8 Surveillance générale

1929/1938

Correspondance et instructions (1935-1938). Propagande allemande dans les journaux espagnols (1936). Propagande hitlérienne : circulaire relative aux allemands à expulser (1936), instructions données aux étudiants allemands (1936). Demandes de surveillance et de recherches (1937-1938). Dossiers divers : tableaux numériques par nationalité des étrangers résidant dans le département de Constantine (1935-1939), navire allemand transportant des cartouches Lebel (1929), lettre ouverte puis recollée au Cap de fer par un gardien (1934).

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 9 Dossiers**

nominatifs

1931/1938

A noter : société « Undy » et personnel allemand du cirque « Amar ».

93 5Q 10-93 5Q 11 Transmissions

1922/1940

93 5Q 10 Correspondance postale et transmissions radioélectriques

1929/1939

Instructions générales (1934-1937). Correspondances postales : instructions, correspondance (1929-1937). Radio: réglementation (1935-1939). Contrôle des transmissions radioélectriques : correspondance (1938), instruction gouvernementale du 7 avril 1936 (1936-1937), accusés de réception de la réglementation (1936).

93 5Q 11 Communications télégraphiques et téléphoniques

1922/1940

Instructions (1922-1939). Correspondance (1940). Transmission par fil en période de tension politique ou à la mobilisation: états des propositions pour l'établissement de plan d'utilisation des transmissions électriques, correspondance (1932-1938).

93 5Q 12-93 5Q 22 Défense des centres de colonisation¹

1899/1942

93 5Q 12-93 5Q 17 Organisation pour la mise en état de défense des centres de colonisation

1899/1942

93 5Q 12-93 5Q 14 Organisation défensive en cas de paix

1899/1940

93 5Q 12 Plan de défense et organisation défensive

1899/1931

Dossier 1 Plan de défense de l'Algérie.— Correspondance (1899-1907). Etat de défense des centres de colonisation (1906).

Dossier 2 Organisation défensive.— Instructions et correspondance (1907-1914). Consignes pour la défense des centres: correspondance (1907-1920). Tableaux d'organisation des

1. Un centre de colonisation mis en état de défense est un centre défensif. Les centres de colonisation pouvant devenir des centres défensifs doivent répondre au moins à un des critères suivants :

- avoir au moins 150 habitants [européens],
- avoir une position géographique, un réduit, une brigade de gendarmerie ou une raison quelconque qui nécessitent l'organisation d'une défense en cas de danger.

Il s'agit donc de tous les chefs-lieux de communes mixtes, des résidences des administrateurs ou de toutes localités situées hors du territoire des communes de plein exercice.

Mise en place du BSDN

divisions de Constantine (s.d.). Tableaux A et B portant organisation des centres de colonisation et des cavaliers (1907-1909). Défense de la commune mixte d'Aïn-M'Lila : correspondance (1908). Tableau B du plan de défense de l'Algérie du centre du Kouif (1912, 1917). Plan de protection de la ville de Constantine : exercice (1931).

93 5Q 13 Cahiers des consignes pour la défense des centres complétés et retournés à la préfecture 1908

93 5Q 14 Plan de protection 1933/1940

Mesures de sécurité immédiates et permanentes (1933). Chiffre et pourcentage, par arrondissement, des populations européennes et indigènes (1933). Correspondance (1934-1936). Enquêtes sur l'état d'esprit des indigènes (1934). Création de centres, classement et reclassement des centres (1935-1940). Résumé des instructions confidentielles du gouverneur général sur l'organisation défensive des centres de colonisation et troupes de la division de Constantine (1937). Consigne pour la défense des centres (1938).

93 5Q 15 Organisation défensive en cas de troubles 1936/1939

Constitution de goums civils destinés au maintien de l'ordre en cas de troubles ou en période de mobilisation: correspondance (1939), projet de réponse soumis au préfet (1938-1939), réponses des autorités locales (1938), réorganisation des goums (1938). Signaux à employer en cas de troubles : correspondance (1936-1937).

93 5Q 16 Réorganisation des centres de colonisation 1908/1942

Réorganisation à la suite de l'expérience de la guerre : instructions (1919-1920), dossiers par arrondissement, Batna (1908-1920), Bône (1910-1920), Bougie (1920), Constantine (1920), Guelma (1910-1920), Philippeville (1913-1920), Sétif (1920). Refonte des instructions du 15 avril 1908 entraînant la réorganisation des centres (1938-1942). Réorganisation de la défense de la commune mixte d'Aurès (1938).

93 5Q 17 Inspection des centres 1934/1937

Travaux de défense des centres (1937), doléances des municipalités (1934-1935). Circulaires relatives aux doléances des municipalités concernant la défense des centres de colonisation (1935).

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 18-93 5Q 20 Personnel de la défense des centres
2 1899/1941

93 5Q 18-93 5Q 19 Personnel de l'encadrement 1899/1941

93 5Q 18 Chefs, chefs adjoints et chefs
suppléants 1899/1941

Correspondance (1906-1911). Affaires classées concernant le personnel de l'encadrement : correspondance (1938-1941). Propositions pour la désignation des chefs de défense (1899-1900). Listes des personnes pouvant être désignées pour l'encadrement: proposition par section (1939-1940). États de l'encadrement des centres défensifs dans le département de Constantine : liste générale des chefs, chefs adjoints et chefs suppléants de défense (1938), états semestriels de la gendarmerie (1937-1938).

93 5Q 19 Nominations

1916/1938

Correspondance (1916-1919). Décisions préfectorales nommant des chefs de défense, rapports de gendarmerie signalant des vacances et présentation de candidats (1932-1935). Nomination de 22 chefs de défense suite à la décision gouvernementale du 19 avril 1935 créant 22 centres défensifs (1935). Listes des chefs de défense établies par la gendarmerie (1935-1936). Nominations des chefs de défense faites en 1937 d'après les listes de contrôle de la gendarmerie (1937). Nomination des chefs par arrondissement et par centre (1937-1938).

93 5Q 20 Personnel non affecté à l'encadrement

1939

Listes du personnel non mobilisable affecté en période de mobilisation à la défense des centres de colonisation par arrondissement : Batna, Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville, Sétif (1939). Etats nominatifs du personnel civil désigné pour la garde des voies ferrées (1939).

93 5Q 21-93 5Q 22 Armement des centres

1900/1939

2. Après décision de la mise en état de défense d'un centre par le gouverneur général, le préfet nomme, sur les propositions des chefs des communes et des sous-préfets, un chef et un chef adjoint de la défense choisis, en principe, parmi les personnes qui n'ont plus d'obligations militaires. Lorsque que le Centre de colonisation est pourvu d'une gendarmerie, le chef de la brigade est alors désigné comme chef de la défense, mais dans ce cas il est doublé par un chef adjoint et un chef suppléant.

*Mise en place du BSDN***93 5Q 21** Réglementation et organisation générale

1900/1935

Instructions (1909-1935). Correspondance (1900-1920, 1933-1934). Organisation de l'armement : tableau relatif à l'armement dans les centres de colonisation (1909), extraits de tableaux indiquant le nombre d'armes à réintégrer à l'Artillerie (1915), état comparé des réductions dans l'armement des centres de colonisation (1915).

93 5Q 22 Armement et contrôle des armes

1900/1939

Armement des cavaliers (1900-1908). Mesures pour rendre les armes inutilisables (1921). Restitution des armes (1924-1929). Communes ou centres dont l'armement est maintenu, créé ou supprimé (1933-1934). Stockage des armes et des munitions : lieux, importance des approvisionnements (1935-1938), état des armes et munitions stockées par centre (s.d.). Armes prêtées par l'autorité militaire (1931-1934). Cession de munitions (1937). Contrôle des mesures prises pour la garde des armements (1937). Garde de l'armement des centres (1934-1935). Demandes d'armes automatiques (1935-1936). Nombre de fusils et de cartouches par centre défensif (1934). Demandes d'armes et de munitions pour les centres défensifs (1934). Echange des armes (1938). Armement des bureaux des communes mixtes et des logements des administrateurs dans les localités isolées (1938). Armement de Bessombourg (1938-1939). Affaires diverses (1935-1936).

93 5Q 23 Organisation de la sécurité du territoire en état de siège

1924

Instruction réglant l'exercice des pouvoirs de police de l'autorité militaire : instruction, affiches, correspondance.

93 5Q 24-93 5Q 40 Défense passive³

1923/1941

93 5Q 24-93 5Q 32 Organisation de la défense passive

1930/1941

93 5Q 24 Organisation générale

1932/1940

Instructions pour l'organisation des dossiers de défense passive et de secret défense (s.d.). États sommaires de l'avancement des travaux de défense passive : dossiers par année (1933-1935, 1937), correspondance (1937-1938). Organisation sanitaire : cor-

3. La défense passive est la protection des populations civiles. Elle est sous la responsabilité et l'autorité civile, c'est-à-dire du préfet, des sous-préfets et des maires.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

respondance (1939-1940), plans de secours immédiats aux victimes civiles (1932-1940), appareils respiratoires (1938-1940). Mesures de défense passive : correspondance (1938-1939). Services urbains de détection des gaz (1938-1939).

93 5Q 25 Personnel de la défense passive

1935/1940

État du personnel nécessaire : tableaux, correspondance, réglementation (1936-1938). Tableaux d'effectifs en personnel (1938). Statut du personnel de complément : correspondance (1935-1937), projet de décret (1935), *Journal officiel de la République française, lois et décrets* du vendredi 21 juin 1935. Création d'équipes intercommunales: correspondance (1935-1936), circulaire du 14 novembre 1935. Affectations spéciales du personnel de direction : correspondance (1938-1937). Personnel militaire : correspondance (1938-1940).

93 5Q 26 Instructions et réglementation

1931/1941

Instructions secrètes relatives aux mesures de sécurité générale communes à la défense active et à la défense passive (1931-1941). Décrets et instructions relatifs à l'organisation générale de la défense passive sur le territoire (1938-1941).

93 5Q 27 Plans urbains de défense passive

1932/1941

Aïn-Beïda (1932-1936), Aïn-M'Lila (1932-1936), Batna (1932-1935), Biskra (1932-1935), Bône (1933-1938), Bougie (1937-1940), Bordj-bou-Arréridj (1932-1935), Collo (1932-1938), Conde-Smendou (1936), Constantine (1936-1941), Djidjelli (1935-1938), Jemmapes (1935), Guelma (1936-1940), Le Kroub (1936-1937), La Calle (1936), Oued-Zenati (1941), Philippeville (1936-1938), Saint-Arnaud (1933-1936), Sétif (1936-1939), Tébessa (1937-1940).

93 5Q 28 Besoins et ressources

1932/1938

Tableau des produits pharmaceutiques (1932-1933). Besoins par arrondissement : tableaux, correspondance, réglementation (1932-1933). États des stocks des produits chimiques (1938).

93 5Q 29 Matériel de protection

1930/1939

Instruction sur l'entretien et la visite en temps de paix du matériel de protection (1930). Masque de protection : évaluation des besoins en masques (1931-1932), commandes et entretiens (1933-1938), fournisseurs (1938-1939), affaires classées (1938-1939).

*Mise en place du BSDN***93 5Q 30** Principes à appliquer pour les constructions 1931/1937

Correspondance et instructions.

93 5Q 31 Sensibilisation de la population 1932/1939

Attaques aériennes: brochure « Défense passive contre les attaques aériennes » (1939). Cadres instructeurs de la population civile : listes (1932-1938), instructions (1933-1938). Brochure « Ce que le public doit savoir en matière de défense passive » (1939). Coupures de presse sur la défense passive (1938). Instructions à la presse (1939). Diffusion de films de propagande: correspondance (1938-1939). Collaborations des groupements privés et salles de conférences (1938-1939). Conférences (1935-1938). Etude sur l'organisation de la défense passive aérienne en Allemagne (1938). Félicitations à la municipalité de Constantine (1938).

93 5Q 32 Exercices de défense passive 1933/1938

Dossier d'exercice par année.

93 5Q 33-93 5Q 36 Mesures de défense passive 1923/1940**93 5Q 33-93 5Q 34** Protection contre les attaques aériennes 1923/1940**93 5Q 33** Organisation de la défense aérienne 1923/1940

Instructions (1923-1939). Plan de défense aérienne (1936-1940). Plan départemental de diffusion des ordres d'alerte et d'extinction des lumières, 1 carte (1939). Listes par service des autorités admises à correspondre téléphoniquement en cas d'alerte aérienne (1932-1939). Points sensibles (1936-1939).

93 5Q 34 Information 1935/1939

Article du général Niessel sur « le danger aérien » (1938). Bulletins d'information de la défense antiaérienne (1938). Affiches d'information (1935-1939).

93 5Q 35 Extinction des lumières 1923/1940

Instructions : instructions pratiques sur guet, alerte, extinction des lumières (1932, 1939). Diffusion de l'ordre d'alerte et d'extinction des lumières par arrondissement (1923-1936). Listes des transmissions par téléphone des ordres d'alerte et

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

d'extinction des lumières par arrondissement : Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville, Sétif (1939). Transmission du signal d'alerte (1937-1939). Plan d'extinctions des lumières (1936-1940).

93 5Q 36 Lutte contre les incendies provoqués par les bombardements aériens

1938/1939

Instruction provisoire sur la lutte contre les incendies provoqués par les bombardements aériens : livret (1938). Protection contre l'incendie : correspondance, extrait de presse, publicité de matériel de protection contre l'incendie (1938-1939). Port de Bône, transformation en auto pompe du remorqueur « Seybouse » : correspondance, arrêtés, rapport d'ingénieur des ponts et chaussées (1939). Opuscule destiné à l'enseignement de la lutte contre l'incendie dans les établissements scolaires (1939).

93 5Q 37 Abris antiaériens

1931/1939

Instructions, correspondance (1939). Notices provisoires (1938). Construction d'abris publics et aménagement de postes de secours par arrondissement (1937-1938). Etalement des caves : instructions préfectorales, correspondance, plans d'aménagement, planches (1932-1939). Mise à l'abri des tabacs en feuille dans la région de Bône : correspondance (1931-1932).

93 5Q 38 Protection des établissements publics

1932/1938

Consignes de défense passive concernant les établissements classés en 1ère catégorie par la commission départementale, les établissements pétroliers et la centrale thermique de Bône, plans.

93 5Q 39-93 5Q 40 Eclairage en temps de guerre

1936/1940

93 5Q 39

Préparation

1936/1939

Instructions (1938-1939). Alimentation électrique des projecteurs de la Marine (1936-1939). Dossiers communaux, plans (1938-1939). Plans des centres miniers (1938-1939).

93 5Q 40 Plans communaux

1938/1940

Dossiers par arrondissement, plans.

*Mise en place du BSDN***93 5Q 41 Dispositif restreint de sécurité** 1931/1938

Réglementation.

Mobilisation**93 5Q 42-93 5Q 44 Organisation générale** 1914/1939**93 5Q 42 Organisation de la mobilisation nationale** 1927/1939

Réglementation (1935-1938). Organisation à la mobilisation: organigramme (1938). Principes généraux concernant l'organisation de la nation en temps de guerre (1927-1939). Ordre et plan de mobilisation : instruction secrète (1932), mémento des mesures à prendre (1938-1939), télégrammes et lettres de service à expédier (1938-1939). Mesures de sécurité contre les atteintes de l'ennemi sur l'ensemble du territoire national : circulaires relatives à la dispersion (1935-1937), instruction relative au repliement des départements frontières (1935).

93 5Q 43 Mesures à prendre à l'égard des étrangers 1931/1939

Réglementation (1931-1938). Correspondance (1936-1939). États récapitulatifs par nationalité des étrangers dans les différents arrondissements (1936-1939). Dispositions prises par les autorités militaires en vue d'assurer la garde éventuelle des étrangers mobilisables appartenant à la puissance ennemie (1935-1938). Zone de refuge des étrangers non mobilisables de la puissance ennemie (1935-1938).

93 5Q 44 Mesures à prendre à l'égard des réfugiés 1914/1915

Correspondance.

93 5Q 45-93 5Q 57 Organisation de la mobilisation par secteur 1920/1939**93 5Q 45-93 5Q 47 Mobilisation de l'administration** 1920/1939**93 5Q 45 Organisation administrative de la mobilisation** 1920/1939

Préparation de la mobilisation dans les services publics : correspondance (1926). Préparation de la mobilisation dans le cadre du

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

département : réglementation (1927-1937), correspondance (1937-1939), extrait du plan partiel de mobilisation des besoins en personnel (1939). Organisation des services de la préfecture : extrait du plan partiel de mobilisation des besoins en personnel, organigrammes (1937). Préparation d'une mobilisation éventuelle et partielle : réglementation, correspondance (1920). Annuaire des postes téléphoniques des services publics maintenus en service (1938).

93 5Q 46 Fonctionnaires mobilisés

1932/1939

Personnel de l'administration départementale et de l'administration préfectorale (1937-1938). Personnel de l'administration communale (1937-1939). Police de France (1936-1939). Polices municipales (1936). Services d'incendie (1936-1939). Fonctionnaires retraités (1932-1938). Affectations spéciales (1937-1939).

93 5Q 47 Installation matérielle des administrations et des services publics en temps de guerre

1924/1938

Réglementation (1928-1931). Locaux : correspondance, plans, tableaux (1924-1938).

93 5Q 48 Mobilisation bancaire et financière

1936/1939

Correspondance (1936-1939). Circulaire du 30 mai 1936 relative aux mesures de sauvegarde applicables aux services relevant du département des finances (1936). Plans de mobilisation par banque (1936). États du personnel issus de la Banque de France, de la Banque d'Algérie et du Crédit foncier de France mis en affectations spéciales (1938).

93 5Q 49-93 5Q 53 Mobilisation économique et industrielle

1923/1939

93 5Q 49 Réglementation

1923/1939

93 5Q 50 Main d'œuvre indigène et française mobilisée

1923/1939

Réglementation (1926-1939). Service départemental de préparation de la mobilisation de la main d'œuvre (1938-1939). Main d'œuvre française (1936-1938). Main d'œuvre coloniale (1930-1937). Mobilisation des indigènes (1923-1938). Main d'œuvre indigène destinée à la métropole (1938). Mise en affectation spéciale d'hommes indispensables aux fonctionnements des établissements, des usines et des mines à la mobilisation (1936-1938).

*Mise en place du BSDN***93 5Q 51** Mobilisation

économique

1930/1939

Recensement des ressources et des besoins (1930-1939). État des ressources de l'Algérie (1939).

93 5Q 52-5Q53 Mobilisation industrielle

1934/1939

93 5Q 52

Organisation

1934/1939

Recensement et classement des établissements, usines et ateliers (1938). Organisation des établissements industriels à la mobilisation (1936). Eau, gaz, électricité (1936-1939). Mines (1936-1939). Combustibles liquides (1934-1939). Usines de guerre (1937-1939). Ressources agricoles (1937). Chaux et ciment (1936). Ravitaillement en combustibles solides (1938). Groupements charbonniers départementaux (1938).

93 5Q 53 Dossiers par arrondissement

1938

Batna, Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville, Sétif.

93 5Q 54 Mobilisation des forces de sécurité

1914/1939

Police de France et d'État du département (1933-1939). Convocation des réservistes (1914, 1930). Affectations spéciales des chefs indigènes (1927).

93 5Q 55 Mobilisation des transports

1927/1939

Dossier 1 Réglementation générale (1928/1938).

Dossier 2 Transports aériens.— Réglementation (1932-1934). Voyageurs étrangers : correspondance, listes nominatives de voyageurs étrangers (1927-1929).

Dossier 3 Transports par chemin de fer.— Instruction (1931).

Dossier 4 Transports maritimes.— Correspondance (1927). Réglementation (1927-1939). Projet d'instruction générale sur l'organisation, la mobilisation et le fonctionnement en temps de guerre des ports maritimes (1938-1939). Comité d'exploitation : correspondance (1930-1935), port de Bône (1936-1939), port de Bougie (1934-1939), port de Philippeville (1932-1939). Besoins en matériel de navigation (1934).

Dossier 5 Transport par voie de terre.— Instructions (1927-1931). Service des routes et des transports (1938).

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 56 Mobilisation**

sanitaire

1929/1937

Correspondance (1937). Organisation sanitaire : lettre instruction du ministre du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales (1929-1930). Circulaires relatives aux besoins de l'Algérie en produits pharmaceutiques pour le temps de guerre (1932-1937). Extraits du plan partiel de mobilisation en matériel et en personnel des établissements publics d'assistance et d'hygiène et de l'Hôpital civil de Constantine (s.d.).

93 5Q 57 Mobilisation scientifique

1932/1937

Réglementation (1932-1935). États nominatifs du personnel des laboratoires (1937). Fiches indiquant les possibilités de recherches des laboratoires (1937). Propositions de classement dans l'affectation spéciale (1935-1937).

Ravitaillement**93 5Q 58****Instructions**

1908/1939

Guide à l'usage des comités départementaux de ravitaillement (1908).
Instructions diverses (1920-1939).

93 5Q 59 Commission et comité

1927/1940

Commission de réception du ravitaillement : correspondance (1930-1940). Comité départemental du ravitaillement : correspondance (1927-1940).

93 5Q 60 Ressources et affaires diverses

1914/1939

Dossier 1 Ressources.— Quantités des laines susceptibles d'être réquisitionnées (1935-1936), recensement des fûts (1936-1937), recensement des presses à fourrage et des moyens de battage du département (1935-1937), recensement des tracteurs agricoles d'une puissance égale ou supérieure à 60 chevaux (1938).

Dossier 2 Affaires diverses.— Organisation du contrôle du service du ravitaillement général (1930). Etablissement du journal de ravitaillement du département (1937). Approvisionnement de la métropole en temps de guerre : liaisons entre les comités départementaux du ravitaillement et des céréales (1938). Avis sur la mise en vigueur de diverses mesures destinées à accélérer l'organisation de la mobili-

Mise en place du BSDN

sation économique en Algérie (1938). Mesures à prendre en vue d'assurer le ravitaillement de la population civile en cas de grève ou de lock-out dans la boulangerie (1938). Production de glucose industrielle (1938). Sucre : demandes d'autorisation de délivrance (1914), recensement des stocks (1938-1939). Production annuelle des savonneries (1939). Besoins des industries alimentaires en huile d'olive (1939).

*Réquisitions***93 5Q 61 Réquisitions en temps de paix et en temps de guerre**

1877/1939

Réquisitions des immeubles: réglementation (1938-1939). Réquisitions militaires : réglementation (1877-1939). Réquisitions de véhicules automobiles : réglementation (1921-1939), affiches (1936). Commissions de réquisitions: aéronefs (1938), animaux et voitures (1938), pigeons voyageurs (1933-1939). Commissions de réquisition spéciale d'essence (1937-1939).

*Travaux de défense nationale***93 5Q 62 Travaux divers**

1930/1939

Protections des fabrications de guerre et des établissements travaillant pour la défense nationale : correspondance (1937), réglementation (1935-1939). Travaux de fortification : réglementation (1933-1938). Travaux de la Marine confiés à l'industrie (1930-1933). Champ de tir de Penthivière : carte topographique, feuille ouest (1938).

SECONDE GUERRE MONDIALE

Organisation

93 5Q 63 Organisation de la Défense nationale et classement des archives secrètes

1939/1945

Réorganisation du commandement territorial (1940). Application du décret sur l'état de siège (1939-1940). Liaison avec le Conseil supérieur de la Défense nationale (1939-1940). Projet de réunion sous la même direction des services de la défense nationale et de la défense passive (1943). Secrétariat du bureau de la défense nationale : répertoire de la correspondance au départ, répertoire de la correspondance à l'arrivée (1942-1945). Classement des archives secrètes : correspondance (1939), composition et tenue des dossiers secrets de défense nationale (s.d.). Inventaire des documents contenus dans le pli relatif à l'alerte générale des sous-préfectures (1942). Circulaire sur la conservation du secret (1942). Personnel : renforcement en secrétaire (1939), circulaire du 12 novembre 1943 relative au cumul de pensions et rémunérations publiques (1943). Frais d'impression et de matériel (1939).

93 5Q 64 Organisation de la sécurité du territoire en cas de crise, de trouble, en état d'urgence et en cas d'alerte générale

1941/1942

Organisation administrative et économique en cas de crise (1942). Mémento des mesures à prendre en cas d'alerte générale (s.d.). Mesures de sécurité en cas de troubles : correspondance (1942), circulaire du 7 août 1942. Rectificatifs de la réglementation à appliquer dans le domaine des transmissions en cas d'urgence (1941-1942). Liste des commissaires de police (s.d.).

Seconde guerre mondiale

93 5Q 65 Organisation administrative et de défense nationale en temps de guerre

1939/1941

Organisation administrative et de défense nationale en temps de guerre : mesures administratives et de défense nationale (1939), annuaires des postes téléphoniques maintenus en service à la mobilisation, listes des postes téléphoniques desservant en temps de guerre les autorités militaires et civiles, les services publics et les organismes dont le fonctionnement intéresse directement la défense nationale (1939-1941).

93 5Q 66 Organisation politique et économique durant l'Occupation⁴

1940/1941

Délégué général du Gouvernement en Afrique française⁵: correspondance, loi relative au délégué général du Gouvernement en Afrique française du 6 septembre 1940, nomination du général d'Armée Weygand du 6 septembre 1940, extrait du journal *La Dépêche de Constantine* du 24 octobre 1940. Projet d'économie autarcique (1941).

93 5Q 67 Organisation des transports en temps de guerre

1938/1940

Correspondance (1938-1940). Réglementation (1938). Services des routes et des transports routiers (1939-1940). Composition du service des ponts et chaussées (1939). Cartes au 1/200 000 des réseaux routiers des arrondissements de Bône et de Guelma (cartes en triple exemplaires) (1939). Transports maritimes (1938). Perception des péages dans les ports maritimes (1940).

93 5Q 68 Mesures à appliquer en temps de guerre

1939/1942

Dossier 1 Renforcement des activités de surveillance.— Correspondance et réglementation (1939).

Dossier 2 Mesure à l'égard des étrangers en cas d'événements graves.— Désignation d'otages étrangers en cas d'événements graves : correspondance, listes d'otages (1942). Étrangers suspects (1941-1942). Statistiques de réfugiés (1941).

Dossier 3 Mesure à l'égard des mobilisés.— Arrêté interdisant la vente du vin à emporter aux mobilisés (1939).

4. Avant la Guerre 1939-1940, le bureau de la défense nationale préparait principalement son territoire en vue de faire bénéficier la métropole de ses ressources économiques et militaires. Avec l'Armistice de 1940 et l'occupation, les attentes de la métropole sont redéfinies. Les relations de la métropole avec l'Algérie sont réduites par le fait du contrôle étranger et la pénurie des carburants. L'Algérie doit donc être en mesure de vivre sur ses ressources propres et se suffire à elle-même : elle doit mettre sur pied un projet d'économie autarcique.

5. Le général Weygand a été nommé par le maréchal Pétain. L'envoi d'un délégué général du gouvernement en Afrique résulte d'une mesure législative du 6 septembre 1940. Il a pour fonction de diriger et de coordonner l'action politique et administrative des représentants de la Métropole.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Surveillance de la population et du territoire ⁶

93 5Q 69 Surveillance de la population

1939/1946

- Dossier 1* Espionnage et contre-espionnage.— Correspondance (1941-1942). Tableau des secteurs de surveillance (s.d.).
- Dossier 2* Surveillance des étrangers.— Défense contre les parachutistes (1940-1943). Déserteurs étrangers (1942). Listes de travailleurs italiens travaillant pour la défense nationale (1940). Requête pour réemployer un ouvrier italien (1945).
- Dossier 3* Maintien de l'ordre.— Application du décret sur l'état de siège : instructions (1939). Correspondance, réglementation (1941-1946). Coopération de l'aviation au maintien de l'ordre (1941-1946). Déplacement des troupes en cas de troubles : instructions, correspondance, cartes (1942).
- Dossier 4* Communications téléphoniques.— Extraits d'écoutes téléphoniques (1941). Correspondance (1943). Instruction fixant les restrictions apportées à l'échange des communications téléphoniques interurbaines dans la zone des armées (1942). Organisation des groupes prioritaires ⁷ (1943).

93 5Q 70 Surveillance du territoire

1938/1946

- Dossier 1* Transmissions.— Postes récepteurs de TSF : déclarations, listes des détenteurs (1940-1941). Protection des installations (1943).
- Dossier 2* Surveillance des voies ferrées.— Surveillance des transactions immobilières au voisinage des voies ferrées et des passages souterrains (1938-1939). Gardiens des voies ferrées pendant les hostilités (1940-1946).
- Dossier 3* Trafic maritime.— Police de la navigation (1939-1940). Police et sûreté des ports de commerce (1941).
- Dossier 4* Trafic aérien.— Surveillance des aérodromes et survol du territoire (1940-1941).

93 5Q 71 Dispositifs restreints de sécurité⁸

1939/1947

Mise en place à la mobilisation (1939). Organisation et correspon-

6. Les activités de surveillance permettent de s'informer sur tout ce qui dans l'ordre social, économique ou national, est de nature à influencer l'esprit des populations et peut donner lieu à des mesures de précaution, de redressement ou de répression.

7. Les groupes sont composés d'administrations, de ministères, de fonctionnaires, d'organismes et de diverses professions regroupés par secteur et en face desquels figure le numéro de téléphone.

8. Les dispositifs restreints de sécurité consistent à la mise en place d'une organisation pour la

Seconde guerre mondiale

dance °(1939-1947). Personnel : paiement des gardes (1940-1947), gardes privés (1941-1947), gardes des dépôts de carburant (1942).

93 5Q 72-93 5Q 73 Garde territoriale¹⁰

1939/1946

93 5Q 72 Gardes territoriaux

1940/1946

Correspondance, réglementation, tableaux d'effectifs (1940-1946). Gardes territoriaux affectés à la garde des ouvrages d'art et des points sensibles : note de service du 26 mai 1943. États indicatifs de l'organisation en circonscriptions territoriales des formations militaires des gardes territoriaux (s.d.). Affectations spéciales de gardes territoriaux (1940).

93 5Q 73 Engagements des gardes territoriaux

1939/1940

Dossier 1 Dossier général.— Listes des mutations effectuées au profit de la garde territoriale, actes et demandes d'engagement personnel¹¹, états nominatifs des engagés (1939-1940).

Dossier 2 Dossiers par arrondissement.— Actes et demandes d'engagement personnel des gardes territoriaux par arrondissement: de Batna, Bône, Bougie, Constantine, Sétif, Philippeville (1940).

93 5Q 74 Défense des centres de colonisation

1938/1945

Dossier 1 Organisation.— Réorganisation des centres (1938). Listes et classement des centres (1940-1941). Dossier du centre de Tenira : consignes, code des signaux, croquis, liste du personnel (1941).

Dossier 2 Personnel.— Mise à jour du personnel d'encadrement (1941). Listes des chefs (1942). États d'encadrement (1944-1945). États d'encadrement par centre (1939-1941). Pelotons d'élite des communes mixtes (1941). Volontaires de place (1945). Correspondance (1940, 1943).

Dossier 3 Armement des centres.— Armement et stockage des armes (1940-1945). Contrôle de l'armement (1940). Visite des armes et des

garde des voies ferrées, des lignes à haute tension, des usines électriques, des stations de relais, des postes télécommunications télégraphiques (PTT) et des grands barrages.

9. Concerne également la défense des centres de colonisation.

10. La constitution d'une garde territoriale est une mesure de défense nationale qui vise au recrutement de civils ou de militaires par réquisition, affectations spéciales ou volontariat. Les gardes territoriaux sont associés à l'établissement des dispositifs restreints de sécurité pour assurer la garde des établissements et des installations publics et privés en période de conflit. On les retrouve également associés aux mesures de défense passive.

11. Les actes d'engagement sont des documents administratifs remplis et signés par les intéressés où figurent en général des renseignements d'état civil, les caractéristiques physiques, la domiciliation, les empreintes digitales et l'avis des autorités administratives compétentes.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

munitions (1942). Armement des cavaliers et des gardes champêtres (1942).

93 5Q 75 Evènements et affaires diverses

1940/1943

Dossier 1 Faits de guerre.— Messages (juin 1940).

Dossier 2 Débarquement allié.— Dossiers classés par jour : 8 novembre 1942-6 janvier 1943.

Dossier 3 Chute de ballonnets sur le territoire nord-africain (1943).

Dossier 4 Rapport de la gendarmerie sur la découverte dans la commune mixte de Tébessa de 4 torpilles contenant des armes et des munitions (19 avril 1943).

Dossier 5 Militaires anglais inhumés dans le département de Constantine (1943).

Dossier 6 Correspondance (1942-1943).

Défense passive**93 5Q 76-93 5Q 82 Organisation et**

1938/1945

fonctionnement 93 5Q 76 Organisation

1938/1944

Instructions (1938-1942). Instruction relative à la défense passive militaire (1944). Organisation départementale et urbaine de la défense passive (1939). Nouvelle organisation de la défense passive : correspondance (1939-1942), instructions (1940-1942), transmissions de l'alerte (1940-1941). Comité régional de coordination (1940). Commission départementale de défense passive (1939). Inspection du directeur de la défense passive (1940). Plan de défense passive (1942). Création d'une aumônerie ¹² (1942-1943). Manuels et documentation de défense passive : correspondance, état numérique par commune de distribution de documents de propagande, état numérique par commune de distribution d'affiches relatives aux mesures de protection contre les effets du bombardement, notice sur le rôle et les attributions des chefs d'îlots ¹³ (2 exemplaires) (1942). Documentation sur la défense passive en Allemagne : correspondance (1939).

12. La création d'une Aumônerie de la défense passive en Algérie a pour but de permettre aux représentants des différents cultes d'apporter aux victimes des bombardements les secours de leur religion.

13. Un îlot est un ensemble d'immeubles.

Seconde guerre mondiale

93 5Q 77

Personnel

1939/1943

Dossier 1 Instructions.— Instruction des équipes de défense passive (1939). Contrôle administratif des engagés et requis de la défense passive (1943). Indemnités, vacations, frais de déplacement (1939-1940).

Dossier 2 Affaires diverses.— Nomination du colonel Legeas, directeur départemental de la défense passive (1939). Participation des anciens combattants (1939). Participation des mouvements de jeunesse (1942). Participation des membres du service d'ordre légionnaire (SOL) (1942-1943). Incidents avec des agents de la défense passive (1943).

93 5Q 78 Taxes locales de sécurité ¹⁴

1939/1945

Instructions (1939-1940). Dossiers par année : correspondance, budgets prévisionnels (1940-1945).

93 5Q 79 Matériel et approvisionnement

1938/1945

Véhicules du service de la défense passive : responsabilités en cas d'accident (1940). Demandes de textiles et de matériel divers (1942-1943). Commandes mensuelles de chaux et de ciment (1942-1943). Masques : notice technique sommaire concernant les masques délivrés à la population civile (1938), notices sur les mesures à appliquer en cas de surprise par les gaz (1939). Demandes mensuelles de carburant et de lubrifiants (1942-1945).

93 5Q 80 Points sensibles

1943/1945

Correspondance (1943). Rapports mensuels (1943-1945).

93 5Q 81 Exercices de défense passive

1938/1941

Correspondance (1939-1941). Dossier concernant les arrondissements de Bône et de Philippeville : rapport concernant l'exercice exécuté dans la nuit du 30 octobre 1938, correspondance et réglementation relatives à l'exercice de la nuit du 10 au 11 février 1939, appel à la population pour l'exercice de la nuit du 10 au 11 février 1939, taxes téléphoniques se rapportant à l'exercice du 10 février 1939.

14. La taxe locale de sécurité est une imposition obligatoire pour les départements et les communes qui doivent entretenir et approvisionner les installations réalisées et le matériel fournis par l'Etat car ils en sont propriétaires et responsables. Le montant de la taxe est fixé annuellement par le préfet compte tenu des circonstances locales et après avis des commissions urbaines et départementales de défense passive. Le texte de référence est le décret-loi du 12 novembre 1938 relatif à l'organisation de la défense passive et au financement des dépenses y afférentes, ainsi que le décret du 31 décembre 1938 qui étend ces dispositions à l'Algérie.

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 82 Débarquement
allié**

1942

Instructions, ordres, notes de service, synthèse, compte-rendu, correspondance (novembre 1942). Résumés quotidiens des bulletins de renseignement (novembre-décembre 1942).

93 5Q 83-93 5Q 93 Mesures de défense passive

1936/1945

93 5Q 83-93 5Q 86 Protection de la population civile

15

1936/1944

**93 5Q 83 Plan départemental de secours immédiats aux victimes de
la guerre**

1940

**93 5Q 84-93 5Q 86 Organisation de la
dispersion**

1936/1944

93 5Q 84 Organisation générale

1939/1944

Correspondance, réglementation, états des locaux disponibles (1940-1944). Mises à exécution des mesures de dispersion : correspondance et ordres de dispersion, tableaux de désignation des locaux d'hébergement (1942). Instructions (1939-1940). Note sur l'organisation du ravitaillement général en cas de dispersion (1940). Évacuation et repliement des populations exposées aux attaques de l'ennemi : réglementation (1943). Rapports (1942). Possibilités d'hébergement : correspondance (1942). Entrepôts (1939).

93 5Q 85 Organisation locale

1936/1942

Dossier par ville et par commune : correspondance, plan d'organisation ou de préparation par secteur, plan de ligne de dispersion.

93 5Q 86 Mesures particulières

1936/1942

Dossier I Réfugiés.— Correspondance (1936-1942). Arrêté (1942). Repli éventuel vers l'Algérie de familles de militaires tunisiennes (1939-1940). Répartition des réfugiés (1940). Dossiers par arrondissement : Batna, Constantine, Guelma, Sétif (1940).

15. Les mesures de protection de la population civile sont des mesures de défense passive entrant dans l'organisation du territoire en temps de guerre.

Seconde guerre mondiale

Dossier 2 Établissements scolaires.— Correspondance (1940). Organisation de l'enseignement à donner aux élèves dont les familles sont soumises aux opérations de la dispersion (1939). Fermetures des établissements scolaires (1940). Dossier de l'arrondissement de Bône : correspondance, état des enfants indigènes à évacuer des écoles, état des enfants européens à évacuer des écoles, rapport de l'ingénieur des ponts et chaussées sur la mise à l'abri des élèves, plan topographique de la ville de Bône (1940). Évacuation des élèves de l'école coloniale des sourds-muets de Chemin Pouyenne à Alger (1939).

Dossier 3 Transports.— Organisation des transports (1940). Conférence bi-mensuelle des transports (1942). Recensement des conducteurs automobiles (1939). Mouvements et transport de sauvegarde (1939). Véhicules nécessaires en cas d'alerte (1938-1939). Demandes de matériel (1939).

93 5Q 87-93 5Q 88 Alerte

1939/1944

93 5Q 87 Diffusion de l'alerte

1939/1943

Dossier 1 Diffusion dans le département.— Instructions, correspondance, plans de diffusion (1939-1943).

Dossier 2 Notification et ordre de diffusion des consignes d'alerte (1940-1942).

93 5Q 88 Moyens et exercices

1939/1944

Dossier 1 Liaisons téléphoniques.— Carte des liaisons téléphoniques du département (1939). Etude d'un dispositif spécial de transmission du signal d'alerte (1939). Organisation des relations téléphoniques (1939).

Dossier 2 Annuaire téléphonique restreints (1939-1940).

Dossier 3 Utilisation des sirènes (1939-1940).

Dossier 4 Exercices d'alerte (1940-1941).

Dossier 5 Affaires diverses.— Signalisation d'alertes (1940). Etats mensuels des alertes et bombardements (1942-1944). Coupure de courant (1940). Dispositifs d'extinction de l'éclairage public, carte du réseau d'éclairage (1940). Arrêt des distributions de gaz (1940). Moyens de transport nécessaires en cas d'alerte (1942). Liste des agents des PTT autorisés à circuler (1940). Bombes à retardement (1940). Correspondance diverse (1939-1940).

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 89** Lutte contre
l'incendie

1939/1945

Organisation : correspondance, plans communaux de distribution d'eau (1939-1940). Projet d'organisation départementale de lutte contre l'incendie : correspondance, cartes et graphiques (1942). Matériel d'incendie (1939-1940). Personnel (1943-1945).

93 5Q 90-93 5Q 92 Travaux de défense passive

1938/1943

93 5Q 90 Travaux en
cours

1939/1940

Plan d'équipement du département (1940). Etats sommaires (1939-1940). Etats des dépenses engagées (1940). Travaux dans la commune de Souk-Ahras (1940). Correspondance diverse (1939-1940).

93 5Q 91 Abris et postes de secours

1939/1943

Dossiers par commune : correspondance, plans.

93 5Q 92 Tranchées

1938/1940

Correspondance et réglementation (1940). Mesures d'alerte pour la mise à l'abri des populations dans les tranchées de circonstance et les tranchées familiales : correspondance, réglementation, états des tranchées dans les arrondissements ¹⁶ (1938-1940). Dossiers des plans des tranchées prévues par arrondissement comportant de la correspondance, de la réglementation, des rapports d'ingénieurs des ponts et chaussées, de la comptabilité et des cartes : Bône, Constantine, Philippeville (1939). Dossiers de la mise à l'abri de la population par arrondissement (Bône, Bougie, Constantine, Guelma, Philippeville, Sétif) : correspondance, cartes des arrondissements et plans de tranchées (1940).

93 5Q 93 Autres mesures

1939/1941

Permanences dans les mairies (1939). Eclairage en temps de guerre : réglementation, correspondance, affiche (1939-1940). Installation de protection de distribution d'énergie électrique (1940). Instructions sur la défense passive des entreprises de distribution d'eau (1940). Correspondance diverse (1939-1941).

¹⁶ Longueurs des tranchées et crédits nécessaires.

*Seconde guerre mondiale****Mobilisation*****93 5Q 94 Réglementation**

17

1942/1945

Instructions du gouverneur général de l'Algérie (1942-1945). Réglementation du commandement en chef (1943-1945).

93 5Q 95 Mobilisation civile

1939/1945

Gardes civiques : correspondance et réglementation (1940). Rappel à leurs postes de certains fonctionnaires des ponts et chaussées (1939). Rappel des fonctionnaires retraités (1939). Mobilisation des retraités depuis moins de cinq ans : correspondance et réglementation (1939), fiches nominatives de renseignements, fiches nominatives de mobilisation, établissement d'un fichier de contrôle (1939), modèle d'ordre de mobilisation à préparer (s.d.). État de la préparation civile dans le cadre du département (1939). Milice civile (1945). Engagements volontaires (1942). Armement des civils : correspondance (1944-1945).

93 5Q 96 Mobilisation militaire

1939/1943

Réglementation (1943). États nominatifs des hommes de troupes, des officiers et des sous-officiers (s.d.). Protection des troupes et du matériel (1939).

93 5Q 97 Réservistes

1942/1944

Correspondance et réglementation (1943). Réglementation du général commandant le 19e corps d'armée (1942-1944). Recensement des classes de réservistes : classes de 1896 à 1900 (affiches de réquisition des hommes appartenant aux classes de 1896 à 1900), classes de 1913 et 1914. Commission de contrôle : réglementation (1943). États nominatifs des réservistes appartenant aux professions agricoles et industrielles (1943-1944). Mises en appel différées : états nominatifs des mises en appel différées (1942), états annexes à la circulaire du 22 février 1943.

17 La réglementation concerne les réservistes, les fonctionnaires, les réquisitions, les mises en appel différées, les affectations spéciales, les militaires et les civils.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Affectations spéciales¹⁸

93 5Q 98

Réglementation

1940/1945

Instructions (1940-1945). Modifications éventuelles aux tableaux des professions ou des emplois pouvant comporter en Algérie des affectations spéciales : correspondance, réglementation (1942). Comptes rendus des visites et démarches faites par des groupements ou des personnalités auprès du secrétariat permanent de la défense nationale au sujet des affectations spéciales (1944-1945).

93 5Q 99 Commission de contrôle des affectations spéciales

1943/1946

Attributions des commissions de contrôle (1943-1945). Membres de la commission de contrôle (1943). Procès-verbaux des activités des commissions de contrôle des mises en affectation spéciale (1943-1945). Compte rendu de la réunion des commissions (1945). Plaintes relatives aux mises en affectation spéciale (1943-1946). Commission régionale de contrôle des affectations spéciales et appels différés (1944-1945).

93 5Q 100-93 5Q 107 Commissions départementales¹⁹

1943/1945

93 5Q 100-93 5Q 106 Commissions départementales de mises en affectations spéciales

1944/1945

Dossiers de commission classés par mois.

93 5Q 100 juin à octobre 1944

93 5Q 101 novembre, décembre 1944

93 5Q 102 janvier 1945

18. Le classement dans l'affectation spéciale est prononcé compte tenu des besoins militaires, des besoins de la vie administrative et économique du pays. Certains services publics ou privés qui éprouvent des besoins en personnel peuvent faire appel à l'affectation spéciale. Mais avant ces services dits « services utilisateurs » sont tenus de rechercher et d'employer au maximum le personnel retraité, réformé, rééduqué ainsi que le personnel féminin. Un affecté spécial est soumis à la discipline générale de l'armée et aux lois pénales militaires.

19. Il existe une commission de mises en affectations spéciales par département algérien. Les commissions étudient les demandes de mise en affectation spéciale ou de démobilisation du secteur public, militaire et privé. C'est le commissaire de la guerre qui émet les décisions définitives lors de l'étude des dossiers en commissions départementales. Les commissions départementales sont supprimées par un décret du 16 octobre 1945. Les demandes d'affectation ou de démobilisation sont constituées d'avis favorables ou défavorables à l'affectation spéciale, ou à la démobilisation, émis par les autorités compétentes. Elles comportent également des états nominatifs de personnel proposé à l'affectation spéciale.

*Seconde guerre mondiale***93 5Q 103** février 1945**93 5Q 104** avril, mai 1945**93 5Q 105** juin 1945**93 5Q 106** juillet à novembre 1945**93 5Q 107** Commissions départementales des mises en appels différés des affectations spéciales

1943/1944

Répertoires nominatifs des mis en appel différé (s.d.). Dossier par arrondissement des séances des commissions départementales des mises en appels différés des affectations spéciales : Batna (1943-1944), Bône (1943-1944), Bougie (1943-1944), Constantine (1944), Guelma (1943-1944), Philippeville (1943-1944), Sétif (1943-1944). Réservistes colons français et fellahs mis en appel différé (1943).

93 5Q 108-93 5Q 111 Mises en affectations spéciales

1938/1945

93 5Q 108-93 5Q 110 Secteur public

1938/1945

93 5Q 108-93 5Q 109 Propositions en instance et rejets

1939/1945

93 5Q 108 1939/1940

Administration préfectorale et départementale, police d'Etat, police municipale, communes mixtes, services d'incendie, gaz et électricité.

93 5Q 109 1944/1945

Préfecture, police, contributions diverses, ponts et chaussées de Bône, chemins de fer algériens.

93 5Q 110 Classement dans l'affectation spéciale

1938/1940

Bulletins de classement, radiations, correspondance : administration préfectorale, administration départementale, police d'Etat, police municipale, sapeurs-pompier.

93 5Q 111 Secteur privé

1939/1945

Correspondance (1939-1942), réponses des entreprises et des sociétés aux mises en affectations spéciales (1939-1942). Effectifs d'entreprises privées : correspondance, fiches de renseignement, tableaux de renseignements (1941-1944). Liste nominative d'affectés spéciaux du secteur privé où figure des renseignements person-

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

nels et militaires. Dossier de la compagnie des phosphates de Constantine au Kouif (1945). Affectations spéciales d'agriculteurs (1940).

Réquisitions**93 5Q 112 Organisation et mainlevées**

1939/1947

Correspondance (1939-1943). Réglementation (1939-1941). Commissions de réquisition hippomobile (1941-1942). Mainlevées de réquisition (1945-1947).

93 5Q 113- 93 5Q 114 Réquisitions individuelles

1939/1943

93 5Q 113 Réquisition des personnes

1939/1943

Instructions (1939-1943). Indigènes requis (s.d.). Réquisition du personnel civil (1939-1940). Réquisition au titre de la défense passive (1939-1940). Renseignements statistiques (1939-1940). Personnel dispensé de répondre aux appels collectifs et individuels sous les drapeaux (1942).

93 5Q 114 Ordres de réquisition individuelle nominatifs

1940

Petits fascicules nominatifs comportant de la réglementation.

93 5Q 115 Réquisitions des véhicules automobiles

1937/1943

Réglementation (1939). Correspondance, réglementation, listes de véhicules réquisitionnés, listes de camions disponibles (1939-1943). Commissions de réquisition des véhicules (1937-1939). Besoins des communes en camions et camionnettes (1939).

Contrôle des distributions de l'énergie électrique²⁰**93 5Q 116 La Compagnie du Bourdonnais**

1939

Liste des réseaux Haute et Basse tension du département de Constantine (1939). Plans au 1/400 000 des réseaux Haute Tension de la Compagnie du Bourdonnais (1939).

20. Chaque document est en double exemplaire.

Seconde guerre mondiale

93 5Q 117 Compagnie du gaz et d'électricité pour la France et l'Algérie
1939

Plan au 1/2 000 de l'éclairage public à Philippeville. Plan au 1/1 000 du Réseau de distribution dans la commune de Jemmapes. Plan au 1/1 000 du Réseau de distribution dans la commune de Stora. Carte topographique au 1/200 000 de Philippeville. Plan au 1/2 000 du Réseau de distribution dans la ville de Philippeville.

93 5Q 118 Concessions

1939

Concessions de la ville de Bône: plans topographiques au 1/5000 du réseau Haute Tension, plans topographiques au 1/5 000 du réseau Haute Tension. Plans au 1/1000 du réseau Basse Tension du village de Bugeaud. Plans au 1/500 du réseau Basse Tension du village de l'Edough.

93 5Q 119 Société anonyme des usines « Lavie »

1939

Cartes au 1/5000e du réseau Haute Tension de Constantine. Cartes au 1/5000 du réseau Basse Tension de Constantine. Cartes topographiques du Col-des-Oliviers. Réseau électrique de la ville de Khroub : plans au 1/2 000 du réseau Basse Tension de la ville de Khroub, plans au 1/5 000 de la ligne de Delrieu de la ville de Khroub, plans au 1/5 000 de la ligne 22 000 volts de Constantine au Khroub, plans du tracé au 1/1 000 de la ligne Khroub-ferme Gueït. Plans au 1/1 000 du raccordement Haute Tension de Sidi-Mabrouk.

93 5Q 120 Société hydroélectrique de l'Afrique du Nord

1935/1938

Carte topographique au 1/500 000 avec le tracé du réseau Haute Tension du département de Constantine (1938). Réseau électrique de Bougie : plans au 1/2 000 du réseau Basse Tension de la ville Bordj-bou-Arréridj (1938), plans au 1/2 000 du réseau Basse Tension de la ville de Bougie (1938), plans au 1/2 000 du réseau Basse Tension du Camp inférieur de la ville de Bougie (1938). Réseau électrique de la vallée de la Soummam : plans au 1/1 000 du réseau Basse Tension des abonnés et de l'éclairage public : centre d'Akbou, centre d'El-Kseur, centre de Oued-Amizour, centre de la Réunion, centre de Seddouk, centre de Sidi-Aïch, centre de Tazmalt (1935). Plans au 1/2 000 du réseau Haute et Basse Tension du tracé des lignes des postes et des télécommunications télégraphiques de Beni-Mansour (1938).

93 5Q 121 Société d'intérêt collectif agricole

1939

Plans au 1/1 000 du réseau Basse Tension de la plaine de Bône. Plans au 1/1000 du réseau Haute et Basse Tension de l'arrondissement de Philippeville.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

**93 5Q 122 Syndicat intercommunal
d'électrification**

1939

Plans au 1/1 000 du réseau d'électrification de la région de Guelma.
Plans au 1/1 000 du réseau d'électrification de la région de Souk-Ahras.

93 5Q 123 Union hydroélectrique de l'ouest constantinois

1939

Carte topographique au 1/200 000 avec le tracé de la ligne Haute Tension 30 000 volts Oued-Berd-Sétif. Plan au 1/2 000 du réseau Basse Tension de la ville de Sétif. Plans au 1/1 000 du réseau Basse Tension de la ligne Moulin Lévy au village de Fermatou.

93 5Q 124 Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord

1939

Plans au 1/1 000 des réseaux Haute et Basse Tension des centrales électriques locales. Plans au 1/50 000 du réseau Haute Tension du syndicat de Taher. Plans au 1/1 000 des réseaux Basse Tension: des centres du Syndicat d'Aïn-M'Lila, des centres du Syndicat de Mila, centres du Syndicat de Taher.

DE L'APRÈS-GUERRE À LA GUERRE D'ALGÉRIE

Organisation

93 5Q 125 Organisation de la défense nationale et du bureau spécialisé

1945-1958

Dossier 1 Organisation de la défense nationale.— Correspondance et réglementation (1949-1953). Organigramme présentant les hautes instances nationales de la défense nationale (1952). Secrétariat permanent de la défense nationale en Algérie (SPDN) : instructions provisoires relatives à l'organisation générale de l'Algérie pour la préparation des mesures de mobilisation (1949), circulaire relative aux attributions du Secrétariat permanent de la défense nationale (1956), note sur l'organisation du Secrétariat permanent de la défense nationale (1952). État-major général de la défense nationale (EMGDN) : correspondance (1945), mémorandum d'accord entre le gouvernement des États-Unis d'Amérique et le gouvernement provisoire de la République française et notes (1946), décision du 28 juin 1945 réglant les attributions de l'état-major de la défense nationale en matière de renseignements (1945), copie d'un dossier relatif à la protection nationale. Les commissions mixtes de défense nationale : arrêtés de création, correspondance (1949-1952). Transformation du service national de la protection civile en Bureau de la défense nationale et des affaires générales (1954). Instruction interministérielle sur la protection du secret dans les entreprises privées travaillant pour la défense nationale (1952). Circulaire relative à l'action psychologique en matière de défense nationale (1952). Conférence tenue à la préfecture le lundi 20 juillet 1953 par le préfet Vaujour, directeur général de la sécurité générale.

Dossier 2 Organisation du Bureau spécialisé de la défense nationale.— Désignation d'un chef de bataillon d'Etat-major pour établir la liaison pour les questions administratives et économiques avec le bureau spécialisé de la défense nationale (1948). Instruction relative à l'organisation

et au fonctionnement des bureaux spécialisés de la défense nationale (1952). Note sur l'organisation du bureau spécialisé de la défense nationale (1954). Mémento des questions à traiter ou à suivre par les bureaux spécialisés de la défense nationale (1953). Besoins de l'administration en circuits téléphoniques et télégraphiques spécialisés en temps de guerre (1953). Attributions du bureau spécialisé de la défense nationale (1955). Personnel du bureau spécialisé de la défense nationale (1950-1958). Gestion des archives : décharge des dossiers de défense passive pris en compte par le bureau spécialisé de la défense nationale (1950), bordereaux de versement des archives du bureau spécialisé de la défense nationale aux archives départementales (1953-1956), dossiers antérieurs à 1945 versés aux Archives départementales de Constantine en octobre 1953.

Surveillance de la population et du territoire

93 5Q 126 Surveillance générale

1946/1954

Stockage d'explosifs (1946). Garde des terrains d'aviation (1947). Contrôles des transmissions postales, téléphoniques, télégraphiques et radioélectriques (1951-1954). Service des transmissions de l'Intérieur : équipement et sécurité, carte des réseaux de l'Algérie (1946-1954). Affaires diverses (1947-1954).

93 5Q 127 Maintien de l'ordre

1945/1956

Instructions préfectorales (1948). Instructions sur l'état de siège (1946-1950). Réglementation (1947-1956). Correspondance (1947-1949). Maintien de l'ordre dans les établissements militaires à caractère industriel (1949-1950). Organisation d'un système d'alerte et de trains blindés ²¹ (1945). Armement des administrations civiles et des fonctionnaires (1946/1947). Exercice de cadres sur la carte ²² (1946).

93 5Q 128 Bon déroulement des élections politiques

1947/1952

Dossier I Dossiers par arrondissement.— Correspondance, réglementation, avis de réquisition, compte rendu de départ et de retour, tableaux d'effectifs réquisitionnés : Batna (1947-1950), Bône (1947-1951), Bougie (1948), Constantine (1947-1951), Guelma (1947), Philippeville (1947-1950), Sétif (1947-1950).

21. Suite aux événements de Sétif de mai 1945.

22. Exercice ayant pour but d'étudier le maintien de l'ordre et son rétablissement éventuel par l'autorité militaire en liaison avec les autorités civiles.

De l'après-guerre à la guerre d'Algérie

Dossier 2 Dossiers par corps.— Armée (1951-1952)²³, garde républicaine (1951), gendarmerie (1948-1951), police d'Etat (1951).

Dossier 3 Dossiers par élection.— Elections du 4 novembre 1948, élections cantonales des 20 et 27 mars 1949, élections cantonales d'octobre 1951. Organisation par arrondissement pour les élections législatives du 17 juin 1951 : états des besoins, tableaux d'effectifs nécessaires (1951).

93 5Q 129 Concours de l'Armée en cas de grève

1948/1956

Correspondance (1948). Remplacement des ouvriers par des militaires : correspondance, réglementation, spécialistes indispensables (1949-1956). Plan de sécurité (1948). Etablissement d'un plan de protection (1954).

93 5Q 130-93 5Q 132 Dispositifs restreints de sécurité²⁴

1946/1954

93 5Q 130 Instructions et correspondance

1946/1953

Projet d'instruction concernant le DRS (1948). Correspondance, listes des installations et ouvrages d'art à garder (1946-1953). Listes des points sensibles (1950).

93 5Q 131-93 5Q 132 Dossiers par arrondissement

1950/1954

93 5Q 131 Batna, Bône et Bougie

1950/1954

Dossier 1 Batna.— Correspondance, tableaux des points sensibles d'importance vitale et secondaire, notice de proposition de classement comme point sensible d'importance vitale (1950-1952).

Dossier 2 Bône.— Correspondance (1952-1954), présentation des points sensibles par commune.

Dossier 3 Bougie.— Récapitulatif du plan du dispositif restreint de sécurité de l'arrondissement de Bougie²⁵, présentation de

23. A noter : réglementation pour permettre aux militaires réquisitionnés de voter (1951).

24. Les dispositifs restreints de sécurité sont mis en place en attendant la mise sur pied du plan de défense en surface qui sert à assurer la protection des personnes et des biens contre les dangers liés aux actions ennemies (instruction n° 145/DN du 8 juin 1950). La création du plan de défense en surface a incité le Gouverneur général à recommander la mise sur pied d'un dispositif plus réduit (DRS) destiné à sauvegarder principalement les vies et les biens des isolés du « bled ». Le BSDN est ainsi chargé de réviser les dispositifs restreints de sécurité dans les villes et de vérifier les plans de défense en surface des centres de colonisation pour défendre les points sensibles importants des villes et les vies des européens résidant dans les villages et hameaux, durant une période de 24 à 48 heures, en attendant le dégagement par l'armée des points menacés. Les villages sont dotés de notices de défense.

25. 3 exemplaires.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

l'organisation par secteur Akbou, Bougie ville, Djidjelli mixte, Guergour, Oued-Marsa, Soummam, Taher.

93 5Q 132 Constantine, Guelma, Philippeville et Sétif

1950/1954

Dossier 1 Constantine.— Correspondance, tableaux des points sensibles d'importance vitale et secondaire, notice de proposition de classement comme point sensible d'importance vitale (1954).

Dossier 2 Guelma.— Correspondance, tableaux des points sensibles d'importance vitale et secondaire, notice de proposition de classement comme point sensible d'importance vitale (1950-1954).

Dossier 3 Philippeville.— Correspondance, tableaux des points sensibles d'importance vitale et secondaire (1950-1954).

Dossier 4 Sétif.— Correspondance, tableaux des points sensibles d'importance vitale et secondaire, notice de proposition de classement comme point sensible d'importance vitale (1950-1954).

93 5Q 133 Gardes territoriaux

1945/1946

Instructions, correspondance.

93 5Q 134-93 5Q 135 Défense des centres de

1945/1951

colonisation**93 5Q 134 Organisation**

1945/1950

Correspondance générale, états des centres, plans (1945-1950). Encadrement (1946). Armement des centres (1945-1949).

93 5Q 135 Armes

1946/1951

Dossiers par arrondissement : Batna, Bougie, Bône, Constantine, Guelma, Philippeville, Sétif.

*Affectations spéciales***93 5Q 136 Mises en affectations spéciales et appels différés en cas de mobilisation**

1948/1949

Recensement : instruction (1948). Etablissement du plan de mobilisation : instructions, correspondance avec les services, états nominatifs (1948-1949).

*De l'après-guerre à la guerre d'Algérie***93 5Q 137-93 5Q 138 Mises en affectations spéciales dans le secteur public**

Correspondance et états nominatifs.

1949/1952

93 5Q 137 Administrations départementales et communales

1949/1951

Corps préfectoral, préfecture et communes mixtes, administration départementale, sociétés indigènes de prévoyance, hôpitaux, municipalités (dossiers classés par arrondissement).

93 5Q 138 Police et autres services

1950/1952

Dossier 1 Police d'Etat.— Police des renseignements généraux, commissaires (1950-1952).

Dossier 2 Autres services publics.— Délégations départementales aux dommages de guerre, assistance publique, anciens combattants, contrôle et enquêtes économiques, services agricoles, travail et main-d'oeuvre, services pénitentiaires, inspection d'académie, chemins de fer algériens, eaux et forêts, office départemental de la main-d'oeuvre, PTT, domaines, service topographique, trésor, enregistrement, impôts indirects (1950).

Exercices**93 5Q 139 Exercices de cadres et exercices militaires**

1948/1955

Exercices de cadres (1948-1953). Exercices d'armes : champs de tir de circonstance (1949-1955), commissions d'évaluation des dégâts des tirs réels (1953), recherche d'un terrain pour exercice d'artillerie (1952). Dossier par type d'exercice : exercice « Sauvegarde » (1953), exercice « Echauguettes » (1954), exercice « Jaguar » (1954).

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

GUERRE D'ALGÉRIE

Correspondance et arrêtés ²⁶

93 5Q 140-93 5Q 191	Correspondance ²⁷	1955/1962
93 5Q 140-93 5Q 174	Correspondance active	1955/1961
93 5Q 140	juillet à septembre 1955	
93 5Q 141	octobre à décembre 1955	
93 5Q 142	janvier 1956	
93 5Q 143	février 1956	
93 5Q 144	mars à mai 1956	
93 5Q 145	juin à juillet 1956	
93 5Q 146	août à décembre 1956	
93 5Q 147	janvier à mars 1957	
93 5Q 148	avril 1957	
93 5Q 149	mai 1957	
93 5Q 150	juillet à septembre 1957	
93 5Q 151	octobre à décembre 1957	
93 5Q 152	janvier, février 1958	
93 5Q 153	juin, juillet 1958	

²⁶. Classement chronologique.

²⁷. Le bureau spécialisé de la défense nationale est chargé de centraliser et de coordonner les décisions prises en matière de défense nationale. Il prépare, notifie et suit l'exécution des décisions du Préfet dont il est placé sous la haute autorité. Il traite ainsi de nombreuses affaires.

De l'après-guerre à la guerre d'Algérie

- 93 5Q 154** août 1958
93 5Q 155 septembre 1958
93 5Q 156 octobre à décembre 1958
93 5Q 157 janvier, février 1959
93 5Q 158 mars 1959
93 5Q 159 avril 1959
93 5Q 160 mai, juin 1959
93 5Q 161 juillet, août 1959
93 5Q 162 septembre 1959
93 5Q 163 octobre 1959
93 5Q 164 novembre 1959
93 5Q 165 décembre 1959
93 5Q 166 janvier, février 1960
93 5Q 167 mars, avril 1960
93 5Q 168 mai, juin 1960
93 5Q 169 juillet, août 1960
93 5Q 170 septembre, octobre
1960
93 5Q 171 novembre, décembre
1960
93 5Q 172 janvier, février 1961

93 5Q 173 mars, avril 1961

93 5Q 174 mai, juin 1961

93 5Q 175-93 5Q 185 Correspondance active classée
"Z"

1956/1959

- 93 5Q 175** mars, avril 1956
93 5Q 176 novembre, décembre 1956
93 5Q 177 janvier, février 1957
93 5Q 178 juin, juillet 1957
93 5Q 179 août à octobre 1957
93 5Q 180 novembre, décembre 1957
93 5Q 181 janvier, février 1958

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 182** mars, avril 1958**93 5Q 183** mai, juin 1958**93 5Q 184** octobre à décembre 1958**93 5Q 185** janvier 1959**93 5Q 186-93 5Q 188** Correspondance active concernant les centres

d'hébergement

1956/1959

93 5Q 186 octobre, novembre 1956**93 5Q 187** février 1957 à juillet 1958**93 5Q 188** août 1958 à mai 1959**93 5Q 189-93 5Q 191** Correspondance passive

1961/1962

93 5Q 189 septembre, octobre 1961**93 5Q 190** novembre, décembre 1961**93 5Q 191** janvier 1962**93 5Q 192-93 5Q 196** Arrêtés relatifs aux décisions prises en matière**de Défense nationale par application des pouvoirs spéciaux²⁸**

1957/1958

93 5Q 192 janvier-février 1957**93 5Q 193** mars-avril 1957**93 5Q 194** mai-juillet 1957**93 5Q 195** août-septembre 1957**93 5Q 196** octobre 1957-mai 1958*Maintien de l'ordre et pacification***93 5Q 197-93 5Q 200** Organisation

1954/1959

28. Ces arrêtés portent sur diverses affaires et notamment sur les interdictions de séjour, les assignations à résidence, les saisies de journaux, les mutations d'office et les fermetures de magasins.

*Guerre d'Algérie***93 5Q 197** Renforcement des moyens destinés au maintien de l'ordre
1954/1955

Projet de loi instaurant un état d'urgence (1954). Correspondance, réglementation, états des besoins (1955). Renforcement personnel civil (1955). Renforcement personnel de sécurité (1955).

93 5Q 198 Délégation de pouvoirs de maintien de l'ordre

1956/1959

Evolution du dispositif juridique en matière de maintien de l'ordre (1956). Délégation de pouvoirs à l'autorité militaire : correspondance, réglementation, bordereaux d'envois de la réglementation aux différents sous-préfets du département de Constantine, listes des différents administrateurs par zone (1956). Mesures de sécurité relatives à l'armement distribué aux civils participant au maintien de l'ordre (1956). Exercice des pouvoirs du maintien de l'ordre : correspondance, réglementation (1956), note relative à l'exercice du pouvoir civil (1958). Délégation de pouvoirs normaux et de certains pouvoirs spéciaux : correspondance, réglementation, tableaux portant application dans l'est algérien du décret relatif à la délégation des pouvoirs normaux et de certains pouvoirs spéciaux (1957-1956). Exercice des pouvoirs spéciaux : réglementation relative à la délégation des pouvoirs spéciaux (1959), dossier concernant la sous-préfecture d'Aïn-Beida (1959). Exercice des pouvoirs civils dans les départements et arrondissements (1959). Délégations des pouvoirs administratifs aux sous-préfets : correspondance, réglementation (1959). Exposé du Général commandant le groupe de département de l'Est algérien relatif à l'unité de commandement et à l'action civile et militaire ²⁹ (1959).

93 5Q 199 Pacification de l'Algérie

1956/1959

Inspection générale de l'administration au sujet de la pacification de l'Algérie : directive générale concernant les pouvoirs de l'inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire pour la région de l'est algérien (1956), coordination de l'activité des services départementaux (1956), compte rendu de la Commission administrative du département de Constantine du 18 novembre 1957, compte rendu de la réunion du 7 juin 1956, extrait du « Vrai visage de la pacification » d'André Noël (1956), directive concernant l'action politique (1956), directive complémentaire à la directive générale du 3 juin 1956 concernant le rôle et la collaboration des autorités civiles et militaires pour le rétablissement de l'ordre (1956). Plan pour la pacification de la ville de Constantine (1959). Bilan de l'état d'avancement de la pacification (1956).

29. Dans son exposé il explique la distinction entre les pouvoirs civils et les pouvoirs spéciaux.

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***93 5Q 200** Création et implantation des sections administratives spécialisées et des sections administratives urbaines

1955/1958

Sections administratives spécialisées : correspondance (1956-1958), réglementation (1955-1957), organisation matérielle et en personnel (1955-1958), tableau de codification des sections administratives spécialisées (1955). Sections administratives urbaines : correspondance, réunion du 17 avril 1957 (1957).

93 5Q 201-93 5Q 211 Relations entre les services civils et militaires

1954/1962

93 5Q 201 Rapports entre les autorités civiles et militaires

1954/1959

Situation du département (1954). Effectifs (1955-1957). Implantations de troupes : correspondance, cartes (1954-1956). Logements militaires : instructions, correspondance (1955). Notes de service (1954-1956). Mouvements du personnel (1955-1956). Incidents entre civils et militaires ³⁰ (1954-1956). Réquisitions de forces armées pour les opérations militaires (1955). Affaires diverses : carte des regroupements (sans date), carte de l'état d'avancement de la pacification (mai 1958), unités de protection rurale (1955), extension de zone interdite (1959), séances cinématographiques aux troupes en opération (1955).

93 5Q 202 Etat major mixte

1955/1956

Sécurité du trafic ferroviaire, cartes (1955). Contrôle de la circulation routière (1956). Alimentation en eau de la ville de Constantine (1955-1956). Réseau téléphonique, cartes (1956). Protection des dépôts et convois de carburants (1956). Sécurité des phares, carte (1955-1956). Protection des mines, carte (sans date). Aménagement du stade Turpin, carte (1956).

93 5Q 203 Compagnies républicaines de sécurité (CRS)

1956/1958

Comptes-rendus d'activité (1958). Télégrammes (1956).

93 5Q 204 Groupes mobiles de police rurale (GMPR)

1955/1958

Correspondance, rapports, listes des communes d'implantation (1955-1957). Réglementation (1957). Personnel (1955-1958). Matériel (1955-1956). Armement (1955-1957).

30. A noter : Directive du 28 juin 1955 concernant le moral, la discipline et la tenue des troupes.

Guerre d'Algérie

93 5Q 205 Groupes mobiles de sécurité (GMS)	1955/1961
Etats des effectifs des groupes mobiles de sécurité (1955-1960). Mouvements des personnels des groupes mobiles de sécurité (1958-1959). Listes des contrats radiés par le contrôle financier de l'Algérie des personnels de groupes mobiles de sécurité (1955- 1960). Décisions de nomination de sous-régisseurs comptables chargés des groupes mobiles de sécurité (1958-1960). Coopération avec l'armée et comptes-rendus de patrouille (1958-1961).	
93 5Q 206-93 5Q 207 Unités Territoriales	1954/1961
93 5Q 206 Réglementation, personnel	1954/1960
Réglementation (1954-1960). Personnel (1957-1959).	
93 5Q 207 Affaires diverses	1954/1961
Correspondance.	
93 5Q 208-93 5Q 209 Sécurité générale	1954/1962
93 5Q 208 Dossiers classés par arrondissement	1954/1958
Aïn-Beïda : procès-verbaux de réunions de coordination (1957- 1958). Aïn-M'Lila : délégation de pouvoirs civils et militaires, rapport sur la situation générale de l'arrondissement (1958). Batna : procès-verbaux de réunions, programme d'opération, rap- ports de sécurité, correspondance (1956-1958). Biskra : rapports et messages de sécurité. Bône : comptes-rendus de réunions de sécurité, rapports et messages de sécurité, correspondance (1956- 1958). Bordj-bou-Arréridj : situation de l'arrondissement, corres- pondance (1956-1957). Collo : procès-verbal d'une séance de travail à la mairie (1958), correspondance (1957-1958). El- Milia : correspondance (1957), réquisitions de transports aériens (1958). Guelma : correspondance (1954-1957). Khenchela : cor- respondance (1957). Mila : opération de pacification (1957), cor- respondance, rapports et messages de sécurité (1957-1958). Philippeville : plan de défense de la ville, 1 carte (1956), sécurité du port (1958) correspondance (1957-1958). Sétif : correspon- dance, rapports et messages de sécurité (1956-1958). Souk- Ahras : correspondance (1955-1956). Tébessa : situation générale, rapports et messages de sécurité, correspondance (1956-1957).	

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 209 Affaires diverses relatives au maintien de l'ordre

1956/1962

Correspondance, notes, rapports, messages, cartes concernant diverses mesures de sécurité ³¹.

93 5Q 210-93 5Q 211 Mesures de prévention

1954/1961

93 5Q 210 Zones interdites et responsabilité collective

1955/1961

Dossier 1 Zones interdites.— Arrêtés (1956-1959). Zones noires et zones rouges : correspondance, cartes (1958-1959).

Dossier 2 Responsabilité matérielle collective et réparations des dommages causés aux biens publics et privés ³².— Instructions, arrêtés, correspondance (1955-1959). Sanctions, amendes (1955-1957). Sommes versées (1955-1956). Recouvrements spéciaux ³³ : récépissés d'amendes infligées (1955-1961).

93 5Q 211 Perquisitions et fermeture de locaux

1954/1959

Dossier 1 Perquisitions.— Correspondance ³⁴, réglementation, procès verbaux de perquisition, états numériques des perquisitions par arrondissement, états nominatifs de personne ayant fait l'objet d'un mandat de perquisition, documents saisis et placés sous scellés. Journaux saisis lors de perquisitions : hebdomadaire tunisien « L'Action » des 19 septembre, 26 septembre et 10 octobre 1955, presse en langue arabe.

Dossier 2 Fermeture de locaux.— Correspondance, arrêtés.

93 5Q 212-93 5Q 226 Informations sur les évènements

1954/1961

³¹ A noter : journées des 22 octobre et 1er novembre 1961, protection des spectacles et des manifestations sportives, opérations de bouclage, circulation routière, attentat du 2 septembre 1956.

³² La responsabilité matérielle collective est instituée en vue de sanctionner les populations voisines du lieu où sont commis les dégâts qui peuvent être tenues pour responsables du fait de leur attitude passive vis-à-vis des exactions commises par les rebelles ou du fait de leur complicité. L'autorité militaire sanctionne la population coupable ou complice de toute destruction ou dégradation aux biens publics ou privés en prenant des arrêtés concernant la réparation des dommages causés aux biens publics et privés.

³³ Dons volontaires collectifs pour réparer les dommages causés aux biens publics et privés.

³⁴ En général, dans la correspondance il est fait le bilan des perquisitions mais il arrive d'y trouver des listes nominatives de personnes ayant fait l'objet d'une perquisition ainsi que leurs adresses, leurs âges et leurs professions.

*Guerre d'Algérie***93 5Q 212-93 5Q 221** Télégrammes de situation

1954-1958

93 5Q 212 2 novembre 1954 au 30 juin 1955.**93 5Q 213** 1er juillet 1955 au 31 janvier 1956.**93 5Q 214** 1er février 1956 au 31 mai 1956.**93 5Q 215** 1er juin 1956 au 31 août 1956.**93 5Q 216** 1er septembre au 31 décembre 1956.**93 5Q 217** 1er janvier au 30 avril 1957.**93 5Q 218** 1er mai 1957 au 31 août 1957.**93 5Q 219** 1er septembre au 31 décembre 1957.**93 5Q 220** 1er janvier au 30 avril 1958.**93 5Q 221** 1er mai au 15 juin 1958.**93 5Q 222-93 5Q 225** Synthèses de différents services

1955/1960

93 5Q 222 Synthèses trimestrielles et mensuelles

1955/1960

Dossier 1 Commandement zone Nord-Constantinois.— Synthèse trimestrielle d'information du département de Constantine (4^e trimestre 1959). Synthèses mensuelles (septembre 1959-février 1960). Situation bi-mensuelle (2^e quinzaine de juillet 1955). Secteur de Constantine : synthèse mensuelles (octobre 1959-janvier 1960).

Dossier 2 2^e division d'infanterie motorisée.— Synthèse mensuelle (juillet 1955).

Dossier 3 Direction de la sûreté nationale en Algérie.— Synthèses mensuelles (mai-août 1959, janvier 1960).

Dossier 4 Police des renseignements généraux.— Synthèses mensuelles (mai 1959-janvier 1960).

Dossier 5 Sous-préfectures.— Synthèses mensuelles (mai 1959-janvier 1960) : Aïn-Beïda (octobre-novembre 1959, janvier 1960), Aïn-M'Lila (octobre-novembre 1959, janvier 1960), Collo (octobre 1959-janvier 1960), Djidjelli (novembre-décembre 1959), Mila (octobre-novembre 1959), Philippeville (octobre 1959).

93 5Q 223 Synthèses hebdomadaires

1959/1960

Octobre 1959/février 1960.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 224-93 5Q 225 Synthèses
journalières 1958/1960

93 5Q 224 Police judiciaire 1958/1960

Septembre 1958-juillet 1959

93 5Q 225 Services de police 1959/1960

Août 1959-mars 1960

93 5Q 226 Bulletins d'informations 1956/1961

Bulletins d'informations bi-mensuels du commandement en chef des forces en Algérie, n°2-6 (avril-mai 1960). Bulletins d'informations hebdomadaires de la zone est-algéroise (octobre 1959-octobre 1961). Compte-rendus hebdomadaires d'action psychologique (novembre 1959-mars 1960). Bulletins quotidiens de renseignements (septembre 1956).

93 5Q 227-93 5Q 245 Lutte contre le terrorisme³⁵

1954/1959

93 5Q 227-93 5Q 235 Activités des services de sécurité

³⁶

Principaux documents réunis par le BSDN : correspondance, messages de sécurité, télégrammes, synthèses journalières de sécurité, états des arrestations et identifications, états des pertes d'armes subies, résultats des opérations et des rafles, comptes rendus d'activité des brigades mobiles, synthèses de renseignements politiques, rapports et procès-verbaux des services de police et de la gendarmerie, notes de renseignements, tracts nationalistes, photographies, organigrammes, cartes.

1954/1959

35. La distinction opérée entre les activités des services de sécurité et les activités terroristes semble correspondre à la pratique du Bureau spécialisé de la Défense nationale de répartir en deux ensembles distincts les informations recueillies. Il convient cependant de se référer aux deux rubriques tant les interférences entre elles sont importantes, les services de sécurité rendant compte des activités terroristes.

36. Ces documents ont été réunis par le Bureau spécialisé de la Défense nationale, vraisemblablement à titre de documentation sur les « événements ». Ils sont, pour l'essentiel, issus du cabinet du préfet auquel ils ont été adressés pour information. En quantités très inégales selon les mois, ils couvrent les années 1954-1955 (et plus particulièrement les mois de juin à septembre 1955=, et d'août 1958 à décembre 1959. Il faut certainement voir dans ce regroupement, pour la période 1954-1955, la première tentative de maîtriser et d'exploiter des informations très dispersées et qui allait se concrétiser par la création du Centre de liaison et d'exploitation en novembre 1955. Il convient également de noter que cette pratique reprend en août 1958 après la cessation d'activité du Centre de liaison et d'exploitation de la préfecture de Constantine. Il ne semble pas cependant, à l'inverse de ce dernier, que le Bureau spécialisé de la Défense nationale ait eu les moyens d'exploiter les informations ainsi recueillies.

Guerre d'Algérie

- 93 5Q 227** janvier 1954/mars 1955
- 93 5Q 228** avril-15 juin 1955
- 93 5Q 229** 16-30 juin 1955
- 93 5Q 230** juillet 1955
- 93 5Q 231** août 1955
- 93 5Q 232** 1er-15 septembre 1955
- 93 5Q 233** 16 septembre-décembre 1955
- 93 5Q 234** août-décembre 1958
- 93 5Q 235** 1959
- 93 5Q 236-93 5Q 239** Activités terroristes 1954/1959
- 93 5Q 236** Attentats et renseignements sur les rebelles 1955/1956
- Correspondance, télégrammes, rapports. 1955/1957
- 93 5Q 237** Dossiers constitués
- Surveillance des activités terroristes : correspondance, rapports de police judiciaire (1955-1957). Commandos Nord-Africains ³⁷ : correspondance, note et étude d'informations sur les commandos Nord-Africains, dossier d'Azzedine (Azzouz) (1955). Situation à Batna ³⁸ (1955-1956). Lettres de menaces et de revendications du Front de Libération national (1956). Enlèvement de René Oriente (1956). Assassinats par les rebelles : Boughalem Belgacem dans l'arrondissement de Bône (1957), garde champêtre Mihoubi Amar (1955), Schutz sur la route de Philippeville (1955), 5 policiers musulmans pris en embuscade ³⁹ (1957). Obsèques du jeune Hally victime d'un attentat le 3 septembre 1957. Accusations contre les forces de l'ordre dans « Résistances algériennes » (1957). Situation des travailleurs algériens en métropole face à la pression rebelle métropolitaine (1957).
- 93 5Q 238** Répression du terrorisme 1954/1959
- Correspondance (1955-1959). Organisation de la centralisation des renseignements (1955-1956). Décisions rendues par les tribunaux (1954-1956). Constitution d'une documentation sur les

37. Les commandos sont aussi bien des cellules composées de quelques tueurs ou saboteurs que des groupes organisés paramilitaires fonctionnant sous les ordres de chefs rebelles.

38. A noter : assassinat de Fiamma et de son fils le 17 juin 1955.

39. Tous les dossiers comportent les photographies des cadavres trouvés par les forces de police.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

exactions commises par les rebelles : correspondance, trois exemplaires de la documentation réalisée (« Documents sur les attentats commis en Algérie par les terroristes »)⁴⁰ (1957). Bilan annuel de la neutralisation des activités séparatistes par les services de surveillance du territoire en Algérie et au Sahara (1959). Rebelles blessés hospitalisés (1958).

93 5Q 239 Reddition de rebelles

1956/1958

Dossiers constitués des pièces suivantes : correspondance, attestations définitives de reddition nominatives, attestations provisoires de reddition nominatives.

Dossier 1 Dossiers par département.— Batna, Bône et Sétif (1958).

Dossier 2 Dossiers nominatifs (1956-1958)

COMMUNICABLE EN 2058

93 5Q 240-93 5Q 241 Libération de détenus condamnés pour actes de terrorisme

1954/1958

93 5Q 240 Dossiers classés par année.

1954/1958

Correspondance, avis de libération, états nominatifs des libérés.

93 5Q 241 Dossiers nominatifs

1958

Dossier 1 Prison de Batna.

Dossier 2 Prison de Bône.

Dossier 3 Prison de Constantine.

Dossier 4 Prison de Sétif.

93 5Q 242-93 5Q 245 Plaintes classées formulées par la population⁴¹

1955/1959

Dossiers classés alphabétiquement constitués de correspondance.

93 5Q 242 A-B**93 5Q 243** C-H**93 5Q 244** K-N

40. Cette documentation a été réalisée dans le but de se défendre des accusations de la Tunisie, du Maroc et de la presse internationale. En effet, ces derniers accusaient les forces de l'ordre française de massacrer la population algérienne. Cette documentation se compose essentiellement de photographies de cadavres.

41. Les plaintes, d'origine individuelle ou collective, portent soit sur l'arrestation ou la disparition d'individus, soit sur des incidents et des attentats ayant provoqué des dégâts corporels ou matériels.

*Guerre d'Algérie***93 5Q 245 O-Z****93 5Q 246-93 5Q 401 Assignment à**

1955/1962

résidence**93 5Q 246-93 5Q 255 Dossiers généraux**

1955/1959

Ces dossiers sont constitués d'un ensemble de pièces diverses : correspondance, arrêtés préfectoraux, arrêtés d'assignation, notification d'arrêté d'assignation, notices de renseignements, listes d'assignés à résidence, autorisations de visite, notices psychologiques, listes de libérés, listes d'hébergés, listes de transférés.

93 5Q 246-93 5Q 247 1955/1956**93 5Q 246** Dossier 1**93 5Q 247** Dossier 2**93 5Q 248-93 5Q 249 1956/1957****93 5Q 248** Dossier 1**93 5Q 249** Dossier 2**93 5Q 250-93 5Q 253 1958****93 5Q 250** Dossier 1**93 5Q 251** Dossier 2**93 5Q 252** Dossier 3**93 5Q 253** Dossier 4**93 5Q 254-93 5Q 255 1959****93 5Q 254** Dossier 1**93 5Q 255** Dossier 2**93 5Q 256-93 5Q 266 Commissions d'examen des assignations à résidence en vue de la libération des assignés**

1958/1962

Ces dossiers sont généralement composés des pièces suivantes : correspondance, avis des autorités compétentes sur la décision à prendre concernant les assignés, états nominatifs des individus ayant fait l'objet d'un arrêté portant libération, notices de renseignements, notices psychologiques.

93 5Q 256-93 5Q 262 Dossiers par commission

1958/1962

93 5Q 256 28 octobre 1958**93 5Q 257** juin à décembre
1959

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

- 93 5Q 258** février, mars, mai 1960
- 93 5Q 259** juillet, septembre, novembre, décembre 1960
- 93 5Q 260** février, mars, juin 1961
- 93 5Q 261** août, septembre, novembre 1961
- 93 5Q 262** janvier-mars
1962
- 93 5Q 263-93 5Q 264** Dossiers par centre de triage et de transit
1959
- 93 5Q 263** Centre de triage et de transit de
Djorf
1959
- Avis divergents sur la libération.
- 93 5Q 264** Autres centres
1959
Commissions d'examen d'assignation à résidence des mois de
septembre et de décembre classées par centre de triage et de
transit : Aïn-Beida, Batna, Bône, Collo, Constantine, Djidjelli,
Djorf-Arcole, El-Milia, Mila, Philippeville, Sétif.
- 93 5Q 265** Commission d'examen d'assignation à résidence des
personnes arrêtées en métropole
1958/1959
- 93 5Q 266** Mesures de clémence lors des fêtes du 14 juillet et
de l'Achoura
1959
- 93 5Q 267-93 5Q 291** Arrêtés d'assignation à
résidence
1958/1962
- 93 5Q 267-93 5Q 285** Centre de triage et de transit du Hamma
1960/1962
- 93 5Q 267** Correspondance
1960/1962
avril 1960-mars 1962.
- 93 5Q 268-93 5Q 285**
Arrêtés
1960/1962
- 93 5Q 268** avril 1960
Classés par ordre alphabétique.

Guerre d'Algérie

93 5Q 269 mai 1960

Classés par ordre alphabétique sauf les deux derniers jours du mois.

93 5Q 270 juin 1960

93 5Q 271 juillet 1960

93 5Q 272 1er au 20 août 1960

93 5Q 273 21 août au 10 septembre 1960

93 5Q 274 11-30 septembre 1960

93 5Q 275 octobre 1960

93 5Q 276 novembre 1960

93 5Q 277 1er au 12 décembre 1960

93 5Q 278 13 au 13 décembre 1960

93 5Q 279 janvier 1961

93 5Q 280 1er au 14 février
1961

93 5Q 281 15 au 28 février 1961

93 5Q 282 1er au 14 mars 1961

93 5Q 283 15 au 31 mars 1961

93 5Q 284 avril à juin 1961

93 5Q 285 juillet à août 1961

93 5Q 286 septembre à octobre 1961

93 5Q 287 novembre 1961 à mars 1962

93 5Q 288-93 5Q 291 Autres centres de triage et de transit

1960/1962

Dossiers constitués des pièces suivantes : correspondance, états des personnes assignées et libérées, arrêtés d'assignation à résidence.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 288 Tous centres confondus

Centres d'Aïn-Beida, Aïn-M'Lila, Collo, Constantine (Hamma-Plaisance), El-Milia, Mila et Philippeville (mai 1960/mars 1962).

93 5Q 289 Centre d'Aïn-M'Lila

1960-1962

1960-1962

93 5Q 290 Centre de Collo

1960-1962

93 5Q 291 Centre Fedj-M'Zala

93 5Q 292-93 5Q 398 Dossiers individuels d'assignés à résidence

1955/1961

Dossiers constitués des pièces suivantes : correspondance, procès-verbaux de notification, demandes de perquisition formulées par les autorités compétentes.

93 5Q 292-93 5Q 355 Algériens

1955/1961

93 5Q 292 Ab-Ac

93 5Q 293 Ad-Aio

93 5Q 294 Ais-Ali

93 5Q 295 Alk-Am

93 5Q 296 Ao-Az

93 5Q 297 Ba

93 5Q 298 Bela-Belg

93 5Q 299 Belh-Belt

Guerre d'Algérie

93 5Q 300 Bena-Benc

93 5Q 301 Bend-Beni

93 5Q 302 Benk-Beno

93 5Q 303 Benr-Bent

93 5Q 304 Beny-BI

93 5Q 305 Bor-Boua

93 5Q 306 Boub-Bouchem

93 5Q 307 Boucher-

Bouder

93 5Q 308 Boudj-Bouf

93 5Q 309 Boug-Boui

93 5Q 310 Bouka-Bouko

93 5Q 311 Boukr-Boul

93 5Q 312 Boum-Bouo

93 5Q 313 Bour

93 5Q 314 Bous

93 5Q 315 Bout-Bovo

93 5Q 316 Br

93 5Q 317 Cha

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 318 Cheb-Chel

93 5Q 319 Chem-

Chet

93 5Q 320 Chi-Co

93 5Q 321 Da-Del

93 5Q 322 Dem-Dja

93 5Q 323 Dje-Dji

93 5Q 324 Do-E

93 5Q 325 F

93 5Q 326 Ga-Gh

93 5Q 327 Go-Gu

93 5Q 328 Hab-Hal

93 5Q 329 Ham

93 5Q 330 Han-Ho

93 5Q 331 I-Kao

93 5Q 332 Kar-Keh

93 5Q 333 Kem-Khal

93 5Q 334 Kham-

Khe

93 5Q 335 Khi-Kr

Guerre d'Algérie

93 5Q 336 Lab-Lak

93 5Q 337 Lal-Lay

93 5Q 338 Le-Lo

93 5Q 339 Ma

93 5Q 340 Meb-
Men

93 5Q 341 Mer-Mez

93 5Q 342 Mi-Mr

93 5Q 343 Na-Ni

93 5Q 344 No-P

93 5Q 345 Ra-Red

93 5Q 346 Reg-Ro

93 5Q 347 Saa-Sai

93 5Q 348 Sak-Sb

93 5Q 349 Sc-Sl

93 5Q 350 Sm-St

93 5Q 351 Tac-Ti

93 5Q 352 Tl-Y

93 5Q 353 Za-Zeg

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 354 Zeh-Zez

93 5Q 355 Zi-Zo

93 5Q 356-93 5Q 361 Métropolitains

93 5Q 356 A-Bi

1955/1961

93 5Q 357 Bo-Br

93 5Q 358 C-G

93 5Q 359 H-L

93 5Q 360 M-R

93 5Q 361 S-Z

93 5Q 362-93 5Q 363 Européens

1955/1961

93 5Q 362 A-H

93 5Q 363 I-Z

93 5Q 364-93 5Q 365 Evadés

1955/1961

93 5Q 364 A-Bo

93 5Q 365 Br-Z

93 5Q 366-93 5Q 375 Interdits de
séjours

1955/1961

93 5Q 366 A

93 5Q 367 Ba-Benh

Guerre d'Algérie

93 5Q 368 Beni-Bough

93 5Q 369 Bougu-Cas

93 5Q 370 Cau-E

93 5Q 371 F-H

93 5Q 372 I-
L

93 5Q 373 M

93 5Q 374 N-R

93 5Q 375 S-Z

93 5Q 376-93 5Q 285 Libérés ou
décédés

1955/1961

93 5Q 376 A-Bel

93 5Q 377 Ben-Bouchem

93 5Q 378 Boucher-Boumed

93 5Q 379 Boumez-C

93 5Q 380 D-F

93 5Q 381 G-H

93 5Q 382 K-Lamo

93 5Q 383 Lamr-M

93 5Q 384 N-S

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 385 T-Z

93 5Q 386-93 5Q 388 Non
appréhendés 1955/1961

93 5Q 386 A-B

93 5Q 387 C-L

93 5Q 388 M-Z

93 5Q 389-93 5Q 391 Assignés à résidence à
domicile 1955/1961

93 5Q 389 A-C

93 5Q 390 D-K

93 5Q 391 L-Z

93 5Q 392-93 5Q 398 Assignés à résidence dans un centre
militaire d'internement 1955/1961

93 5Q 392 A-Bel

93 5Q 393 Ben-

Boufaf

93 5Q 394 Boufam-

Bs

93 5Q 395 C-F

93 5Q 396 G-K

93 5Q 397 L-O

93 5Q 398 R-Z

Guerre d'Algérie

- 93 5Q 399-93 5Q 401** Transferts dans les centres d'hébergement
1959-1961
Dossiers constitués des pièces suivantes : correspondance, listes de transférés.
- 93 5Q 399-93 5Q 400** Dossiers par année
1959-1961
- 93 5Q 399** 1959
- 93 5Q 400** 1960-1961
- 93 5Q 401** Dossier des transferts au centre de Djorf
1960

Surveillance du territoire et de la population

- 93 5Q 402-93 5Q 423** Surveillance du territoire
1954/1961
- 93 5Q 402-93 5Q 413** Mesures de protection
1954/1961
- 93 5Q 402** Plans de défense des villes
1955
- Notes sur les plans de défense des villes. Plan de défense de Philippeville⁴².
- 93 5Q 403** Défense en surface et centres de renseignements et d'opérations⁴³.
1954/1957
- Instructions, correspondance, installation matérielle (1954-1956). Installation de liaisons téléphoniques au titre du CRO (1954-1957). Organisation du CRO frontière⁴⁴ (1954-1955).
- 93 5Q 404** Armement des dispositifs restreint de sécurité
1954/1957
- Compte-rendu des distributions des sous-préfets⁴⁵ (1955). Correspondance : ville de Constantine (1955-1957), mitrailleurs

42. Cartes.

43. Un centre de renseignements et d'opérations (CRO) est un organe de centralisation du renseignement et une salle d'opérations dans lesquels sont réunis tous les éléments nécessaires à l'élaboration des décisions et à leur diffusion.

44. A noter : cartes de la frontière.

45. Constantine, Guelma, Bougie, Setif, Batna, Ain-Mokra et divers.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

(1954-1955), pistolets (1955-1956), fusils US 17 (1955-1956), grenades (1955-1956), tenues (1955-1956).

93 5Q 405 Armement des administrations et des organismes civils
1955/1958

Règlement de cession d'armes (1956). Recensement de l'armement par les administrations et les formations civiles départementales (1957-1958). Cession d'armes au service de la colonisation hydraulique (1956-1958). Achats d'armes des communes mixtes (1956-1957). Armement des autorités civiles (1956). Douanes (1956). EGA (1955-1956). Service expérimentation agricole (1955-1956). SNAF (1956). Station expérimentale de Sidi-Aïch (1956). Dépôt reproducteur (1955-1956). Banque Algérie-Tunisie agence Batna (1955-1956). Paysannat (1955-1956). Ponts et chaussées (1955-1956). Services pénitentiaires (1955-1956). Société des pétroles BP (1955). Gardiens de phare (1955). Divers (1955-1956). Affaires classées (1955).

93 5Q 406 Contrôle de l'armement des administrations et des organismes civils

1955/1958

Dossier 1 Réglementation, correspondance.— Réglementation (1956-1958). Correspondance, tableaux présentant état de l'armement acheté ou prêté par arrondissement, états nominatifs des personnes auxquelles ont été attribuées, à titre de prêt des armes et des munitions appartenant aux dispositifs restreint de sécurité (1955-1958).

Dossier 2 Dossiers par arrondissement.— Aïn-Beïda (1957), Batna (1957), Bône (1956-1957), Bordj-bou-Argeridj (1956-1957), Bougie (1957), Collo (1957), Constantine (1956), Djidjelli (1956), Guelma (1956), Mila (1957), Philippeville (1956), Sétif (1957), Souk-Ahras (1956), Tébessa (1956).

93 5Q 407 Protection des administrations et des fonctionnaires

1955/1961

Correspondance (1957-1961). Protection des percepteurs des impôts (1955-1956). Protection des écoles (1959). Protection des édifices publics (1959). Sécurité des chantiers de la compagnie de l'électricité et du gaz algérien (EGA) (1955-1961). Chemins de fer algérien (1959). Ponts et chaussées (1955-1956). PTT (1955-1958).

93 5Q 408 Protection des maisons forestières

1954/1958

Correspondance, rapports des ingénieurs des eaux et forêts sur les incendies (1954-1956). Armement des forestiers (1954-1955). Mesures prises à l'encontre des agents des eaux et forêts (1955-

Guerre d'Algérie

1958). Plantations d'eucalyptus de l'exploitation de Dem-el-Begrat (1957-1958).

93 5Q 409 Protection contre l'incendie par l'évacuation des produits pétroliers

1957/1959

Correspondance, réglementation, procès-verbaux (1957-1959). Chemins de fer algériens (1957-1958). Questions hydrauliques (1957-1958). Sécurité des transports (1958). Procédés d'extinction des feux hydrocarbures (1957). Installations des dépôts SOPEG (1957-1958).

93 5Q 410 Protection des dépôts d'explosifs

1954/1958

Correspondance, réglementation.

93 5Q 411 Protection des mines

1954/1958

Correspondance (1955-1958). Instructions préfectorales (1955). Dispositifs restreints de sécurité des mines (1954-1955). Mine de Bou-el-Mal (1956-1957). Mine du Kouif-Khanguet (1955-1957). Mine de l'Ouenza (1954-1957). Mine de Sidi-Marouf (1957). Mine de M'Zaita de Tocqueville (1957).

93 5Q 412 Protection du secteur privé

1955/1961

Correspondance (1957-1958). Équipe de géomètres (1957-1959). Entreprise Parpalia (1959). Entreprises privées (1955). Protection des biens et des bâtiments privés (1954). Dépôts de liège (1955-1961).

93 5Q 413 Auto-défense des fermes isolées ⁴⁶

1957/1960

Dossier 1 Protection des fermes.— Correspondance, réglementation, cartes du département de Constantine (1957). Conférences (1957). Statistiques (1957). Fermes de Djidjelli (1957). Tours de guet de Batna (1957). Protection des céréales, des vignobles et du matériel agricole (1959-1960). Protection du réseau électrique des fermes de Sétif (1957). Signaux d'alerte de Philippeville et de Sétif (1957-1958).

46. Pour permettre l'organisation défensive des fermes, des crédits sont mis à la disposition de l'inspecteur général en mission extraordinaire et destinés à l'aménagement de dispositifs et à l'achat de certains matériels cédés à titre onéreux par l'autorité militaire. Les exploitants doivent participer à la défense de leur bien dans le cadre du dispositif restreint de sécurité et en liaison avec les commandants locaux. C'est l'autorité préfectorale qui est chargée de la gestion des fonds et du matériel.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Dossier 2 Dossiers des fermes.— Correspondance, bordereaux des dépenses soumises au visa du contrôleur financier, factures, plans de fermes : fermes Augier, Balestrieri (Philippeville), Bellevue (Jemmapes), Béni-Béchar (Philippeville), Blanc, Bouteille (Jemmapes), Busson, Caillaux (Jemmapes), Decaillet, Delrieu, Dukers, Dupré, Felter, Gauchy, Gauthier, Gharbi (Constantine), Grima (Saint-Charles), Grimat (Philippeville), Issel, Jeantet, Truffaut (1957).

93 5Q 414-93 5Q 419 Contrôle de la circulation

1955/1961

93 5Q 414 Circulation aérienne et maritime

1957

Correspondance, états numériques des entrées et des sorties.

93 5Q 415 Contrôle de la circulation à la frontière algéro-tunisienne

1956/1959

Réglementation (1956-1959). Correspondance (1956). Compte rendu de la réunion du 26 octobre 1956 au sujet du contrôle de la frontière terrestre. Carte topographique au 1/500 000 de Constantine, cartes de la zone frontière entre l'Algérie et la Tunisie.

93 5Q 416 Contrôle de la circulation ferroviaire

1955/1961

Correspondance, réglementation (1955-1956). Rapports d'activité (1960-1961).

93 5Q 417 Contrôle de la circulation routière et des véhicules

1955/1959

Correspondance (1955-1956). Réglementation (1955-1959). Circulation des véhicules, des taxis, des autocars et des véhicules administratifs (1955-1959). États des contrôles routiers effectués (1955-1956).

93 5Q 418 Barrages routiers

1955/1958

Correspondance, programmes des barrages, bilans des barrages.

93 5Q 419 Circulation des biens et des denrées alimentaires

1957/1959

Correspondance (1958-1959). Réglementation (1957-1959). Animaux (1959). Céréales (1958-1959). Explosifs (1958-1959). Journaux et publications (1957-1959). Radios (1957-1958). Tissus (1957-1959). Viande (1958-1959).

93 5Q 420-93 5Q 422 Réseaux radioélectriques

1954/1961

*Guerre d'Algérie***93 5Q 420** Besoins et
équipements

1954/1961

Demandes au gouvernement général (1955). Besoins en appareils radio de la gendarmerie (1954-1955). Exploitation des réseaux radioélectriques civils de sécurité (1955). Demande d'utilisation d'une station radioélectrique expérimentale à Philippeville (1958). Affaires diverses : correspondance (1954-1961).

93 5Q 421-93 5Q 422 Centres isolés

1954/1961

93 5Q 421 Mise en
place

1954/1959

Instructions gubernatoriales (1955-1956). Instructions préfectorales (1954-1956). Besoins (1955). Propositions d'installation de postes radios émetteurs et récepteurs (1954-1956). Listes d'implantation (1955-1956). Utilisation des postes radios distribués par la préfecture (1955). Postes radios émetteurs et récepteurs (1954-1956). Réseau radio-télescripteur dans le sud du département (1955). Réseau radio-téléphonique urbain (1955). Réseau radio forestier⁴⁷ (1954-1956). Etats de présence du radio des isolés du département (1956-1959).

93 5Q 422 Equipement

1955/1961

Implantation de postes radios d'alerte à manivelle (1955). Implantation de postes AN/GRC.9 (1956-1961). Installation d'un réseau d'alarme des fermes isolées (1957-1959). Affaires diverses (1957).

93 5Q 423 Préparation des rentrées scolaires⁴⁸

1955/1958

Correspondance (1956-1957). Réglementation (1956-1957). Enquête scolaire (1957). Situation des écoles : correspondance, réglementation, rapports, tableaux de recensement informatifs sur la situation des écoles par arrondissement et par commune (1957). Situation du personnel enseignant: correspondance, réglementation, rapports, tableaux de

47. Liaisons radiophoniques des maisons forestières.

48. Parmi les éléments qui concourent à affirmer la volonté de la présence française en Algérie, l'action scolaire figure au premier plan. Cependant, l'agitation qui règne en Algérie a amené la destruction et le pillage des écoles, le départ de certains instituteurs et les réquisitions par les forces armées des locaux scolaires. Les préfets et les sous-préfets de l'Algérie sont ainsi sollicités par l'inspecteur général de l'administration pour permettre aux autorités académiques de regagner dans toute la mesure du possible le terrain perdu en veillant à la libération des principaux locaux scolaires et logements d'instituteurs par les troupes, en garantissant la sécurité des établissements et en prenant toutes les dispositions pour faciliter la vie matérielle des instituteurs les plus isolés.

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

recensement des effectifs d'instituteurs, tableaux numériques du personnel enseignant susceptible d'être démobilisé (1956). Occupation des établissements scolaires par les forces de l'ordre (1955-1958). Grèves scolaires (1956).

93 5Q 424-93 5Q 429 Surveillance de la population

1954/1961

93 5Q 424 Contrôle de la circulation des personnes

1955/1961

Correspondance (1958-1960). Réglementation (1956-1959). Notes d'information relatives à la circulation des personnes (1958-1961). Campagne d'Achaba ⁴⁹ de 1955 (1955). États statistiques de la circulation des étrangers (1957).

93 5Q 425-93 5Q 426 Surveillance des Français musulmans de retour en Algérie

1954/1957

93 5Q 425 Contrôle des retours

1954/1957

Instructions (1957). Correspondance et télégrammes (1954-1956). Etats nominatifs (1954-1955). Saisie de postes radio appartenant à de jeunes militaires français musulmans libérés ayant effectué leur service en Allemagne (1957).

93 5Q 426 Notes de renseignements

1955/1956

93 5Q 427 Surveillance du personnel des télécommunications

1955/1961

PTT et service des transmission de l'Intérieur (STI) : correspondance (1955-1957), dossiers individuels (1959-1961).

93 5Q 428 Contrôles divers

1956/1959

Militaires appelés ayant appartenu à une organisation extrémiste ou para-extrémiste : états nominatifs, correspondance (1956-1957). Délivrance de cartes d'identité, de passeports et de certificats de recensement : correspondance (1957). Contrôle postal : comptes rendus de contrôles postaux sous forme de tableaux quotidiens présentant le nombre de courriers arrivés par catégorie et le nombre de courriers examinés (1959).

49. La campagne d'Achaba est un mouvement de transhumance qui se caractérise par la circulation de nomades venus du nord et du sud de l'Algérie. Accompagnés de leurs familles, de leurs caravanes et de leurs troupeaux, ils suivent un itinéraire préalablement défini par les autorités compétentes.

*Guerre d'Algérie***93 5Q 429** Affaires

diverses

1956/1959

Correspondance des autorités civiles, militaires et de police.

93 5Q 430-93 5Q 459 **Contrôle des moyens d'information**

1955/1961

93 5Q 430-93 5Q 458 Saisie de journaux, de revues et d'ouvrages de nature à troubler l'ordre public ⁵⁰

1958/1961

93 5Q 430 Arrêtés de saisie

1961

Dossiers classés par jour (février-avril 1961).

93 5Q 431-93 5Q 458 Dossiers des saisies

1958/1961

Ces dossiers comprennent généralement l'arrêté de saisie et un exemplaire du journal saisi.

93 5Q 431 28 février- 14 mars 1958**93 5Q 432** 15-31 mars 1958**93 5Q 433** 1er-15 avril 1958**93 5Q 434** 16-30 avril 1958**93 5Q 435** 1er-15 juillet 1958**93 5Q 436** 16-29 juillet 1958**93 5Q 437** 30 juillet-12 août 1958**93 5Q 438** 14-30 août 1958 ⁵¹**93 5Q 439** 1er-14 septembre 1958**93 5Q 440** 15-29 septembre 1958**93 5Q 441** 30 septembre-14 octobre 1958**93 5Q 442** 16-31 octobre 1958**93 5Q 443** 1er-15 novembre 1958**93 5Q 444** 15-30 novembre 1958**93 5Q 445** 1er-13 décembre 1958**93 5Q 446** 15-30 décembre 1958**93 5Q 447** mars 1960

50. Pour la période antérieure, voir le fonds du cabinet du préfet.

51. A noter la saisie le 16 août de l'ouvrage « La France a la fièvre » de Pierre-Henri Simon (deux exemplaires joints).

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 448	1er-14 avril 1960	
93 5Q 449	juin 1960	
93 5Q 450	juillet-17 octobre 1960 ⁵²	
93 5Q 451	18-31 octobre 1960	
93 5Q 452	1er-15 novembre 1960	
93 5Q 453	16-30 novembre 1960	
93 5Q 454	1er-14 décembre 1960	
93 5Q 455	15-30 décembre 1960	
93 5Q 456	1er-15 de janvier 1961	
93 5Q 457	16-31 janvier 1961	
93 5Q 458	1er-15 février 1961	
93 5Q 459	Propagande par émissions radiophoniques	1955/1956

Correspondance, fiches de renseignements.

Réquisitions

93 5Q 460	Réquisition des forces de l'ordre	1954/1957
	Escorte de véhicule (1954-1956). Convois de détenus (1956-1957). Evacuation des blessés (1956-1957). Transport aérien (1956-1957).	
93 5Q 461-93 5Q 462	Réquisition de personnel	1957/1959
93 5Q 461	Réquisitions individuelles	1957/1959
	Instructions et correspondance (1957, 1959). Arrêtés de réquisition nominatifs (1959). Ordres de réquisition individuelle (1957, 1959).	
93 5Q 462	Sanctions pour faits de grève et refus de déférer à un ordre de réquisition	1957/1958
	<i>Dossier I</i> Instructions et statistiques.— Instructions, correspondance, fiches de renseignements (1957). Statistiques et peines pronon- cées par les tribunaux pour refus de déférer à un ordre légal de réquisition (1957).	

52. Juillet (très incomplet), septembre (très incomplet), octobre (1-17 octobre).

Guerre d'Algérie

Dossier 2 Dossiers par service.— Anciens combattants (1957). Artisanat (1957). Banques (1957). Caisse d'assurances sociales interprofessionnelles du département de Constantine (1957). Caisse interprofessionnelle de compensation des allocations familiales (1957). Chemins de fer algériens (1957). Circonscription pénitentiaire (1957). Dépôt des reproducteurs (1957-1958). Douanes (1957). Elevage (1957). Enseignement (1957-1958). Finances (1957). Gendarmerie (1957). Polices (1957-1958). Ponts et chaussées (1957). Préfecture et sous-préfectures (1956-1957). Santé (1957-1958). Service départemental du travail et de la main d'oeuvre (1957). Service hydraulique (1957). Topographie (1957).

Fichiers du BSDN

Ces deux fichiers, conservés dans des caisses en bois spécialement aménagées, sont constitués de fiches nominatives classées dans l'ordre alphabétique. Ces fiches sont de facture extrêmement variable. Parfois un nom y figure sans aucune autre indication. Il peut exister également des renvois à un dossier selon une classification non retrouvée à ce jour, et donc inutilisable dans la connaissance actuelle du fonds. Enfin certaines fiches contiennent des renseignements en clairs, plus exploitables tels que « arrêté » ou « libéré » suivis de la date correspondante.

Malgré le peu d'utilité apparent de ces fichiers, il a été décidé de les conserver tels quels. Il n'est pas interdit d'espérer qu'à la suite d'une recherche ou d'une documentation nouvelle leur constitution et leur utilisation soit mieux connues. Par ailleurs, ils témoignent d'une activité réelle de fichage de la part du BSDN.

93 5Q 463 Fichier normal du bureau spécialisé de la défense nationale

[1955/1961]

93 5Q 464 Fichier est-algérien

[1955/1961]



ANNEXES, TABLES ET INDEX



TABLE DE CONCORDANCE

Cote ancienne	Cote définitive
93/B3/1	93 5Q 1, 93 5Q 94, 93 5Q 97
93/B3/2	93 5Q 29, 93 5Q 99
93/B3/3	93 5Q 29, 93 5Q 31, 93 5Q 33-93 5Q 37, 93 5Q 77
93/B3/4	93 5Q 24, 93 5Q 27, 93 5Q 32, 93 5Q 77-93 5Q 78, 93 5Q
93/B3/5	93 5Q 25, 93 5Q 28, 93 5Q 30, 93 5Q 37
93/B3/6	93 5Q 35, 93 5Q 38
93/B3/7	93 5Q 23, 93 5Q 40
93/B3/8	93 5Q 27
93/B3/9	93 5Q 67, 93 5Q 97
93/B3/11	93 5Q 16, 93 5Q 18, 93 5Q 22, 93 5Q 73-93 5Q 74
93/B3/12	93 5Q 98
93/B3/13	93 5Q 24, 93 5Q 40
93/B3/15	93 5Q 59
93/B3/16	93 5Q 46, 93 5Q 49
93/B3/17	93 5Q 110
93/B3/18	93 5Q 15, 93 5Q 18-93 5Q 19, 93 5Q 22, 93 5Q 74
93/B3/20	93 5Q 17
93/B3/21	93 5Q 24, 93 5Q 33-93 5Q 35, 93 5Q 88
93/B3/22	93 5Q 59-93 5Q 60
93/B3/23	93 5Q 12, 93 5Q 14, 93 5Q 19, 93 5Q 22, 93 5Q 74
93/B3/24	93 5Q 1, 93 5Q 70, 93 5Q 75-93 5Q 76, 93 5Q 85, 93 5Q 96-
93/B3/25	93 5Q 72-93 5Q 73, 93 5Q 80, 93 5Q 96
93/B3/26	93 5Q 31, 93 5Q 33-93 5Q 34

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/B3/28	93 5Q 26, 93 5Q 35
93/B3/29	93 5Q 61, 93 5Q 66-93 5Q 68, 93 5Q 74, 93 5Q 85-93 5Q 86,
93/B3/30	93 5Q 94
93/B3/31	93 5Q 85-93 5Q 86, 93 5Q 93
93/B3/32	93 5Q 14, 93 5Q 22, 93 5Q 96
93/B3/41	93 5Q 1, 93 5Q 45, 93 5Q 125
93/B3/42	93 5Q 55-93 5Q 57
93/B3/43	93 5Q 65, 93 5Q 113
93/B3/50	93 5Q 12, 93 5Q 17, 93 5Q 20-93 5Q 22, 93 5Q 74
93/B3/51	93 5Q 63
93/B3/52	93 5Q 108, 93 5Q 110
93/B3/63	93 5Q 69
93/B3/68	93 5Q 18, 93 5Q 20
93/B3/71	93 5Q 76
93/B3/108	93 5Q 75, 93 5Q 77
93/B3/329	93 5Q 50
93/B3/333	93 5Q 12-93 5Q 13, 93 5Q 16, 93 5Q 50
93/B3/397	93 5Q 7-93 5Q 8
93/B3/501	93 5Q 44-93 5Q 45, 93 5Q 54-93 5Q 55, 93 5Q 58, 93 5Q
93/B3/558	93 5Q 3, 93 5Q 6
93/B3/565	93 5Q 8-93 5Q 9
93/B3/571	93 5Q 12-93 5Q 13, 93 5Q 18, 93 5Q 21-93 5Q 22
93/B3/608	93 5Q 74-93 5Q 75
93/B3/627	93 5Q 69
93/B3/648	93 5Q 69
93/B3/682	93 5Q 6
93/B3/686	93 5Q 75-93 5Q 78, 93 5Q 80-93 5Q 81, 93 5Q 113
93/B3/692	93 5Q 69
93/B3/727	93 5Q 76, 93 5Q 112-93 5Q 115
93/B3/733	93 5Q 64, 93 5Q 79, 93 5Q 112, 93 5Q 115
93/B3/738	93 5Q 79, 93 5Q 89
93/B3/746	93 5Q 89
93/B3/773	93 5Q 100

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/B3/774	93 5Q 101-93 5Q 103
93/B3/775	93 5Q 103
93/B3/778	93 5Q 104
93/B3/779	93 5Q 107
93/99	93 5Q 147, 93 5Q 177
93/100	93 5Q 148-93 5Q 149, 93 5Q 178
93/101	93 5Q 150, 93 5Q 178-93 5Q 179
93/102	93 5Q 179-93 5Q 180
93/103	93 5Q 192-93 5Q 193
93/104	93 5Q 194
93/105	93 5Q 194-93 5Q 195
93/106	93 5Q 196
93/340	93 5Q 234
93/341	93 5Q 235
93/342	93 5Q 197, 93 5Q 233, 93 5Q 238
93/351	93 5Q 140-93 5Q 141
93/352	93 5Q 211
93/353	93 5Q 200, 93 5Q 225, 93 5Q 238, 93 5Q 408
93/357	93 5Q 425-93 5Q 426
93/358	93 5Q 228-93 5Q 233
93/359	93 5Q 228-93 5Q 233
93/360	93 5Q 228-93 5Q 233
93/361	93 5Q 228-93 5Q 233
93/362	93 5Q 228-93 5Q 233
93/363	93 5Q 228-93 5Q 233
93/364	93 5Q 201, 93 5Q 238, 93 5Q 405, 93 5Q 407, 93 5Q 412, 93 5Q 420, 93 5Q 424
93/365	93 5Q 237
93/369	93 5Q 242-93 5Q 245
93/373	93 5Q 412
93/374	93 5Q 228-93 5Q 233
93/380	93 5Q 201
93/381	93 5Q 248
93/386	93 5Q 250, 93 5Q 253

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/387	93 5Q 227
93/388	93 5Q 238, 93 5Q 425
93/390	93 5Q 462
93/392	93 5Q 240
93/393	93 5Q 423
93/394	93 5Q 200
93/397	93 5Q 423
93/400	93 5Q 246, 93 5Q 251-93 5Q 252
93/401	93 5Q 247, 93 5Q 249, 93 5Q 252
93/402	93 5Q 249
93/403	93 5Q 247, 93 5Q 253
93/404	93 5Q 250-93 5Q 251
93/405	93 5Q 253
93/1002	93 5Q 142, 93 5Q 143, 93 5Q 175
93/1003	93 5Q 144-93 5Q 145, 93 5Q 175
93/1004	93 5Q 145-93 5Q 146
93/1005	93 5Q 146, 93 5Q 176
93/1050	93 5Q 242-93 5Q 245
93/1051	93 5Q 227, 93 5Q 230
93/1052	93 5Q 233, 93 5Q 236-93 5Q 238
93/1053	93 5Q 414, 93 5Q 424
93/1054	93 5Q 418
93/1055	93 5Q 242-93 5Q 245
93/1058	93 5Q 240
93/1161	93 5Q 238-93 5Q 239
93/1162	93 5Q 239
93/1163	93 5Q 241
93/1194	93 5Q 198-93 5Q 199, 93 5Q 235
93/1200	93 5Q 415, 93 5Q 417, 93 5Q 462
93/1205	93 5Q 152, 93 5Q 154, 93 5Q 188
93/1206	93 5Q 153, 93 5Q 187
93/1207	93 5Q 153, 93 5Q 155
93/1210	93 5Q 151-93 5Q 152
93/1211	93 5Q 147, 93 5Q 149

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/1212	93 5Q 147, 93 5Q 150-93 5Q 151
93/1214	93 5Q 413
93/1217	93 5Q 156, 93 5Q 186
93/1218	93 5Q 156
93/1219	93 5Q 157-93 5Q 158
93/1220	93 5Q 159-93 5Q 160
93/1221	93 5Q 161-93 5Q 162
93/1222	93 5Q 161-93 5Q 165
93/1224	93 5Q 246
93/1227	93 5Q 187-93 5Q 188
93/1229	93 5Q 224
93/1231	93 5Q 206
93/1232	93 5Q 413
93/1233	93 5Q 125, 93 5Q 223, 93 5Q 226
93/1234	93 5Q 222
93/1235	93 5Q 429
93/1388	93 5Q 242-93 5Q 245
93/1428	93 5Q 1, 93 5Q 42, 93 5Q 63, 93 5Q 74, 93 5Q 96
93/1429	93 5Q 3-93 5Q 4, 93 5Q 62, 93 5Q 70, 93 5Q 74
93/1430	93 5Q 5, 93 5Q 62, 93 5Q 70
93/1431	93 5Q 7-93 5Q 9
93/1432	93 5Q 2
93/1433	93 5Q 42
93/1434	93 5Q 61
93/1435	93 5Q 8-93 5Q 9, 93 5Q 43
93/1436	93 5Q 43, 93 5Q 68
93/1437	93 5Q 10
93/1438	93 5Q 10-93 5Q 11
93/1439	93 5Q 10-93 5Q 11
93/1440	93 5Q 41, 93 5Q 71
93/1441	93 5Q 64, 93 5Q 74, 93 5Q 76, 93 5Q 96
93/1442	93 5Q 42, 93 5Q 45-93 5Q 47
93/1443	93 5Q 46-93 5Q 47
93/1444	93 5Q 45-93 5Q 46

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/1445	93 5Q 46
93/1446	93 5Q 24, 93 5Q 61, 93 5Q 68, 93 5Q 83-93 5Q 84, 93 5Q 96,
93/1447	93 5Q 46, 93 5Q 54, 93 5Q 70
93/1448	93 5Q 42, 93 5Q 57
93/1449	93 5Q 49, 93 5Q 51-93 5Q 52
93/1450	93 5Q 50, 93 5Q 52, 93 5Q 67, 93 5Q 95
93/1451	93 5Q 50, 93 5Q 52-93 5Q 53
93/1452	93 5Q 53
93/1453	93 5Q 50
93/1454	93 5Q 50
93/1455	93 5Q 58
93/1456	93 5Q 55, 93 5Q 61
93/1457	93 5Q 33-93 5Q 34, 93 5Q 61
93/1458	93 5Q 61
93/1459	93 5Q 42, 93 5Q 48
93/1460	93 5Q 26, 93 5Q 33-93 5Q 34
93/1461	93 5Q 26, 93 5Q 33-93 5Q 34, 93 5Q 42
93/1462	93 5Q 122-93 5Q 124
93/1463	93 5Q 118-93 5Q 121
93/1465	93 5Q 86, 93 5Q 96
93/1466	93 5Q 86
93/1473	93 5Q 117
93/1475	93 5Q 73
93/1476	93 5Q 406
93/1477	93 5Q 246-93 5Q 255
93/1478	93 5Q 246-93 5Q 255
93/1479	93 5Q 246-93 5Q 255
93/1480	93 5Q 246-93 5Q 255
93/1481	93 5Q 246-93 5Q 255
93/1483	93 5Q 181
93/1484	93 5Q 182
93/1485	93 5Q 182
93/1486	93 5Q 183

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/1487	93 5Q 153-93 5Q 155
93/1489	93 5Q 153-93 5Q 154, 93 5Q 196
93/1490	93 5Q 157-93 5Q 158, 93 5Q 185
93/1491	93 5Q 159-93 5Q 160
93/1492	93 5Q 161, 93 5Q 163-93 5Q 165
93/1493	93 5Q 184
93/1495	93 5Q 183
93/1588	93 5Q 33-93 5Q 34, 93 5Q 45
93/2492	93 5Q 252
93/2517	93 5Q 226, 93 5Q 238
93/6688	93 5Q 106
93/6691	93 5Q 107
93/6692	93 5Q 67, 93 5Q 77, 93 5Q 80, 93 5Q 112, 93 5Q 114
93/6693	93 5Q 80
93/6694	93 5Q 1, 93 5Q 24-93 5Q 26, 93 5Q 33-93 5Q 34, 93 5Q 37-
93/6695	93 5Q 80
93/6696	93 5Q 85-93 5Q 86
93/6752	93 5Q 5
93/6753	93 5Q 62
93/7159	93 5Q 292
93/7160	93 5Q 293
93/7161	93 5Q 294
93/7162	93 5Q 295
93/7163	93 5Q 296
93/7164	93 5Q 297
93/7165	93 5Q 298
93/7166	93 5Q 299
93/7167	93 5Q 300
93/7168	93 5Q 301
93/7169	93 5Q 302
93/7170	93 5Q 303
93/7171	93 5Q 304
93/7172	93 5Q 305

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/7173	93 5Q 306
93/7174	93 5Q 307
93/7175	93 5Q 308
93/7176	93 5Q 309
93/7177	93 5Q 310
93/7178	93 5Q 311
93/7179	93 5Q 312
93/7180	93 5Q 313
93/7181	93 5Q 314
93/7182	93 5Q 315
93/7183	93 5Q 316
93/7184	93 5Q 317
93/7185	93 5Q 318
93/7186	93 5Q 319
93/7187	93 5Q 320
93/7188	93 5Q 321
93/7189	93 5Q 322
93/7190	93 5Q 323
93/7191	93 5Q 324
93/7192	93 5Q 325
93/7193	93 5Q 326
93/7194	93 5Q 327
93/7195	93 5Q 328
93/7196	93 5Q 329
93/7197	93 5Q 330
93/7198	93 5Q 331
93/7199	93 5Q 332
93/7200	93 5Q 333
93/7201	93 5Q 334
93/7202	93 5Q 335
93/7203	93 5Q 336
93/7204	93 5Q 337
93/7205	93 5Q 338
93/7206	93 5Q 339

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/7207	93 5Q 340
93/7208	93 5Q 341
93/7209	93 5Q 342
93/7210	93 5Q 343
93/7211	93 5Q 344
93/7212	93 5Q 345
93/7213	93 5Q 346
93/7214	93 5Q 347
93/7215	93 5Q 348
93/7216	93 5Q 349
93/7217	93 5Q 350
93/7218	93 5Q 351
93/7219	93 5Q 352
93/7220	93 5Q 353
93/7221	93 5Q 354
93/7222	93 5Q 355
93/7223	93 5Q 356
93/7224	93 5Q 357
93/7225	93 5Q 358
93/7226	93 5Q 359
93/7227	93 5Q 360
93/7228	93 5Q 361
93/7229	93 5Q 389
93/7230	93 5Q 390
93/7231	93 5Q 391
93/7232	93 5Q 366
93/7233	93 5Q 367
93/7234	93 5Q 368
93/7235	93 5Q 369
93/7236	93 5Q 370
93/7237	93 5Q 371
93/7238	93 5Q 372
93/7239	93 5Q 373
93/7240	93 5Q 374

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/7241	93 5Q 375
93/7242	93 5Q 386
93/7243	93 5Q 387
93/7244	93 5Q 388
93/7245	93 5Q 364
93/7246	93 5Q 365
93/7247	93 5Q 392
93/7248	93 5Q 393
93/7249	93 5Q 394
93/7250	93 5Q 395
93/7251	93 5Q 396
93/7252	93 5Q 397
93/7253	93 5Q 398
93/7254	93 5Q 376
93/7255	93 5Q 377
93/7256	93 5Q 378
93/7257	93 5Q 379
93/7258	93 5Q 380
93/7259	93 5Q 381
93/7260	93 5Q 382
93/7261	93 5Q 383
93/7262	93 5Q 384
93/7263	93 5Q 385
93/7264	93 5Q 362
93/7265	93 5Q 363
93/7266	93 5Q 268
93/7267	93 5Q 269
93/7268	93 5Q 267
93/7268	93 5Q 270
93/7268	93 5Q 271
93/7269	93 5Q 272
93/7270	93 5Q 273
93/7271	93 5Q 274
93/7272	93 5Q 275

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/7273	93 5Q 278
93/7274	93 5Q 276
93/7275	93 5Q 277
93/7276	93 5Q 279
93/7277	93 5Q 280
93/7278	93 5Q 281
93/7279	93 5Q 283
93/7280	93 5Q 282
93/7281	93 5Q 284
93/7282	93 5Q 285
93/7283	93 5Q 286
93/7284	93 5Q 287
93/7285	93 5Q 288-93 5Q 290
93/7286	93 5Q 290-93 5Q 291
93/7287	93 5Q 256-93 5Q 257, 93 5Q 264-93 5Q 266
93/7288	93 5Q 257, 93 5Q 263
93/7289	93 5Q 258
93/7290	93 5Q 259
93/7291	93 5Q 260
93/7292	93 5Q 261-93 5Q 262
93/7293	93 5Q 263
93/7324	93 5Q 212
93/7325	93 5Q 213
93/7326	93 5Q 214
93/7327	93 5Q 215
93/7328	93 5Q 216
93/7329	93 5Q 217
93/7330	93 5Q 218, 93 5Q 420
93/7331	93 5Q 219
93/7332	93 5Q 220
93/7333	93 5Q 221
93/7334	93 5Q 399
93/7335	93 5Q 401
93/7336	93 5Q 400

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/7344	93 5Q 131-93 5Q 132
93/7345	93 5Q 131-93 5Q 132
93/7347	93 5Q 151, 93 5Q 157, 93 5Q 187
93/7348	93 5Q 166-93 5Q 167
93/7349	93 5Q 167-93 5Q 168
93/7350	93 5Q 169-93 5Q 170
93/7351	93 5Q 171
93/7352	93 5Q 172-93 5Q 173
93/7353	93 5Q 173-93 5Q 174
93/7354	93 5Q 189-93 5Q 191
93/7357	93 5Q 224
93/7358	93 5Q 204
93/7359	93 5Q 206-93 5Q 207
93/7360	93 5Q 204
93/7361	93 5Q 419
93/7362	93 5Q 210, 93 5Q 415, 93 5Q 417, 93 5Q 419, 93 5Q 424
93/7363	93 5Q 210, 93 5Q 222
93/7365	93 5Q 404-93 5Q 405
93/7373	93 5Q 409
93/7378	93 5Q 416-93 5Q 417
93/7380	93 5Q 417, 93 5Q 424
93/7381	93 5Q 405
93/7384	93 5Q 198
93/8081	93 5Q 425-93 5Q 426
93/8098	93 5Q 447
93/8099	93 5Q 448
93/8100	93 5Q 449
93/8101	93 5Q 449
93/8102	93 5Q 450
93/8103	93 5Q 450
93/8152	93 5Q 39
93/8214	93 5Q 136-93 5Q 137
93/8314	93 5Q 138
93/8319	93 5Q 91

Table de concordance

Cote ancienne	Cote définitive
93/8320	93 5Q 87-93 5Q 88, 93 5Q 93
93/8321	93 5Q 87-93 5Q 88
93/8322	93 5Q 90
93/8323	93 5Q 138
93/8369	93 5Q 227, 93 5Q 230
93/8378	93 5Q 462
93/8382	93 5Q 142-93 5Q 144
93/8383	93 5Q 145-93 5Q 146
93/8385	93 5Q 140-93 5Q 141
93/8388	93 5Q 3
93/8390	93 5Q 5
93/8391	93 5Q 69
93/8392	93 5Q 127
93/8393	93 5Q 127
93/8394	93 5Q 133
93/8395	93 5Q 71
93/8492	93 5Q 430
93/8493	93 5Q 432
93/8494	93 5Q 433
93/8495	93 5Q 434
93/8496	93 5Q 435
93/8497	93 5Q 436
93/8498	93 5Q 437
93/8499	93 5Q 438
93/8500	93 5Q 439
93/8501	93 5Q 440
93/8502	93 5Q 441
93/8503	93 5Q 442
93/8504	93 5Q 443
93/8505	93 5Q 444
93/8506	93 5Q 445
93/8507	93 5Q 446
93/8508	93 5Q 447
93/8511	93 5Q 431

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Cote ancienne	Cote définitive
93/8519	93 5Q 452
93/8520	93 5Q 451
93/8521	93 5Q 453
93/8522	93 5Q 454
93/8523	93 5Q 455
93/8524	93 5Q 456
93/8525	93 5Q 458
93/8526	93 5Q 211, 93 5Q 419
93/8527	93 5Q 198, 93 5Q 405
93/8528	93 5Q 428
93/8529	93 5Q 457
93/8725	93 5Q 429
93/10350	93 5Q 420
93/10351	93 5Q 421-93 5Q 422
93/10352	93 5Q 125, 93 5Q 201, 93 5Q 427
93/10353	93 5Q 460
93/10355	93 5Q 461
93/10357	93 5Q 461
93/10360	93 5Q 199
93/10362	93 5Q 410
93/10363	93 5Q 210, 93 5Q 407, 93 5Q 411
93/10364	93 5Q 202

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES RENCONTRÉS DANS LES DOCUMENTS

ALN	Armée de libération nationale
ANOR	Association nationale des officiers en retraite
BSDN	Bureau spécialisé de la défense nationale
CASIC	Caisse d'assurance sociale interprofessionnelle de commerce de la région de Constantine
CED	Communauté européenne de défense
CFA	Chemins de fer algériens
CICAF	Caisse interprofessionnelle de compensation des allocations familiales
CRO	Centre de renseignements et d'opérations
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CSDN	Conseil supérieur de la défense nationale
DN	Défense nationale
DP	Défense passive
EGA	Electricité et gaz algérien
EMGDN	Etat major général de la défense nationale
FLN	Front de libération nationale
GMPR	Groupe mobile de police rurale
GMS	Groupe mobile de sécurité
MTLD	Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques
PCA	Parti communiste algérien
PJ	Police judiciaire
PPA	Parti du peuple algérien

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

PTT	Postes Télégraphes et Télécommunications
SAS	Sections administratives spécialisées
SAU	Sections administratives urbaines
SOL	Service d'ordre légionnaire
SPDN	Secrétariat permanent de la défense nationale
STI	Service des transmissions intérieures
UT	Unité territoriale

TABLEAU GÉOGRAPHIQUE DES NOMS DE LIEUX CITÉS DANS L'INDEX

Algérie

Département d'Alger		
Alger		Collo
Beni-Mansour		Conde-Smendou
		Constantine
		Dem-el-Begrat
		Djидjelli
		Djorf
		Edough
		El-Kseur
		El-Milia
		Fermatou
		Guelma
		Guergour
		Jemmapes
		Khenchela
		Kouif-Khanguet
		La Calle
		La Réunion
		La Soummam
		Le Hamma
		Le Kroub
		M'Zaita
		Mila
		Oued-Amizour
		Oued-Berd
		Oued-Marsa
Département de Constantine		
Aïn-Beida		
Aïn-M'Lila		
Akbou		
Aurès		
Batna		
Béni-Béchar		
Bessombourg		
Biskra		
Bône		
Bordj-bou-Arréridj		
Bou-el-Mal		
Bougie		
Bugeaud		
Cap de fer		
Col-des-Oliviers		

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Oued-Zenati
Ouenza
Penthièvre
Philippeville
Saint-Arnaud
Saint-Charles
Seddouk
Sétif
Sidi-Aïch
Sidi-Mabrouk

Sidi-Marouf
Souk-Ahras
Stora
Taher
Tazmalt
Tébessa
Tenira
Tocqueville

Etranger

Allemagne
Etats-unis d'Amérique

Tunisie

TABLEAU MÉTHODIQUE DES MOTS MATIÈRES CITÉS DANS L'INDEX

ADMINISTRATION

Services administratifs

administration départementale
 archives départementales
 archives secrètes
 assistance publique
 brigade mobile
 centre
 circonscription pénitentiaire
 comité
 commission
 commune mixte
 contrôle et enquêtes économiques
 délégation départementale aux dom-
 mages de guerre
 direction de la sûreté nationale en
 Algérie
 domaines
 dossiers secrets
 douane
 eaux et forêts
 école
 édifice public
 enregistrement
 enseignement
 finances
 garde territoriale
 gendarmerie
 goum civil

gouvernement général
 gouvernement provisoire de la Répu-
 blique française
 groupe mobile
 groupe prioritaire
 hôpital
 impôts indirects
 inspection d'académie
 inspection générale de l'administration
 au sujet de la pacification de l'Al-
 gérie
 maison forestière
 municipalité
 office départemental de la main-d'oeu-
 vre
 organisation sanitaire
 police
 ponts et chaussée
 poste et télécommunications
 poste de secours
 pouvoirs spéciaux
 préfecture
 santé
 secrétariat
 sections administratives
 service
 sous-préfecture
 travail et main-d'oeuvre
 trésor

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale***Personnel**

administrateur
affectation spéciale
agents
cavalier
chef
commissaire de police
corps préfectoral
délégué général du Gouvernement en
Afrique française
fonctionnaire

forestier
garde
gardien
gouverneur général de l'Algérie
ingénieur
instituteur
milice civile
percepteur
personnel
policier
secrétaire
volontaire de place

DÉFENSE**Organisation**

armée
artillerie
aumônerie
autorité militaire
autorités civiles et militaires
commandement
commando Nord-Africain
conseil supérieur de la défense nationale
dispositif restreint de sécurité
division de Constantine
état major mixte
état-major général de la défense nationale
forces de l'ordre
goum
point sensible
zone interdite

déserteur étranger
engagement volontaire
goumier
homme de troupe
militaire
mobilisé
officier
réserviste
sous-officier
troupe
unité de protection rurale
unités territoriales

Equipement

arme
armement
bombe
cartouche
champ de tir
explosif
fusil
grenade
mitrailleuse
munitions
parachutiste

Personnel

ancien combattant
ballonnet

Tableau méthodique des mots matière

pigeon voyageur
 pistolet
 projecteur
 sirène
 torpille

Activités

action civile et militaire
 alarme
 appel différé
 attaque aérienne
 barrage routier
 blessé
 bombardement
 contre-espionnage
 crise
 débarquement allié
 défense
 dommage
 embuscade
 ennemi
 espionnage
 état de siège
 état d'urgence

évènements
 exactions rebelles
 exercice
 extinction des lumières
 film de propagande
 liaison téléphonique
 littoral
 logement militaire
 lutte
 mobilisation
 opération
 pacification
 passage souterrain
 propagande
 protection civile
 rebelle
 réquisition
 responsabilité collective
 sécurité du territoire
 signal
 terrorisme
 tranchée
 transmissions
 troubles
 victime

ÉCONOMIE**Agriculture**

achaba
 animal
 céréale
 colon
 dépôt reproducteur
 élevage
 eucalyptus
 ferme
 huile d'olive
 liège
 paysannat

presse à fourrage
 station expérimentale
 sucre
 tabac
 tracteur
 vignoble
 vin

Commerce et industrie

artisanat
 atelier
 boulangerie

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

centrale thermique
 chaux
 ciment
 compagnie
 dépôt
 entrepôt
 entreprise
 établissement
 fabrication de guerre
 industrie
 laboratoire
 mine
 ouvrage d'art
 savonnerie
 société
 travaux
 usine

Économie

alimentation en eau
 approvisionnement
 banque
 éclairage
 électricité
 énergie électrique
 grève
 groupement charbonnier
 lock-out
 main d'œuvre
 péage
 pension
 ravitaillement
 rémunération
 réseau
 secteur privé
 secteur public
 station radioélectrique expérimentale
 syndicat
 taxe téléphonique
 transaction immobilière

Produits

carburant
 combustible
 denrée alimentaire
 eau
 essence
 fût
 gaz
 glucose industrielle
 hydrocarbures
 laine
 lubrifiant
 produit
 textile
 tissu
 viande

Matériel

appareil respiratoire
 auto pompe masque
 matériel
 radio

Transports

aéro-club
 aérodrome
 aéronef
 autocar
 aviation
 avion
 camion
 camionnette
 convoi de carburants
 chemin de fer
 circulation
 navigation aérienne
 navire

Tableau méthodique des mots matière

phare	terrain d'aviation
port	trafic
remorqueur	train
route	transport
sous-marin	véhicule
taxi	voie ferrée
terrain d'atterrissage	voiture

POPULATION**Professions**

agriculteur
fellahs
géomètre
ouvrier
profession
travailleur

Police

accident
amende
arrestation
assassinat
assignation à résidence
assigné à résidence
attentat
communication
contrôle
détenu
écoute téléphonique
émission radiophonique
enlèvement
état d'esprit des indigènes
évadé
feu
identification
incendie
incident
interdit de séjour
maintien de l'ordre

ordre public
organisation extrémiste
perquisition
poste
publication
rafle
sanction
saisie
surveillance
télécommunication
voyageur

Population

achoura
abri
action psychologique
alerte
allemand
Anglais
bâtiment privé
cave
cirque
conducteur automobile
dispersion
élections
élève
enfant
étranger
étudiant
Européens
Français musulmans

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

hébergement	recensement
indigène	réfugié
Italiens	rentrée scolaire
local	séance cinématographique
mouvement de jeunesse	secours
otage	sourd-muet
plainte	stade
population	Tunisien

INDEX

Les noms de lieux sont en minuscule italique, les noms de personnes en petites capitales, les noms de matières en romain. Les références renvoient aux cotes des articles. L'abréviation n. qui suit une cote renvoie à une note en bas de page du corps de l'instrument de recherche dont l'appel est fait sur cette cote.

—A—

- | | |
|---|---|
| <p>abri
93 5Q 91</p> <ul style="list-style-type: none"> - anti-aérien, 93 5Q 37 - public, 93 5Q 37 <p>accident
93 5Q 79</p> <p>achaba
93 5Q 424</p> <p>Achoura
93 5Q 266</p> <p>action</p> <ul style="list-style-type: none"> - civile et militaire, 93 5Q 198 - psychologique, 93 5Q 125, 93 5Q 226 <p>administrateur
93 5Q 22</p> <p>Administration départementale 93
5Q 137</p> <p>aéro-club
93 5Q 6</p> | <p>aérodrome
93 5Q 6, 93 5Q 70</p> <p>aéronef
93 5Q 61</p> <p><i>Afrique du Nord</i>
93 5Q 532</p> <p><i>Afrique française</i>
93 5Q 100</p> <p>affectation spéciale
93 5Q 25, 93 5Q 46, 93 5Q 48,
93 5Q 50, 93 5Q 54, 93 5Q 57,
93 5Q 72, 93 5Q 98-93 5Q 111,
93 5Q 136-93 5Q 138</p> <p>agent</p> <ul style="list-style-type: none"> - auxiliaire 93 5Q 7 - des Eaux et forêts, 93 5Q 408 - des PTT, 93 5Q 88 <p>agriculteur
93 5Q 111</p> <p>agriculture
93 5Q 48</p> |
|---|---|

*Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale**Aïn-Beida*

93 5Q 27, 93 5Q 198, 93 5Q
208,
93 5Q 222, 93 5Q 264, 93 5Q
406

appel différé

93 5Q 97, 93 5Q 99, 93 5Q 107,
93 5Q 136

Aïn-M'Lila

93 5Q 12, 93 5Q 27, 93 5Q 124,
93 5Q 208, 93 5Q 222, 93 5Q
289

Akbou

93 5Q 120, 93 5Q 131

alarme

93 5Q 422

alerte

93 5Q 76, 93 5Q 86-93 5Q 88,
93 5Q 92, 93 5Q 127
- aérienne, 93 5Q 33
- générale, 93 5Q 63-93 5Q 64

Alger

93 5Q 6, 93 5Q 86

alimentation en eau 93

5Q 202

Allemagne

93 5Q 31, 93 5Q 76, 93 5Q 425

Allemand

93 5Q 8

Amar

- cirque, 93 5Q 9

amende

93 5Q 210

ancien combattant

93 5Q 77, 93 5Q 138, 93 5Q
462

Anglais

93 5Q 75

animal

93 5Q 61, 93 5Q 419

Aouadi (Amar)

93 5Q 241

appareil respiratoire

93 5Q 24

approvisionnement 93 5Q
79

Archives départementales
93 5Q 125

archives secrètes
93 5Q 63

arme
93 5Q 21-93 5Q 22, 93 5Q 74-
93 5Q 75, 93 5Q 135, 93 5Q 139,
93 5Q 227-93 5Q 235, 93 5Q 405-
93 5Q 406

armée
93 5Q 128-93 5Q
129

armement
93 5Q 21-93 5Q 22
- des administrations, 93 5Q
127, 93 5Q 405-93 5Q 406
- des centres, 93 5Q
74, 93 5Q 134
- des civils, 93 5Q 95, 93 5Q 198
- des dispositifs restreint de
sécu- rité, 93 5Q 404
- des fonctionnaires, 93 5Q 127
- des forestiers, 93 5Q 408
- des GMPR, 93 5Q 204
- des organismes
civils, 93 5Q 405-93
5Q 406

arrestation
93 5Q 227-93 5Q
235

artillerie
93 5Q 21, 93 5Q
139

artisanat
93 5Q 462

assassinat
93 5Q 237

assignation à résidence
93 5Q 246-93 5Q
401

assigné à résidence 93
5Q 292-93 5Q 398

Assistance publique 93
5Q 138

Index

- atelier
 93 5Q 52
 attaque aérienne
 93 5Q 31, 93 5Q 33-93 5Q
 34
 attentat
 93 5Q 236-93 5Q 238
Augier
 - ferme, 93 5Q 413
 aumônerie
 93 5Q 76
Aurès
 93 5Q 16
 auto pompe
 93 5Q 36
 autocar
 93 5Q 417
 autorité militaire
 93 5Q 198, 93 5Q 429
 autorités civiles et militaires 93
 5Q 199, 93 5Q 201
 aviation
 93 5Q 69, 93 5Q 126
 avion
 93 5Q 6
 AZZOUZ (Azzedine) 93
 5Q 237
- B—
- Balestrieri*
 - ferme, 93 5Q 413
 ballonnet
 93 5Q 75
 banque
 93 5Q 48, 93 5Q 462
 Banque d'Algérie 93 5Q
 48
 Banque d'Algérie-Tunisie 93 5Q
 405
- Banque de France 93 5Q
 48
 barrage routier
 93 5Q 418
 bâtiment privé
 93 5Q 412
Batna
 93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20,
 93 5Q 27, 93 5Q 53, 93 5Q 73,
 93 5Q 86, 93 5Q 107, 93 5Q 128,
 93 5Q 131, 93 5Q 135, 93 5Q 208,
 93 5Q 237, 93 5Q 239, 93 5Q 241,
 93 5Q 264, 93 5Q 405-93 5Q 406,
 93 5Q 413
Bellevue
 - ferme, 93 5Q 413
Beni-Bechir
 - ferme, 93 5Q 413
Beni-Mansour
 93 5Q 120
Bessombourg
 93 5Q 22
Biskra
 93 5Q 27, 93 5Q
 208
Blanc
 - ferme, 93 5Q 413
 blessé
 93 5Q 460
 bombardement
 93 5Q 76, 93 5Q 88
 - aérien, 93 5Q 36
 bombe
 93 5Q 88
Bône
 93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20,
 93 5Q 27, 93 5Q 35-93 5Q 38,
 93 5Q 53, 93 5Q 55, 93 5Q 67,
 93 5Q 73, 93 5Q 81, 93 5Q 86,
 93 5Q 92, 93 5Q 107, 93 5Q 109,
 93 5Q 118, 93 5Q 121, 93 5Q 128,

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 131, 93 5Q 135, 93 5Q
208,
93 5Q 237, 93 5Q 239, 93 5Q
241,
93 5Q 264, 93 5Q 406

liales, 93 5Q 462
camion
93 5Q 115

Bordj-bou-Arréridj

93 5Q 27, 93 5Q 120, 93 5Q
208,
93 5Q 406

Bou-el-Mal

- mine, 93 5Q 411

Bougie

93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20,
93 5Q 27, 93 5Q 35, 93 5Q 53,
3/5Q55, 93 5Q 73, 93 5Q 92,
93 5Q 107, 93 5Q 120, 93 5Q
128,
93 5Q 131, 93 5Q 13593 5Q 406

boulangerie

93 5Q 60

Bouteille

- ferme, 93 5Q 413

brigade mobile

93 5Q 227-93 5Q 235

briqueterie

93 5Q 548

Bugeaud

93 5Q 118

Busson

- ferme, 93 5Q 413

—C—

Caillaux

- ferme, 93 5Q 413

Caisse

- d'assurances sociales interpro-
fessionnelles du département de
Constantine, 93 5Q 462
- interprofessionnelle de com-
pensation des allocations fami-

camionnette

93 5Q 115

Cap de fer

- phare, 93 5Q 8

carburant

93 5Q 71, 93 5Q 79, 93 5Q 202

cartouche

93 5Q 8, 93 5Q 22

cavalier

93 5Q 12, 93 5Q 22, 93 5Q 74

cave

93 5Q 37

centrale électrique 93

5Q 38

centre

- de colonisation, 93 5Q 12- 93
5Q 22, 93 5Q 74, 93 5Q 134-
93 5Q 135

- d'hébergement, 93 5Q 186- 93
5Q 188, 93 5Q 399-93 5Q 401

- de renseignements et d'opéra-
tions, 93 5Q 403

- de triage et de transit,
93 5Q 263-93 5Q 264,
93 5Q 267-93 5Q 285,
93 5Q 288-93 5Q 291

- isolé, 93 5Q 421-93 5Q 422

- militaire d'internement,
93 5Q 392-93 5Q 398

- minier, 93 5Q 39

céréale

93 5Q 413, 93 5Q 419

champ de tir

93 5Q 62, 93 5Q 139

chaux

93 5Q 52, 93 5Q 79

chef

- de défense, 93 5Q 18-93 5Q 19

- de secteur, 93 5Q 4

- d'îlot, 93 5Q 76

- indigène, 93 5Q 54

Index

- chemin de fer
93 5Q 55 - zone Nord-Constantinois, 93 5Q 222
- Chemins de fer algériens
93 5Q 138, 93 5Q 407, 93 5Q 409,
93 5Q 462
- ciment
93 5Q 52, 93 5Q 79
- circonscription pénitentiaire 93
5Q 462
- circulation
93 5Q 414-93 5Q 419
- aérienne, 93 5Q 414
- des personnes, 93 5Q 424
- ferroviaire, 93 5Q 416
- maritime, 93 5Q 414
- routière, 93 5Q 202, 93 5Q 417
- cirque
- Amar, 93 5Q 9
- Col des Oliviers*
93 5Q 119
- Collo*
93 5Q 27, 93 5Q 208, 93 5Q 222,
93 5Q 264, 93 5Q 290, 93 5Q 406
- colon
93 5Q 107
- combustible
93 5Q 52
- Comité
- départemental de ravitaillement, 93 5Q 58-93 5Q 60
- régional de coordination, 93 5Q 76
- commandement
- en chef, 93 5Q 94
- en chef des forces en Algérie, 93 5Q 226
- militaire en Afrique du Nord, 93 5Q 1
- territorial, 93 5Q 63



commando Nord-

Africain 93 5Q
237

commissaire de police

93 5Q 64, 93 5Q
138

commission

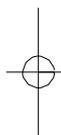
- administrative
départementale, 93 5Q
199
- de contrôle, 93
5Q 97
- de contrôle des
affectations
spéciales, 93 5Q 99
- de réception du
ravitaillement, 93 5Q
59
- de réquisition des
véhicules, 93 5Q 115
- de réquisition
hippomobile, 93 5Q
112
- de réquisition
spéciale d'es- sence,
93 5Q 61
- départementale de
défense pas- sive, 93 5Q
76
- départementale de mise
en affectation spéciale,
93 5Q 100- 93 5Q 106
- départementale des
mises en appels différés
des affectations
spéciales, 93 5Q 107
- d'évaluation des dégâts
des tirs réels, 93 5Q
139
- d'examen des
assignations à résidence,
93 5Q 256-93 5Q 266
- mixte de défense
nationale, 93 5Q
125
- régionale de contrôle des
affec- tations spéciales et
appels diffé- rés, 93 5Q
99

commune mixte

93 5Q 137

communication

- télégraphique et téléphonique,
93 5Q 11



Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

compagnie	5Q 138
- de l'électricité et du gaz algérien, 93 5Q 407	convoi
- des phosphates de Constantine, 93 5Q 111	- de carburants, 93 5Q
- du Bourdonnais, 93 5Q 116	202 corps préfectoral
- du gaz et d'électricité pour la France et l'Algérie, 93 5Q 117	93 5Q 137
- républicaine de sécurité, 93 5Q 203	

Condé-Smendou
93 5Q 27

conducteur automobile 93 5Q
86

Conseil supérieur de la défense nationale
93 5Q 63

Constantine

93 5Q 1, 93 5Q 6-93 5Q 8,
93 5Q 12, 93 5Q 16, 93 5Q 18,
93 5Q 20, 93 5Q 27, 93 5Q 31,
93 5Q 35, 93 5Q 53, 93 5Q 56,
93 5Q 73, 93 5Q 75, 93 5Q 86,
93 5Q 92, 93 5Q 107, 93 5Q
116,
93 5Q 119-93 5Q 120, 93 5Q
128,
93 5Q 132, 93 5Q 135, 93 5Q
199,
93 5Q 202, 93 5Q 222, 93 5Q
241,
93 5Q 264, 93 5Q 404, 93 5Q
406,
93 5Q 413, 93 5Q 415, 93 5Q
462

contre-espionnage
93 5Q 7-93 5Q 9, 93 5Q 69

contrôle
- postal, 93 5Q 428
- routier, 93 5Q 417

Contrôle et enquêtes économiques 93

Crédit foncier de France 93
5Q 48

crise
93 5Q 64

—D—

débarquement allié 93 5Q
75, 93 5Q 82

Decaillet

- ferme, 93 5Q 413

défense

- aérienne, 93 5Q 6, 93 5Q 33
- passive, 93 5Q 24-93 5Q 40, 93
5Q 63, 93 5Q 76-93 5Q 93,
93 5Q 113, 93 5Q
125

Délégation

- départementale aux dommages
de guerre, 93 5Q 138

délégué général du Gouvernement en
Afrique française
93 5Q 66

Delrieu

- ferme, 93 5Q 413

Dem-el-Begrat

93 5Q 499

denrée alimentaire

93 5Q 419

dépôt

- d'explosifs, 93 5Q 410
- de carburant, 93 5Q
71, 93 5Q 202
- de liège, 93 5Q 412
- reproducteur, 93 5Q
405, 93 5Q 462
- SOPEG, 93 5Q 409

déserteur étranger 93 5Q
69

détenu

93 5Q 240-93 5Q 241, 93 5Q 460

Index

direction de la sûreté nationale en
Algérie

93 5Q 222

dispersion

93 5Q 42, 93 5Q 84-93 5Q 86

dispositif restreint de sécurité 93 5Q

41, 93 5Q 71, 93 5Q 130-

93 5Q 132, 93 5Q 404, 93 5Q

406,

93 5Q 411

Division de Constantine 93 5Q

1, 93 5Q 14

Djidjelli

93 5Q 27, 93 5Q 131, 93 5Q

222,

93 5Q 264, 93 5Q 406, 93 5Q

413

Djorf

93 5Q 263-93 5Q 264, 93 5Q

401

Domaine

93 5Q 138

dommage

93 5Q 210

dossier secret

93 5Q 1-93 5Q 2, 93 5Q 63

Douane

93 5Q 405, 93 5Q 462

douanier

93 5Q 548

Dukers

- ferme, 93 5Q 413

Dupré

- ferme, 93 5Q 413

—E—

eau

93 5Q 52, 93 5Q 89, 93 5Q 93

Eaux et forêts

- en temps de guerre, 93 5Q

39- 93 5Q 40, 93 5Q 93

- public, 93 5Q 88, 93 5Q 117

école

93 5Q 86, 93 5Q 407, 93 5Q 423

- coloniale des sourds-muets,

93 5Q 86

93 5Q 138

éclairage

93 5Q 3



écoute téléphonique

93 5Q 69

édifice public

93 5Q 407

Edough

93 5Q 118

élections

93 5Q 128

électricié

93 5Q 52

élevage

93 5Q 462

élève

93 5Q 86

El-Kseur

93 5Q 120

El-Milia

93 5Q 208, 93 5Q

264

embuscade

93 5Q 237

émission radiophonique

93 5Q 459

énergie électrique

93 5Q 93, 93 5Q 116-93 5Q 124

enfant

93 5Q 86

engagement volontaire

93 5Q 95

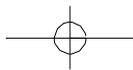
enlèvement

93 5Q 237

ennemi

93 5Q 42, 93 5Q

84



Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

Enregistrement 93 5Q 138	étudiant 93 5Q 8
enseignement 93 5Q 86, 93 5Q 462	eucalyptus 93 5Q 408
entrepôt 93 5Q 84	européen 93 5Q 86
entreprise 93 5Q 111, 93 5Q 125, 93 5Q 412	évadé 93 5Q 364-93 5Q 365
espionnage 93 5Q 7-93 5Q 9, 93 5Q 69	événements 93 5Q 212-93 5Q 226
essence 93 5Q 61	exactions rebelles 93 5Q 238
établissement - industriel, 93 5Q 52 - militaire à caractère industriel, 93 5Q 127 - pétrolier, 93 5Q 38 - public, 93 5Q 38 - public d'assistance et d'hy- giène, 93 5Q 56 - scolaire, 93 5Q 36, 93 5Q 86, 93 5Q 423 - travaillant pour la défense nationale, 93 5Q 62	extinction des lumières 93 5Q 33, 93 5Q 35
état d'esprit des indigènes 93 5Q 14	exercice 93 5Q 139
état d'urgence 93 5Q 64, 93 5Q 197	explosif 93 5Q 126, 93 5Q 410, 93 5Q 419
état de siège 93 5Q 23, 93 5Q 63, 93 5Q 69, 93 5Q 127	—F—
Etat major - mixte, 93 5Q 202 - général de la défense nationale, 93 5Q 125	fabrication de guerre 93 5Q 62
<i>Etats-Unis d'Amérique</i> 93 5Q 125	FAHRI (Mohamed) 93 5Q 241
étranger 93 5Q 8-93 5Q 9, 93 5Q 43, 93 5Q 55, 93 5Q 68-93 5Q 69, 93 5Q 424	fellah 93 5Q 107
	<i>Felter</i> - ferme, 93 5Q 413
	<i>Fermatou</i> 93 5Q 123
	ferme 93 5Q 413, 93 5Q 422
	feu 93 5Q 409
	film - de propagande, 93 5Q 31
	Finances 93 5Q 462

Index

- fonctionnaire - ferme, 93 5Q 413
 93 5Q 407
 - des ponts et chaussées,
 93 5Q 95
 - mobilisé, 93 5Q 46
 - retraité, 93 5Q 46, 93 5Q 95
- forces de l'ordre
 93 5Q 237, 93 5Q 423, 93 5Q
 460
- forestier
 93 5Q 408
- Français musulmans 93
 5Q 425-93 5Q 426
- Front de Libération national
 93 5Q 237
- frontière
 93 5Q 3, 93 5Q 5, 93 5Q 42,
 93 5Q 403, 93 5Q 415
- Galliéni*
 93 5Q 214
- fusil
 93 5Q 22, 93 5Q 404
- fût
 93 5Q 60

—G—

- garde
 93 5Q 71
 - champêtre, 93 5Q 74, 93 5Q
 237
 - civique, 93 5Q 95
 - des dépôts de carburant,
 93 5Q 71
 - privé, 93 5Q 71
 - républicaine, 93 5Q 128
 - territoriale, 93 5Q 72-93 5Q
 73, 93 5Q 133
- gardien
 - des voies ferrées, 93 5Q 70
- Gauchy*

Gauthier

- ferme, 93 5Q 413

gaz

93 5Q 24, 93 5Q 52, 93 5Q
79,
93 5Q 88

gendarmerie

93 5Q 18-93 5Q 19, 93 5Q
75,
93 5Q 128, 93 5Q 227-93
5Q 235,
93 5Q 420, 93 5Q 462

géomètre

93 5Q 412

Gharbi

- ferme, 93 5Q

413 glucose

industrielle

93 5Q 60

goum

93 5Q 15

- civil, 93 5Q 15

goumier

93 5Q 4-93 5Q 5

gouvernement général

93 5Q 420

Gouvernement provisoire de la

République française

93 5Q 125

gouverneur général de l'Algérie

93 5Q 94

grenade

93 5Q 404

grève

93 5Q 60, 93 5Q 129, 93
5Q 423,
93 5Q 462

Grima

- ferme, 93 5Q 413

Grimat

- ferme, 93 5Q

413 Groupement

charbonnier

93 5Q 52

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

groupe
 - mobile de police rurale,
 93 5Q 204
 - mobile de sécurité, 93 5Q 205
 - prioritaire, 93 5Q 69

Guelma
 93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20,
 93 5Q 27, 93 5Q 35, 93 5Q 53,
 93 5Q 67, 93 5Q 86, 93 5Q 92,
 93 5Q 107, 93 5Q 122, 93 5Q
 128,
 93 5Q 132, 93 5Q 135, 93 5Q
 208,
 93 5Q 406

Guergour
 93 5Q 131

—H—

HALLY
 93 5Q 237

hébergement
 93 5Q 84
 homme de troupe
 93 5Q 96

hôpital
 93 5Q 56, 93 5Q
 137

huile d'olive
 93 5Q 60

hydrocarbures
 93 5Q 409

—I—

identification
 93 5Q 227-93 5Q
 235

Impôts indirects
 93 5Q 138

incendie

incident
 - entre civils et militaires, 93 5Q
 201

indigène
 93 5Q 86
 - requis, 93 5Q 113

industrie
 93 5Q 62
 - alimentaire, 93 5Q

60 ingénieur
 - des ponts et chaussées,
 93 5Q
 36
 - des eaux et forêts, 93 5Q

408 Inspection d'académie
 93 5Q 138

Inspection générale de l'administration
 au sujet de la Pacification de l'Algérie
 93 5Q 199

instituteur
 93 5Q 423

interdit de séjour
 93 5Q 366-93 5Q 375

Issel
 - ferme, 93 5Q 413

Italiens
 93 5Q 69

—J—

Jeantet
 - ferme, 93 5Q 413

Jemmapes
 93 5Q 27, 93 5Q 117, 93 5Q 413

—K—

Khenchela

93 5Q 36, 93 5Q 89, 93 5Q 408-



93 5Q 409

93 5Q 208

Kouif-Khanguet

- mine, 93 5Q 411



Index

—L—

La Calle
93 5Q 27

La Réunion
93 5Q 120

La Soummam
93 5Q 120, 93 5Q 131

laboratoire
93 5Q 57

laine
93 5Q 60

Le Hamma
93 5Q 267-93 5Q 285

Le Kouif
93 5Q 12, 93 5Q 111

Le Kroub
93 5Q 27, 93 5Q 119

LEGEAS
- colonel, 93 5Q 77

liaison téléphonique
93 5Q 88, 93 5Q 403

liège
93 5Q 412

littoral
93 5Q 3-93 5Q 4

local
93 5Q 211

logement militaire
93 5Q 201

look-out
93 5Q 60

lubrifiant
93 5Q 79

lutte
- contre l'incendie, 93 5Q 89

—M—

M'Zaita
- mine, 93 5Q 411

main d'œuvre
93 5Q 50

maintien de l'ordre
93 5Q 15, 93 5Q 69, 93 5Q 127,
93 5Q 197-93 5Q 401

maison forestière
93 5Q 408

masque
93 5Q 29, 93 5Q 79

matériel
93 5Q 63, 93 5Q 79, 93 5Q 86,
93 5Q 96
- agricole, 93 5Q 413
- d'incendie, 93 5Q 89
- GMPR, 93 5Q 204

Mila
93 5Q 124, 93 5Q 208, 93 5Q 222,
93 5Q 264, 93 5Q 406

milice civile
93 5Q 95

militaire
93 5Q 75, 93 5Q 86, 93 5Q 129,
93 5Q 425, 93 5Q 428

mine
93 5Q 50, 93 5Q 52, 93 5Q 202,
93 5Q 411

MIRA (Belgacem)
93 5Q 241

MIRAH (Boudjema) 93 5Q 241

mitrailleuse
93 5Q 404

mobilisation
93 5Q 3, 93 5Q 11, 93 5Q 15,



93 5Q 19, 93 5Q 42-93 5Q 57,



Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

93 5Q 65, 93 5Q 71, 93 5Q 94-
 93 5Q 97, 93 5Q 125, 93 5Q 136
 - bancaire et financière, 93 5Q
 48
 - civile, 93 5Q 95
 - de l'administration, 93 5Q
 45- 93 5Q 47
 - des forces de sécurité, 93 5Q
 54
 - des indigènes, 93 5Q 50
 - des transports, 93 5Q 55
 - économique et industrielle,
 93 5Q 49-93 5Q 53, 93 5Q
 60
 - militaire, 93 5Q 96
 - nationale, 93 5Q 42
 - sanitaire, 93 5Q 56
 - scientifique, 93 5Q
 57 mobilisé
 93 5Q 68
 mouvement de jeunesse 93 5Q
 77
 municipalité
 93 5Q 137
 munitions
 93 5Q 22, 93 5Q 74-93 5Q 75,
 93 5Q 406

—N—

navigation aérienne
 93 5Q 6
 navire
 93 5Q 8
 NIESEL (Henri Albert)
 - général, 93 5Q 34
 NOËL (André Antoine Jean Marie) 93
 5Q 199

—O—

Office départemental de la main-

officier

93 5Q 96

opération

93 5Q 227-93 5Q

235

- militaire, 93 5Q

201 ordre public

93 5Q 430-93 5Q

458

organisation

- extrémiste, 93 5Q 428

- sanitaire, 93 5Q 24, 93 5Q 56

ORIENTE (René)

93 5Q 237

otage

93 5Q 68

Oued-Amizour

93 5Q 120

Oued-Berd

93 5Q 123

Oued-Marsa

93 5Q 131

Oued-Zenati

93 5Q 27

Ouenza

- mine, 93 5Q 411

ouvrage d'art

93 5Q 72, 93 5Q 130

ouvrier

93 5Q 69, 93 5Q 129

—P—

pacification

93 5Q 197-93 5Q

401

parachutiste

93 5Q 69

PARPALIA

- entreprise, 93 5Q 412

passage souterrain

93 5Q 70

Index

- paysannat
93 5Q 405
- péage
93 5Q 67
- pension
93 5Q 63
- Penthièvre*
93 5Q 62
- percepteur
93 5Q 407
- perquisition
93 5Q 211
- personnel
93 5Q 45-93 5Q 46, 93 5Q 48,
93 5Q 63, 93 5Q 71, 93 5Q 74,
93 5Q 197, 93 5Q 201, 93 5Q
461-
93 5Q 462
- allemand, 93 5Q 9
- civil, 93 5Q 113
- de la défense des centres,
93 5Q 18-93 5Q 20
- de la défense passive, 93 5Q
25, 93 5Q 77
- de lutte contre l'incendie,
93 5Q 89
- de l'Hôpital civil de Constan-
tine, 93 5Q 52
- des établissements publics d'as-
sistance et d'hygiène, 93 5Q 56
- des gardes territoriaux,
93 5Q 73
- des groupes mobiles de sécu-
rité, 93 5Q 205
- des laboratoires, 93 5Q 57
- des télécommunications,
93 5Q 427
- du bureau de la défense natio-
nale, 93 5Q 125
- du service du contre-espion-
nage, 93 5Q 7
- enseignant, 93 5Q 423
- GMPR, 93 5Q 204
- SAS, 93 5Q 200
- UT, 93 5Q 206
- PÉTAÏN (Henri Philippe Benoni Omer
Joseph)
93 5Q 66n
- phare
93 5Q 202, 93 5Q 405
- Philippeville*
93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20,
93 5Q 27, 93 5Q 35, 93 5Q 53,
93 5Q 55, 93 5Q 73, 93 5Q 81,
93 5Q 92, 93 5Q 107, 93 5Q 117,
93 5Q 121, 93 5Q 128, 93 5Q 132,
93 5Q 135, 93 5Q 208, 93 5Q 222,
93 5Q 237, 93 5Q 264, 93 5Q 402,
93 5Q 406, 93 5Q 413, 93 5Q 420
- pigeon voyageur
93 5Q 61
- pistolet
93 5Q 404
- plainte
93 5Q 99, 93 5Q 242-93 5Q 245
- point sensible
93 5Q 33, 93 5Q 72, 93 5Q 80,
93 5Q 130-93 5Q 132
- police
93 5Q 23, 93 5Q 46, 93 5Q 54,
93 5Q 225, 93 5Q 227-93 5Q 235,
93 5Q 429, 93 5Q 462
- de l'air, 93 5Q 6
- de la navigation, 93 5Q 70
- des renseignements généraux,
93 5Q 138, 93 5Q 222
- d'Etat, 93 5Q 128, 93 5Q 138
- judiciaire, 93 5Q 224, 93 5Q 237
- policier
- musulman, 93 5Q 237
- Ponts et chaussée
93 5Q 405, 93 5Q 407, 93 5Q 462

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

population

- civile, 93 5Q 60, 93 5Q 79, 93 5Q 83-93 5Q 86
- européenne, 93 5Q 14
- indigène, 93 5Q 14

port

- 93 5Q 36, 93 5Q 55, 93 5Q 67,
- 93 5Q 70, 93 5Q 208

poste

- de secours, 93 5Q 37, 93 5Q 91
- radio émetteur et récepteur, 93 5Q 421
- récepteur de TSF, 93 5Q 70
- téléphonique, 93 5Q 65

Postes Télégraphes et Télécommunications

- 93 5Q 138, 93 5Q 407, 93 5Q 427

pouvoirs spéciaux

- 93 5Q 192-93 5Q 196, 93 5Q 198

préfecture

- 93 5Q 137, 93 5Q 462

presse à fourrage

- 93 5Q 60

produit

- chimique, 93 5Q 28
- pétrolier, 93 5Q 409
- pharmaceutique, 93 5Q 28, 93 5Q 56

profession

- agricole, 93 5Q 97
- industrielle, 93 5Q

97 projecteur

- de la Marine, 93 5Q 39

propagande

- 93 5Q 76, 93 5Q 459
- allemande, 93 5Q

8 protection civile

—R—

radio

- 93 5Q 10, 93 5Q 419-93 5Q 421, 93 5Q 425

rafle

- 93 5Q 227-93 5Q 235

ravitaillement

- 93 5Q 52, 93 5Q 58-93 5Q 60, 93 5Q 84

rebelle

- 93 5Q 236-93 5Q 239

recensement

- des conducteurs automobiles,

93 5Q 86

réfugié

93 5Q 125

93 5Q 44, 93 5Q 68, 93 5Q 86

remorqueur

93 5Q 36

rémunération

93 5Q 63

rentrée scolaire

93 5Q 423

réquisition

93 5Q 61, 93 5Q 112-93 5Q 115,

93 5Q 201, 93 5Q 460-93 5Q 462

- de transports aériens, 93 5Q 208

- des hommes, 93 5Q 97

- des véhicules

automobiles, 93 5Q 115

- individuelle, 93 5Q

113- 93 5Q 114

- militaire, 93 5Q

61 réseau

- d'alarme des fermes isolées,

93 5Q 422

- électrique, 93 5Q 413

- radio forestier, 93 5Q 421

- radio-téléphonique

urbain, 93 5Q 421

- radio-télescripteur, 93 5Q 421

Index

- radioélectrique, 93 5Q 420- 93 5Q 422
- routier, 93 5Q 67
- téléphonique, 93 5Q
- 202 réserviste
 - 93 5Q 54, 93 5Q 97
- responsabilité collective 93 5Q 210
- route
 - 93 5Q 67

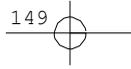
—S—

- Saint-Arnaud*
 - 93 5Q 27
- Saint-Charles*
 - 93 5Q 413
- saisie
 - 93 5Q 430-93 5Q 458
- sanction
 - 93 5Q 210
- santé
 - 93 5Q 462
- savonnerie
 - 93 5Q 60
- SCHUTZ
 - 93 5Q 237
- séance cinématographique 93 5Q 201
- secours
 - 93 5Q 83
- secrétaire
 - 93 5Q 63
- secrétariat
 - du bureau de la défense nationale, 93 5Q 63
 - permanent de la défense nationale, 93 5Q 1, 93 5Q 125
- secteur privé
 - 93 5Q 111, 93 5Q 412

- secteur public
 - 93 5Q 108-93 5Q 110, 93 5Q 137-93 5Q 138
- Sections administratives spécialisées 93 5Q 200
- Sections administratives urbaines 93 5Q 200
- sécurité du territoire 93 5Q 23, 93 5Q 64
- Seddouk*
 - 93 5Q 120
- service
 - agricole, 93 5Q 138
 - de l'information en temps de guerre, 93 5Q 1
 - de la colonisation-hydraulique, 93 5Q 405
 - de la défense passive, 93 5Q 63
 - départemental de préparation de la mobilisation de la main d'œuvre, 93 5Q 50
 - départemental du travail et de la main d'oeuvre, 93 5Q 462
 - de surveillance du territoire, 93 5Q 238
 - des ponts et chaussées, 93 5Q 67
 - des routes et des transports, 93 5Q 55, 93 5Q 67
 - des transmission de l'Intérieur, 93 5Q 427
 - d'incendie, 93 5Q 46
 - service d'ordre légionnaire, 93 5Q 77
 - du contre-espionnage, 93 5Q 7
 - du ravitaillement général, 93 5Q 60
 - expérimentation agricole, 93 5Q 405
 - hydraulique, 93 5Q 462
 - national de la protection civile, 93 5Q 125

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

- pénitentiaire, 93 5Q 138, 93 5Q 405	<i>Souk-Ahras</i> 93 5Q 90, 93 5Q 122, 93 5Q 208, 93 5Q 406	
- public, 93 5Q 45, 93 5Q 47, 93 5Q 65	sourd-muet 93 5Q 86	
- topographique, 93 5Q 138	sous-marin 93 5Q 3	
<i>Sétif</i> 93 5Q 7, 93 5Q 16, 93 5Q 20, 93 5Q 27, 93 5Q 35, 93 5Q 53, 93 5Q 73, 93 5Q 86, 93 5Q 92, 93 5Q 107, 93 5Q 123, 93 5Q 128, 93 5Q 132, 93 5Q 135, 93 5Q 208, 93 5Q 239, 93 5Q 241, 93 5Q 264, 93 5Q 406, 93 5Q 413	sous-officier 93 5Q 96	
<i>Sidi-Aïch</i> 93 5Q 120, 93 5Q 405	sous-préfecture 93 5Q 462	93 5Q 137 - Undy, 93 5Q 9
<i>Sidi-Mabrouk</i> 93 5Q 119	stade 93 5Q 202	
<i>Sidi-Marouf</i> - mine, 93 5Q 411		
signal - d'alerte, 93 5Q 35, 93 5Q 88, 93 5Q 413 - en cas de troubles, 93 5Q 15 - terre-avions, 93 5Q		
6 SIMON (Pierre Henri) 93 5Q 438		
sirène 93 5Q 88		
société 93 5Q 111 - anonyme des usines « Lavie », 93 5Q 119 - d'intérêt collectif agricole, 93 5Q 121 - des pétroles BP, 93 5Q 405 - hydroélectrique de l'Afrique du Nord, 93 5Q 120 - indigène de prévoyance,		



station expérimentale 93 5Q
405

station radioélectrique expérimentale 93 5Q
420

Stora

93 5Q 117

sucre

93 5Q 60

sultan du Maroc

93 5Q 213

surveillance

93 5Q 3-93 5Q 11, 93 5Q 68,
93 5Q 126

- de la population, 93 5Q 69,
93 5Q 424-93 5Q 429

- des étrangers, 93 5Q 69

- des voies ferrée, 93 5Q 70

- du territoire, 93 5Q 70,
93 5Q 402-93 5Q 423

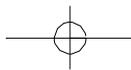
syndicat

- d'électrification, 93 5Q 122,
93 5Q 124

—T—

tabac

93 5Q 37



Index

- Taher*
93 5Q 124, 93 5Q 131
- taxe
- téléphonique, 93 5Q 81
- taxi
93 5Q 417
- Tazmalt*
93 5Q 120
- Tébessa*
93 5Q 27, 93 5Q 75, 93 5Q 208,
93 5Q 406
- télécommunications
93 5Q 427
- Tenira*
93 5Q 74
- terrain
- d'atterrissage, 93 5Q 6
- d'aviation, 93 5Q
- 126 terrorisme
93 5Q 227-93 5Q 245, 93 5Q
238,
93 5Q 240-93 5Q 241
- textile
93 5Q 79
- tissu
93 5Q 419
- Tocqueville*
93 5Q 411
- torpille
93 5Q 75
- tracteur
93 5Q 60
- trafic
- aérien, 93 5Q 70
- ferroviaire, 93 5Q 202
- maritime, 93 5Q 70
- train
- blindé, 93 5Q 127
- tranchée
93 5Q 92
- transaction immobilière 93
5Q 70
- transmissions
93 5Q 64, 93 5Q 70, 93 5Q 76
- postales, 93 5Q 126
- radioélectriques, 93 5Q
10, 93 5Q 126
- télégraphiques, 93 5Q 126
- téléphoniques, 93 5Q
- 126 transport
93 5Q 86, 93 5Q 409
- aérien, 93 5Q 55, 93 5Q 208, 93 5Q
460
- en temps de guerre, 93 5Q 67
- maritime, 93 5Q 55, 93 5Q 67
- routier, 93 5Q 67
- Travail et main-d'oeuvre
93 5Q 138
- travailleur
- algérien en métropole,
93 5Q 237
- italien, 93 5Q
- 69 travaux
- de défense nationale, 93 5Q 17,
93 5Q 62
- de défense passive, 93 5Q
24, 93 5Q 90-93 5Q 92
- de fortification, 93 5Q 62
- de la Marine, 93 5Q
- 62 Trésor
93 5Q 138
- troubles
93 5Q 64, 93 5Q 69, 93 5Q 15
- troupe
93 5Q 69, 93 5Q 96, 93 5Q 201
- Truffaut*
- ferme, 93 5Q 413
- Tunisie*
93 5Q 415
- Tunisien
93 5Q 86

Préfecture de Constantine - Bureau spécialisé de la défense nationale

—U—

Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord
93 5Q 124

Union hydroélectrique de l'ouest constantinois
93 5Q 123

Unités de protection rurale 93
5Q 201

Unités Territoriales 93 5Q
206- 93 5Q 207

usine
93 5Q 50, 93 5Q 52

—V—

VAUJOUR (Jean Louis Alexandre)
93 5Q 125

véhicule
93 5Q 61, 93 5Q 79, 93 5Q 86,
93 5Q 115, 93 5Q 417, 93 5Q
460

viande
93 5Q 419

victime
93 5Q 24, 93 5Q 83

vignoble
93 5Q 413

vin
93 5Q 68

voie ferrée
93 5Q 3, 93 5Q 20, 93 5Q 70

voiture
93 5Q 61

volontaire de place 93 5Q
74

voyageur
- étranger, 93 5Q 55

—W—

WEYGAND (Maxime)
93 5Q 66

—Z—

zone
- interdite, 93 5Q 201, 93 5Q 210

TABLE DES MATIÈRES

Carte des principales localités du département de Constantine citées dans le répertoire.....	7
Carte des nouveaux départements créés en 1956 dans l'ancien département de Constantine	8
Introduction	9
Orientation bibliographique	17
Sources complémentaires	19
Répertoire	23
Plan de classement détaillé	25
Répertoire numérique détaillé.....	31
Annexes, tables et index.....	97
Table de concordance	99
Table des sigles et acronymes rencontrés dans les documents.....	113
Tableau géographique des noms de lieux cités dans l'index.....	115
Tableau méthodique des mots matières cités dans l'index.....	117
Index	123